VARIOUS VOICES BRUSSELS 2026!

Rapport et évaluation du festival

Notre formidable périple pour permettre à votre cœur de se faire entendre !

FR

Ce document est une traduction du rapport final du festival, publié en anglais. Son objectif est de faciliter la lecture pour les personnes qui ne comprennent pas ou peu l'anglais. Cette traduction a été faite via l'outil d'Intelligence Artificielle Deepl, avec une demande d'utiliser le français inclusif. Le texte n'a pas été relu et peut donc comporter des erreurs. La version anglaise prévaut sur la version française en cas de divergence.

Introduction **3**
AVANT LE FESTIVAL **4**
Processus d'appel d'offres **4**
Various Voices Brussels 2026 ASBL **5**
Chorales participantes **6**
Délégué.e.s participant.e.s **8**
Plateforme d'inscription **10**
Tarifs du festival **11**
Tarifs pour les chorales 11
Tarifs pour les délégué·e·s 13
Procédure de paiement 14
Annulations 15
Programme de soutien 16
Fonds de solidarité 19
Hébergement 19
Transports 21
Lieux du festival **21**
Lieux couverts 21
Lieux en plein air et plans de secours 22
Le projet « Let Your Heart Be Heard » **24**
Communication **27**
Identité visuelle 27
Site web 27
La campagne de Bologne 28
Réseaux sociaux 29
Lettres d'information 30
Gestion des e-mails 30
Rendez-vous à Bruxelles / Festival Hand in Hand 31
Boutique du festival 31
Publicité 32
Couverture médiatique 33
PENDANT LE FESTIVAL **34**
La canicule **34**
Programme du festival **36**
Le programme 36
Équipe technique 37

Gestion de la billetterie 38
Concerts de l'après-midi : le cœur du festival 40
Spectacles et cérémonies 41
Concerts de rue 45
Concerts dans le cadre de partenariats 45
Visites guidées de l'Hôtel de Ville 46
Concerts gratuits à l'Hôtel de Ville 47
L'été à Vaux Hall 47
Esprit communautaire - Programme social 48
Village du festival 48
Visites guidées 48
Répétitions de « Let Your Heart Be Heard » 49
Ateliers 49
Activités sociales 50
Soirées 50
Inclusion 51
Accessibilité 52
Sécurité 55
Développement durable 57
Bénévolat 58
Communication pendant le festival 60
Badge du festival 60
Signalétique 61
Photographes 61
Site web 62
Réseaux sociaux 62
Accueil 63
Couverture médiatique 64
Communication de crise 64
Retour sur l'événement 65
APRÈS LE FESTIVAL 65
Budget du festival 65
Aperçu général 65
Préfinancement 66
Recettes 67
Remarque concernant le parrainage 68
Dépenses 69
Résultats financiers 70
Équipe du festival 70
Évaluation du festival et impact économique 72
Conclusion 76

Introduction

En 2023, lors de la troisième journée du Festival de Bologne, je me souviens avoir dit à une amie d'une autre chorale que je commençais à me sentir fatigué parce que je courais dans tous les sens pour ne rien manquer du festival : d'une salle à l'autre, du centre de Bologne au Village, d'un concert de ma chorale préférée à une découverte fortuite dans la rue… En même temps, je devais gérer toutes les émotions liées au fait de revoir de vieux amis, d'en rencontrer de nouveaux, de partager des moments de joie, ainsi que celles suscitées par une chanson ou une prestation…

Elle m'a dit : « C'est comme être dans une machine à laver ! »

Various Voices nous bouleverse de fond en comble. On en ressort vidés, épuisés, essorés. Mais quoi de plus unique et de plus agréable qu'une telle expérience qui envahit nos vies pendant cinq jours !

Ce que signifie « Various Voices » ne peut s'exprimer avec des mots. Il faut le vivre. De l'intérieur de la machine à laver.

L'équipe de Bruxelles vient de passer six ans à l'intérieur de la machine à laver. Ce fut une aventure pleine de rebondissements. Il y a eu des rires ; il y a eu des larmes. Il y a eu de l'impatience ; il y a eu du stress. Il y a eu la joie de réaliser un rêve ; il y a eu la crainte que cela ne se transforme en cauchemar.

Aujourd'hui, nous vous invitons à replonger avec nous dans la machine à laver. Vous revivrez des moments familiers et découvrirez sans doute beaucoup de choses que vous ignoriez.

Car pour que ces cinq jours de festival deviennent réalité, il a fallu des années de travail. Beaucoup de travail, mais aussi énormément d'engagement, de passion et d'amour pour notre communauté chorale LGBTQI+.

Rejoignez-nous dans cette fabuleuse aventure !

Christophe Cordier
Président du festival

AVANT LE FESTIVAL

Processus de candidature

Pour certain·e·s membres de l'équipe organisatrice, l'organisation du festival a commencé il y a dix ans.

C'est en 2016, alors que nous chantions encore dans une autre chorale, que l'idée d'accueillir le festival à Bruxelles a pris forme. Plusieurs d'entre nous se sont lancés dans le processus de candidature pour Various Voices 2022. Pour faire court (nous pourrions écrire une centaine de pages sur ce sujet…), ce projet a échoué quelques semaines avant Various Voices Munich 2018 et nous a finalement amenés à créer Sing Out Brussels ! quelques mois plus tard.

En mars 2020, alors que la Belgique entrait en confinement en raison de la Covid, Legato a lancé l'appel à candidatures pour « Various Voices 2026 ». Le conseil d'administration de Sing Out Brussels ! s'est attelé à la préparation d'une « déclaration d'intérêt » – un bref document de quatre pages qui posait déjà les bases de notre vision pour le festival. Ce document a été soumis à Legato en juin 2020.

En octobre 2020, Bruxelles et Barcelone ont été invitées à préparer le dossier de candidature complet. Legato nous a fait part de ses commentaires sur notre proposition initiale, et nous avons révisé notre vision en fonction de ces remarques. La préparation du dossier de candidature a nécessité neuf mois de travail (une véritable grossesse !) afin de présenter une image aussi détaillée que possible de notre projet en termes de budget, de financement, de programme, de tarification, de vision artistique, de lieux du festival, d'hébergement, de partenariats, de durabilité, d'héritage, etc. Nous avons eu la « chance » de pouvoir mener ce travail alors que la Belgique était en confinement, ce qui nous a permis de libérer facilement du temps par rapport à nos emplois respectifs pour organiser des réunions en ligne et préparer la candidature avec les différents partenaires potentiels.

Pour préparer notre candidature, nous avons bénéficié du soutien du Convention Bureau de visit.brussels (l'agence de promotion touristique) et, en particulier, de Margaux Huvelle. Nous avons également été mis en relation avec MCI, une société spécialisée dans l'organisation de conférences. Notre interlocutrice, Dorothée Flament, nous a aidés à établir un budget initial et un rétroplanning détaillant les tâches à accomplir et leurs échéances.

Parallèlement à la candidature, nous avons réalisé une vidéo promotionnelle. Réalisée et montée par Julie Janssens, membre de Sing Out Brussels!, cette vidéo se distingue par une approche résolument humaine et personnelle. Une dizaine de membres de Sing Out Brussels! ont participé à cette vidéo, qui a été tournée dans divers lieux de Bruxelles, notamment au Bozar. Cette vidéo promotionnelle a été financée par visit.brussels dans le cadre de son programme de soutien visant à attirer des événements internationaux à Bruxelles. Cette vidéo inspirante et joyeuse, tournée en une seule journée en mai 2021, a joué un rôle majeur dans l'obtention du soutien nécessaire au festival.

Notre dossier de candidature et notre vidéo promotionnelle ont été soumis à Legato en juin 2021. Le conseil d'administration de Legato a attribué à notre candidature une note exceptionnelle de 98 %. En août, les chorales membres de Legato ont voté et ont choisi Bruxelles à une écrasante majorité comme ville hôte. La sélection de Bruxelles a été officiellement annoncée en octobre 2021.

À ce stade, nous avions déjà consacré 18 mois de travail au festival sans aucune certitude quant à son organisation. L'aventure pouvait désormais véritablement commencer !

Various Voices Brussels 2026 ASBL

En mars 2022, les membres du conseil d'administration de Sing Out Brussels ! ont officiellement créé l'association sans but lucratif (ASBL) Various Voices Brussels 2026.

Il nous a fallu quelques mois de réflexion pour en arriver là. Au départ, nous avions espéré que l'association Sing Out Brussels ! organiserait le festival. Cependant, Legato exigeait la création d'une entité juridique distincte. Cela était nécessaire pour signer le contrat et a suscité quelques tensions : nous ne voyions pas l'intérêt de créer une deuxième association composée des mêmes personnes, et nous craignions de ne pas pouvoir bénéficier de la réputation de Sing Out Brussels!, déjà bien établie auprès des pouvoirs publics qui fournissaient des financements.

Au final, Legato avait raison : l'organisation du festival est une tâche à part entière qui devait être dissociée de la gestion de la chorale. Les budgets gérés par les deux organisations n'étaient pas comparables. Il en allait de même pour la charge de travail.

Au départ, la chorale et le festival partageaient certain·e·s membres de leur conseil d'administration, mais avec le temps, cela s'est rapidement avéré ingérable pour les personnes concernées, et à partir de 2023, les associations ont eu deux conseils d'administration clairement distincts. Après un an de fonctionnement dans ces conditions, il est apparu que cela posait des problèmes, car la chorale et le festival évoluaient dans des directions différentes. Nous avons donc décidé que chaque réunion de chacune des associations à but non lucratif devait se tenir en présence d'un·e membre du conseil d'administration de l'autre organisation. Cela ne s'est pas fait sans difficultés : l'équipe du festival était entièrement concentrée sur un projet qui semblait lointain à l'autre équipe mais qui lui était incroyablement proche, tandis que l'équipe de la chorale était submergée par la gestion quotidienne de la chorale et la planification de ses propres projets.

Nous avions souvent l'impression qu'il y avait « la chorale » (et ses projets) et « le festival » (qui était un projet semblant n'avoir que peu, voire aucun rapport avec la chorale). Quelques mois avant le festival, une réunion particulièrement intense a eu lieu entre les deux comités, révélant beaucoup de frustration, de désorganisation et d'épuisement au sein de l'équipe de Various Voices. Suite à cela, les deux équipes ont collaboré plus étroitement. Mais à ce moment-là, il ne restait plus que trois mois avant le festival.

Nous estimons qu'il est particulièrement important de transmettre ces informations aux futures équipes organisatrices. Gérer une chorale implique de préparer des concerts, de gérer le recrutement et de planifier des saisons musicales, parfois un ou deux ans à l'avance. Mais les résultats de ce travail sont rapidement visibles pour les choristes et apportent une reconnaissance immédiate. Organiser un festival implique de travailler en coulisses pendant des années sur un projet qui reste abstrait et invisible pour les membres (d'autant plus que de nouveaux membres rejoignent la chorale chaque année et n'ont jamais participé à Various Voices). Le risque est grand de perdre le lien entre ces deux projets, même si ce sont toujours une ou plusieurs chorales qui constituent la base de la candidature. Des réunions conjointes, une communication constante ainsi que des présentations et des ateliers réguliers impliquant les membres des chorales sont essentiels pour maintenir ce lien.

Chorales participantes

Le nombre de chorales et de groupes musicaux LGBTQI+ ne cesse de croître en Europe. Legato compte actuellement 162 membres ! Cette croissance a un impact sur le festival Various Voices, chaque édition accueillant davantage de chorales que la précédente.

En 2023, 105 chorales ont participé au festival de Bologne. Nous avons estimé que Bruxelles pourrait en accueillir tout autant. Par mesure de prudence, compte tenu de la durée prévue du festival et du nombre de salles que notre budget nous permettait de louer, nous avons fixé à 120 le nombre maximal de chorales participantes.

Les inscriptions des chorales au tarif « Early » étaient ouvertes du 1er septembre au 31 décembre 2024. Les chorales se sont montrés très enthousiastes dès l'ouverture des inscriptions, avec 46 inscriptions en septembre (soit plus de 30 % de la capacité du festival). Le rythme s'est ensuite ralenti. Comme nous nous y attendions, il y a eu une ruée en décembre, les chorales se précipitant pour s'inscrire à temps afin de bénéficier du tarif « Early Bird ». La capacité maximale du festival (120 chorales) a été atteinte quelques jours avant le 31 décembre 2024.

Le même jour, nous avons ouvert une liste d'attente. Au fil des semaines, 12 chorales se sont inscrites sur cette liste. Par la suite, plusieurs chorales ont annulé leur inscription pour diverses raisons (frais de participation trop élevés pour leurs membres, vieillissement de la formation, réorganisation ou dissolution du chœur…), ce qui a permis à la plupart des chorales figurant sur la liste d'attente de s'inscrire au tarif normal. Quelques chorales ont simplement décidé de ne pas participer.

Au final, **114** chorales ont participé au festival, tandis que 14 chorales initialement inscrites se sont retirés. 22 chorales (17 % du total) ont participé au festival pour la première fois : 20 d'Europe et deux des États-Unis.

Les chorales inscrites provenaient de 18 pays, la plupart d'Allemagne (32 chorales), du Royaume-Uni (26 chorales) et des Pays-Bas (13 chorales). La grande majorité des chorales participantes étaient européennes, mais nous avons également accueilli six chorales américaines.

En ce qui concerne les types de chorales, la plupart des 114 chorales étaient des chorales SATB (48 chorales), suivis des chorales TTBB (43 chorales) et SSAA (16 chorales). Les six autres chorales n'ont pas souhaité s'identifier à cette nomenclature. Si l'on compare ces données à celles de Legato, on constate que les chorales TTBB étaient légèrement surreprésentés au festival et que les chorales SSAA étaient sous-représentés. Ce déséquilibre a été accentué par la présence de chorales GALA, comme le montre le tableau ci-dessous.

nb Legato choirs as in January 2025		Registered choirs	Registered choirs in % of Legato members	Registered delegates	Delegates in % of the total
SATB	74	46	62%	1913	47%
TTBB	51	39	76%	1573	39%
SSAA	30	16	53%	340	8%
Other	8	7	88%	223	6%
Total	**163**	**108**	**66%**	**4049**	**100%**
* adding the 6 ensembles as additional choirs				* includes GALA choirs and double memberships	

L'équipe du festival n'a pas ménagé ses efforts pour accroître la diversité au sein du festival. À la mi-novembre 2024, une fois le nombre de 60 chorales inscrites atteint (la moitié de la capacité d'accueil du festival), nous avons envoyé des e-mails personnalisés à une soixantaine de chorales : des chorales issues de pays non représentés, des chorales SSAA, des chorales LGBTQI+ non membres de Legato dans des pays de l'UE non représentés, des chorales réunissant des personnes transgenres, des chorales d'autres continents. Nous leur avons fait part de notre souhait de les voir participer afin de renforcer la diversité au sein du festival. Nous leur avons également demandé quels obstacles pourraient les empêcher de prendre part à l'événement (prix, dates, etc.) et leur avons proposé de les rencontrer virtuellement. Malheureusement, nous n'avons reçu que très peu de réponses.

Nous avons également systématiquement invité les chorales ayant rejoint Legato depuis l'ouverture des inscriptions à participer au festival (20 chorales). La plupart d'entre elles (16) se sont effectivement inscrites. Cependant, nous constatons que, parmi les 14 chorales ayant annulé leur participation, 6 sont des chorales ayant rejoint Legato très récemment, dans l'intention de participer au festival. Nous avons constaté que, d'une manière générale, elles étaient très mal informés sur la nature du festival et son organisation. Certaines chorales ne comprenaient pas pourquoi leurs membres devaient s'acquitter de frais d'inscription. D'autres souhaitaient financer l'intégralité du voyage de leurs membres (frais d'inscription, transport et hébergement), ce qui est totalement irréaliste. D'autres encore ont demandé que leurs frais de transport soient pris en charge par le festival, ce qui est financièrement impossible compte tenu de notre budget. Nous avons parfois eu l'impression que certaines chorales considéraient le festival comme une organisation professionnelle bien établie, alors qu'il est géré par une petite équipe de bénévoles qui change tous les quatre ans et dispose de ressources très limitées !

Nous recommandons que Legato informe clairement les chorales nouvellement adhésifs sur le mode de financement et d'organisation du festival. De plus, chaque nouveau chœur pourrait se voir attribuer un « parrain », membre du conseil d'administration de Legato, à la disposition du chœur pendant un an pour le conseiller et répondre à ses questions.

Enfin, en ce qui concerne la gestion de la liste d'attente, plutôt que d'attribuer les places par ordre chronologique, nous avons attribué des points en fonction de différents critères afin de renforcer la diversité du festival. Les chorales répondant aux critères suivants ont reçu davantage de points :

- Nouveau membre de Legato
- N'ayant jamais participé au festival auparavant
- Chœur SSAA ou « autre »
- Pays non représenté au festival

Nous recommandons à l'équipe organisatrice du prochain festival d'utiliser les mêmes méthodes afin d'accroître la diversité du festival.

Délégué·e·s participant·e·s

Les inscriptions des délégué·e·s au tarif préférentiel ont eu lieu du 01/01/2025 au 30/06/2025.

Sur la base du nombre de chorales inscrits au 31/12/2024, nous avions estimé le nombre de délégué·e·s potentiel·le·s à 4 000 (soit 80 % du nombre total de membres des chorales inscrites), au lieu des 3 500 initialement prévus au budget.

Dans le budget global du festival, nous avions prévu un total de 2 747 inscriptions en tarif Early. Au final, **3 348** délégué·e·s ont finalisé leur inscription en tarif Early !

Ce chiffre exceptionnel était à la fois une bonne et une mauvaise nouvelle. D'une part, il témoignait d'un très fort intérêt pour le festival. D'autre part, cela signifiait que nous devions revoir nos prévisions budgétaires, car avec le même nombre total de participant·e·s (4 000), nous allions enregistrer une perte (30 000 €) en raison du nombre plus faible d'inscriptions au tarif normal.

La plupart des délégué·e·s ont attendu la dernière minute pour s'inscrire. Au début, la croissance était régulière : 51 % de mars à avril, et 83 % d'avril à mai. Puis, en juin, on a enregistré une hausse spectaculaire de 330 %.

Les inscriptions des délégué·e·s au tarif « régulier » se sont déroulées du 1er juillet 2025 au 31 décembre 2025. Les statistiques relatives aux inscriptions au tarif « anticipé » laissaient supposer que 90 % des membres de chaque chœur s'inscriraient au festival. Nous avons donc revu nos prévisions, en portant le nombre de festivalier·e·s attendu·es à 4 200 au lieu de 4 000, ce qui répondait également à un besoin financier visant à compenser la perte causée par le nombre excessif d'inscriptions au tarif Early. Nous avons également décidé que 4 200 était le nombre maximal autorisé pour garantir aux festivalier·e·s une expérience optimale, compte tenu de la capacité d'accueil de nos salles. Nous avons clairement communiqué cette limite maximale, dans l'espoir de susciter une accélération des inscriptions, ce qui ne s'est pas produit.

Au 31 décembre 2025, le festival comptait **3 932** participant·e·s.

Le nombre de participant·e·s était donc inférieur à nos prévisions. Cela représentait un manque à gagner supplémentaire, estimé à environ 16 000 €. En conséquence, nous avons décidé de maintenir les inscriptions ouvertes au tarif normal jusqu'à ce que notre objectif financier soit atteint, ce qui correspond à environ 70 inscriptions. Fin janvier 2026, l'objectif de 4 000 inscriptions a été atteint.

Nous sommes alors passés au tarif « Late », jusqu'à la fin mars 2026. Nous ne nous attendions pas à recevoir plus de 15 inscriptions. Or, nous en avons en réalité reçu 144 de plus, même à ce prix plutôt élevé ! Cela a bien sûr été une bouée de sauvetage pour notre budget.

Le jour de l'ouverture du festival, en tenant compte des annulations, le festival comptait **4 040** participant·e·s.

Des délégué·e·s de 18 pays ont participé au festival. Cependant, la plupart venaient du Royaume-Uni (28 %), d'Allemagne (21 %), des Pays-Bas (10 %), de France (7 %) et des États-Unis (6 %).

L'une des particularités de ce festival est qu'il rassemble toutes les générations, ce qui mérite d'être salué au sein d'une communauté LGBTQI+ qui accorde souvent une grande importance à la jeunesse. Toutes les tranches d'âge, de 25 à 65 ans, sont représentées de manière à peu près égale, et les personnes de plus de 65 ans sont également présentes (13 %). Seule la plus jeune génération est pratiquement absente (1 %). L'âge moyen estimé des délégué·e·s est de 49 ans.

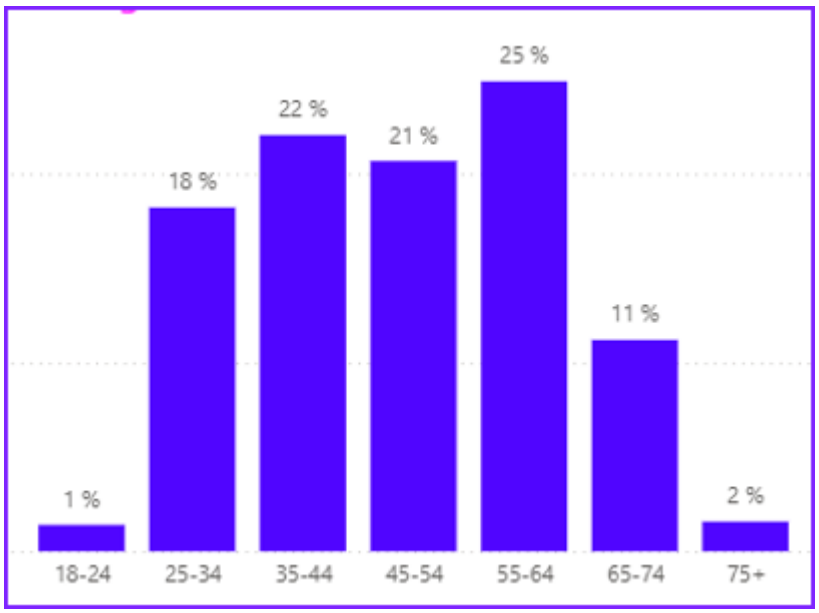

Cependant, toutes nos chorales ne présentent pas une telle diversité d'âges. Quinze chorales ont une moyenne d'âge inférieure à 40 ans, tandis qu'à l'autre extrémité, quinze autres ont une moyenne d'âge supérieure à 60 ans. Les deux tranches d'âge intermédiaires sont représentées de manière équilibrée : 48 chorales ont une moyenne d'âge comprise entre 40 et 50 ans, et 42 chorales entre 50 et 60 ans.

Le profil socio-économique des participant·e·s au festival est très homogène. 79 % des participant·e·s ont un emploi, 13 % sont à la retraite et 3 % sont étudiant·e·s. Le niveau d'études est très élevé. 81 % des délégué·e·s ont suivi des études supérieures, alors que ce pourcentage est de 34 % dans la population générale de l'UE âgée de 24 à 74 ans.

En termes d'identité de genre et d'orientation sexuelle , les délégué·e·s reflètent le paysage choral LGBTQI+ européen, où les chorales TTBB sont plus nombreux et comptent plus de membres que les chorales SSAA. Le festival reste donc majoritairement masculin (55 %). Les femmes représentent 30 % des délégué·e·s . Il est intéressant de noter que 9 % des délégué·e·s sont transgenres ou non binaires. En ce qui concerne l'orientation sexuelle, 57 % des délégué·e·s s'identifient comme gays, 20 % comme lesbiennes, 10 % comme bisexuel·le·s ou pansexuel·le·s, et 6 % comme hétérosexuel·le·s. 6 % se définissent comme queer ou en phase de questionnement, et 0,8 % comme asexuel·le·s. Il est intéressant de croiser ces données avec celles relatives à l'âge : la majorité des personnes transgenres et non binaires ont moins de 44 ans, tandis que celles qui se déclarent bi, pan, queer, en questionnement ou asexuelles ont moins de 34 ans.

Plateforme d'inscription

La plateforme Integra n'était pas le premier choix de notre équipe.

En 2022, notre organisation a signé un contrat avec MCI, un organisateur professionnel de congrès. L'une des missions de cette société consistait à mettre en place la plateforme d'inscription du festival.

En 2023, nous avons réalisé, lors de la préparation de la plateforme d'inscription pour les chorales et les délégué·e·s , que MCI n'était pas en mesure de développer la partie « planification » de cette plateforme, c'est-à-dire la partie permettant aux chorales de saisir leur répertoire, leurs exigences techniques, etc., et permettant aux organisateurs du festival de planifier les concerts dans les différentes salles. De plus, le montant élevé facturé par MCI pour chaque inscription (tel que stipulé dans le contrat) n'était pas vraiment en adéquation avec la tarification inclusive recherchée pour les festivalier·e·s et la maîtrise budgétaire souhaitée par notre organisation. Cela a conduit à la résiliation du contrat avec MCI en février 2024.

Pour trouver une alternative concernant la partie « planification », nous avons contacté Integra Planner (la plateforme utilisée par Various Voices Munich 2018 et les festivals organisés par Gala Choruses aux États-Unis), ainsi que l'équipe de Various Voices Bologne 2023.

Nous souhaitions dans un premier temps acquérir la plateforme utilisée pour le festival de Bologne. Avec quelques ajustements à apporter, nous avons estimé qu'il s'agissait du meilleur choix pour nous permettre d'organiser le festival de la manière la plus efficace possible. Les principales raisons étaient le prix, le service de maintenance proposé et le design moderne du site. Contre toute attente, quelques jours avant la signature du contrat en mars 2024, la personne en charge du développement de la plateforme de Bologne a finalement décidé de ne pas travailler avec nous. Nous avons donc dû nous tourner vers la dernière option

possible, Integra, qui était la seule financièrement réaliste et viable compte tenu du délai très court avant l'ouverture des inscriptions.

Contrairement à ce que pensent probablement de nombreux festivalier·e·s, Integra n'appartient pas à Legato, mais à la fédération américaine Gala Choruses. Gala met la plateforme à disposition moyennant des frais. Ces frais sont assez élevés. Nous avons dû négocier le prix. Le coût final de la plateforme s'est élevé à 16 000 €, une somme que nous avons réglée en deux versements.

L'outil est obsolète et n'a pas été mis à jour depuis des années. Par conséquent, il manque de flexibilité et comporte de nombreux bugs. Nous avons régulièrement dû faire appel au service d'assistance aux États-Unis pour résoudre des problèmes techniques. De plus, les personnes chargées de nous former et de superviser notre utilisation de la plateforme ont changé au fil du temps (il convient de noter que, contrairement à Legato, Gala Choruses emploie du personnel rémunéré). Il y a également eu un changement de direction, ce qui a entraîné des complications, le nouveau directeur ayant tenté de nous facturer des ajustements qui relevaient pourtant de la maintenance. Ces discussions ont été tout sauf simples et nous ont fait perdre beaucoup de temps et d'énergie.

Nous avons reçu de nombreuses plaintes de la part des festivalier·e·s qui trouvaient la plateforme difficile à utiliser. Mais nous n'étions nous-mêmes que des utilisateurs, et nous devions nous aussi composer quotidiennement avec les limites de cet outil obsolète.

Nous recommandons vivement à Legato d'investir dans un outil spécifique à Various Voices et aux autres festivals européens, financé par l'ensemble des chorales, développé par Legato et mis à la disposition des chorales organisant de futurs festivals. Cet outil présenterait l'avantage d'être local (européen) et pourrait être régulièrement mis à jour. Son coût serait également plus facilement amorti s'il était mis à la disposition de Legato, de Various Voices et même des festivals locaux organisés en Europe.

Tarifs du festival

Tarifs pour les chorales

Notre politique tarifaire s'est inspirée de Various Voices Munich 2018 plutôt que de Bologne 2023, car la situation économique en Belgique et en Allemagne est assez similaire.

Les frais d'inscription des chorales variaient en fonction de la date d'inscription, du nombre de membres et du pays d'origine. La comparaison ci-dessous montre que nos tarifs étaient légèrement inférieurs à l'inflation (évolution des prix au cours des 8 dernières années), sauf pour les plus grandes chorales. Nous assumons notre décision de demander à ces chorales de contribuer davantage, ce qui nous a également permis de limiter la hausse des tarifs pour les délégué·e·s .

Munich registration fees for choirs - early rate		Munich fees actualised with inflation	Brussels early fees by similar choir size ranges	
mini 1-6	100 €	126 €	80 €	1-5 members
medium 16-35	330 €	415 €	380 €	21-30 members
large 36-55	440 €	553 €	600 €	41-50 members
X-large 56+	550 €	691 €	900 €	51+ members
* inflation sept-16/sept-24 = 25,7%				

Traditionnellement, les chorales s'acquittent d'un droit d'inscription calculé en fonction du nombre de membres participant au festival. Nous avons décidé d'adopter un autre système, inspiré du festival « Hand in Hand », qui rassemble des chorales d'Irlande et du Royaume-Uni. Le montant des frais d'inscription au festival « Hand in Hand » est calculé sur la base du nombre total de membres inscrits de chaque chorale. Ce système est plus pratique, car il tient mieux compte de la situation financière réelle de la chorale. Pour de nombreuses chorales, il est de toute façon difficile d'estimer le nombre de membres participant·e·s près de deux ans à l'avance. Nous nous sommes donc appuyés sur les chiffres communiqués par chaque chorale à Legato durant l'été 2024.

Dans la plupart des cas, le système a bien fonctionné. Cependant, nous avons rencontré des problèmes avec 12 % des chorales :

- Certaines chorales ont payé en fonction du nombre de membres qu'elles comptaient envoyer à Bruxelles. Il s'agissait souvent d'une erreur de bonne foi (une habitude prise lors des festivals précédents).
- Certaines chorales ont déclaré un nombre bien inférieur à celui communiqué à Legato, expliquant que le chiffre fourni à Legato était erroné.
- Certaines chorales qui comptaient 41 membres dans les données de Legato n'en comptaient soudainement plus que 40 au moment du paiement (ce qui correspond à une tranche de prix inférieure dans notre barème). Cela nous a donné une impression désagréable de malhonnêteté.
- Chaque chœur se trouvant dans cette situation a été contacté avec bienveillance afin d'obtenir des explications et, le cas échéant, le paiement du solde.
- Après l'ouverture des inscriptions des délégué·e·s , nous avons constaté que trois chorales dépassaient le nombre de choristes inscrit·e·s pour la catégorie dans laquelle elles étaient engagés. Par souci d'équité envers les autres chorales ayant payé le prix correct, nous avons facturé à ces chorales les frais de participation correspondant à leur catégorie.

Le tableau ci-dessous présente la différence entre les inscriptions définitives et ce que nous avions prévu sur la base des données fournies par Legato et de l'expérience acquise lors des festivals précédents. Grâce au nombre plus élevé que prévu de grandes chorales, nous avons perçu davantage de recettes provenant des chorales.

	Inscrits	**Prévu**
Inscription Early – Groupe 3	**1**	4

Inscription chorales 51+ Groupe 2	**3**	6
Chorale 31-40 Groupe 2	**1**	
Early Chorales 1 à 5 membres	**5**	5
Early Chorales 6-12	**7**	4
Early Chorales 13-20	**16**	23
Early Chorales 21-30	**19**	21
Early Chorales 31-40	**14**	12
Early Chorales 41-50	**12**	13
Early Chorales +51	**28**	21
Regular Chorales 1-5	**1**	1
Regular Chorales 6-12	**0**	0
Regular Chorales 13-20	**0**	2
Regular Chorales 21-30	**4**	3
Regular Chorales 31-40	**3**	2
Regular Chorales 41-50	**0**	1
Regular Chorales 51+	**0**	2

Voici quelques points que nous aimerions transmettre à Legato et aux futures équipes organisatrices :

- Nous pensons que la communication est la clé d'une campagne d'inscription réussie. Notre communication était axée sur le nombre limité de places pour les chorales (120), alors qu'en réalité, ce nombre n'avait jamais été aussi élevé. Cela a sans aucun doute incité de nombreuses chorales à s'inscrire plus rapidement.
- Nous savions déjà, d'après les éditions précédentes, que la majorité des chorales s'inscrivent au tarif « Early ». Il est très important d'en tenir compte dans le budget. Le tarif « Early » pour les chorales ne doit pas constituer une réduction sur le coût total du festival. Au contraire, c'est le tarif « Régulier » qui doit être supérieur au coût total du festival, ce qui vous permettra de percevoir un petit supplément.
- Un tarif « normal » nettement moins attractif que le tarif « Early » constitue également une incitation puissante pour les chorales à s'inscrire tôt, ce qui est essentiel pour le préfinancement du festival.
- Il est très important de planifier le budget du festival en fonction de la taille de la chorale, en se basant sur les inscriptions des festivals précédents. Il existe une énorme différence entre le prix payé par une petite chorale de 5 personnes et celui d'une grande chorale de 60 personnes.
- Le fait de demander un prix nettement plus élevé aux très grandes chorales (900 euros pour les chorales de plus de 51 membres, 600 euros pour celles comptant entre 41 et 50 membres) est un choix délibéré de notre part. Nous avons estimé que les grandes chorales pouvaient contribuer davantage à l'effort financier, étant donné qu'elles perçoivent en principe davantage de cotisations. On nous a fait remarquer que, par rapport au nombre de membres, il existait une différence considérable entre une chorale de 50 membres et une chorale de 55 membres. À l'avenir, les organisateurs du festival pourraient envisager de conserver cette gradation progressive (51-60, 61-70, etc.).

- La décision de fonder notre politique tarifaire sur la taille de la chorale, plutôt que sur le nombre de choristes participant au festival, nous a semblé plus équitable pour les chorales et a été bien accueillie. Afin d'éviter tout problème, nous recommandons que chaque chorale soit clairement informée du montant qu'elle devra s'acquitter avant de s'inscrire.
- Nous avons fondé nos estimations de recettes sur les données de Legato 2024, convaincus de leur fiabilité. Mais en réalité, elles ne le sont pas : d'une part, ces chiffres fluctuent d'une saison à l'autre ; d'autre part, les responsables des chorales ont déclaré au festival en septembre 2024 des effectifs différents de ceux qu'ils avaient communiqués à Legato en août 2024. À l'avenir, il sera essentiel de définir une base fiable pour les futures équipes organisatrices, afin d'éviter le risque de surestimer les recettes.

Tarification pour les délégué·e·s

La structure tarifaire pour les délégué·e·s a suscité de nombreux débats au sein de notre conseil d'administration. L'une des conclusions tirées par les membres de Sing Out Brussels ! après Bologne était qu'il était important de rendre la tarification du festival plus inclusive.

Trois propositions ont été avancées : le système classique « pré-inscription / inscription normale / inscription tardive », la proposition de « festival à la carte » (prix de base et coûts supplémentaires pour chaque événement, selon le choix) et la proposition de « prix libre et responsable ». Aucune de ces propositions n'a reçu le soutien unanime du conseil d'administration.

Nous avons finalement retenu la proposition « pré-inscription / inscription normale / inscription tardive », mais avons mis en place diverses solutions pour faciliter l'inscription des délégué·e·s , comme la possibilité de payer en trois versements mensuels ou le recours au Fonds de solidarité (une nouveauté pour notre édition du festival).

Comme pour les chorales, notre politique tarifaire s'est inspirée de Various Voices Munich 2018. Cette comparaison montre que nos prix étaient légèrement inférieurs à l'inflation (évolution des prix au cours des 8 dernières années).

Munich registration fees for delegates		Munich fees actualised with inflation	Brussels fees
Early rate	160 €	201 €	190 €
Regular rate	190 €	239 €	240 €
* inflation sept-16/sept-24 = 25,7%			

Il y a eu moins de problèmes techniques et de questions de la part des délégué·e·s que notre équipe ne le craignait. Les questions portaient principalement sur l'inscription des conjoint·e·s et des ami·e·s, qui devaient s'inscrire en tant que délégué·e·s .

Procédure de paiement

Pour les paiements sur la plateforme Integra, l'équipe du festival a mené une étude de marché afin d'identifier le prestataire le plus avantageux. Nous avons choisi Stripe car cette solution de paiement propose des tarifs plus bas que PayPal, ainsi qu'un service d'assistance technique efficace et réactif. Les estimations budgétaires des recettes brutes et nettes issues des inscriptions se basaient sur les coûts de Stripe. Les chorales et les délégué·e·s devaient donc utiliser Stripe avec leur carte de crédit ou de débit.

Les frais de Stripe varient en fonction du pays d'émission de la carte de crédit ou de débit. Lors de l'estimation de notre budget, nous avons intégré les frais de Stripe dans les tarifs destinés aux chorales et aux délégué·e·s, en fonction des pays représentés au sein de Legato, et nous avons choisi de proposer le même prix aux chorales et aux délégué·e·s , quel que soit leur pays. Les données de Legato ne correspondant pas toujours à la réalité, nous avons dû faire face à des coûts plus élevés, notamment en raison de la surreprésentation des chorales et des délégué·e·s du Royaume-Uni et des grands chorales de l' aux États-Unis .

Pays	Type de carte	Frais Stripe	Devise frais de conversion
Espace économique européen : Belgique, Bulgarie, Croatie, Chypre, République tchèque, Danemark, Estonie, Finlande, France, Allemagne, Grèce, Hongrie, Islande, Irlande, Italie, Lettonie, Liechtenstein, Lituanie, Luxembourg, Malte, Pays-Bas, Norvège, Pologne, Portugal, Roumanie, Slovaquie, Slovénie, Espagne, Suède.	Standard	1,5 % + 0,25 €	2 %
	Premium	1,9 % + 0,25 €	2 %
Royaume-Uni	Standard	2,5 % + 0,25 €	2 %
Autres pays	Standard	3,25 % + 0,25 €	2 %

À la demande de certaines chorales, nous avons commencé à tester le paiement par prélèvement SEPA en octobre 2024. Le principal inconvénient est le délai. Il fallait compter environ dix jours entre le moment où le paiement était effectué et celui où il était enregistré sur Integra et crédité sur notre compte. Le principal avantage est le coût. Les frais de transaction et de conversion sont bien inférieurs à ceux d'une carte de crédit ou de débit, tant pour la chorale ou le délégué que pour le festival.

Nous avons encouragé les chorales et les délégué·e·s des pays de la zone SEPA à utiliser cette solution de paiement, particulièrement intéressante pour ceux issus de pays européens dont la monnaie n'est pas l'euro, car avec le SEPA, les frais de conversion monétaire sont réduits par rapport aux transactions par carte bancaire. Les personnes de tous les pays de l'Espace économique européen et du Royaume-Uni peuvent payer via SEPA, même si leur monnaie n'est pas l'euro, ce qui entraîne une réduction significative des frais Stripe. Notez que le système ne fonctionne pas avec les États-Unis et que nous avons rencontré quelques problèmes avec les

paiements provenant de certain·e·s pays (la Pologne et le Royaume-Uni en particulier).

Nous avons également étudié des solutions commerciales de paiement échelonné, afin de permettre aux participant·e·s d'étaler le paiement des frais d'inscription et d'alléger ainsi le coût du festival. Nous avons jugé ces solutions excessivement coûteuses. Finalement, nous avons opté pour l'option « abonnement » de Stripe, qui peut être adaptée pour permettre le paiement échelonné. Ce mode de paiement s'est avéré utile pour les participant·e·s qui en avaient besoin, mais a nécessité beaucoup de travail manuel, car il n'était pas possible d'adapter INtegra pour gérer ces paiements. **239** participant·e·s ont utilisé cette option.

Ces informations sont d'ordre technique, mais importantes pour les futures équipes organisatrices. Il est essentiel d'inclure les frais de transaction, qui peuvent être très élevés, dans vos prévisions budgétaires. Par exemple, lorsqu'une chorale américaine paie 900 € pour son inscription, plus 18 € de commission de change, Stripe prélève 30 €, et le festival ne reçoit que 870 €. Nous conseillons à la prochaine équipe organisatrice d'envisager la possibilité de fixer les tarifs pour les chorales et les délégué·e·s en fonction de leur pays, afin de compenser précisément les coûts liés aux transactions.

Annulations

L'une des premières tâches entreprises par notre équipe organisatrice a été de rédiger les conditions générales du festival. Ce document administratif précise, entre autres, ce qui se passe en cas d'annulation du festival ou en cas de désistement d'une chorale ou d'un·e délégué·e. Ce document stipulait également que le transfert d'inscription d'un·e délégué·e à un·e autre était interdit, une mesure qui nous avait été recommandée tant par Gala Choruses que par les équipes organisatrices précédentes, pour des raisons de confidentialité et afin de garantir la traçabilité des inscriptions sur la plateforme.

Pour rédiger ces conditions générales, qui ont été signées par toutes les chorales et tous les délégué·e·s lors de leur inscription, nous nous sommes inspirés des conditions générales de Munich et de Bologne, ainsi que d'un modèle fourni par MCI, l'organisateur professionnel de congrès avec lequel nous avons collaboré dès le début du projet.

Toutes les chorales ayant annulé leur participation (14) ont été remboursées conformément aux présentes conditions générales (75 % des frais d'inscription pour les annulations avant le 31 décembre 2024, 50 % avant le 31 décembre 2025, aucun remboursement à compter du 1er janvier 2026).

Les délégué·e·s ayant annulé leur participation ont également été remboursés conformément à ces conditions générales (75 % des frais d'inscription pour les annulations avant le 30 juin, 50 % avant le 31 mars 2026, et aucun remboursement à compter du 1er avril 2026). Une minorité a choisi de faire don du montant remboursé au Fonds de solidarité du Festival.

Nous avons enregistré **233** annulations. Ce nombre élevé a surpris notre équipe. L'impact sur le budget du festival est considérable. Les motifs d'annulation sont variés (raisons financières, raisons de santé, départ de la chorale, etc.). Dans l'ensemble, ces procédures d'annulation se sont déroulées sans encombre. Nous avons toujours veillé au strict respect de nos conditions générales, même dans les rares cas où nous avons été confrontés à des litiges (malentendu concernant l'interdiction de céder son inscription à une autre personne, litige sur le pourcentage des frais d'inscription conservés par le festival, réclamations de quelques personnes qui s'étaient inscrites avant le 30 juin mais n'avaient pas réglé leurs frais d'inscription et dont les frais ont donc été ajustés au tarif normal). Aucun remboursement supplémentaire n'était possible après le 31 mars 2026. Nous avons reçu quelques plaintes à ce sujet, mais cela était vraiment crucial pour le budget du festival, qui avait besoin de stabilité à l'approche de l'événement.

Afin d'éviter des débats interminables sur des cas individuels pouvant ou non justifier un remboursement, nous ne pouvons que recommander aux futures équipes organisatrices de rédiger avec le plus grand soin leurs propres conditions générales.

Programme de soutien

Legato fournit à l'équipe organisatrice de chaque festival une liste des pays éligibles à ce que Legato appelle le « programme de soutien ». Ce programme définit trois groupes de pays. Les pays du groupe 3 bénéficient d'un soutien complet (inscription gratuite pour la chorale et les délégué·e·s , prise en charge des frais de transport, d'hébergement et de restauration). À Bruxelles, seule la chorale ukrainienne était éligible. Les pays du groupe 2 bénéficient d'un soutien partiel (inscription à tarif réduit pour la chorale et les délégué·e·s). À Bruxelles, les chorales de Pologne, d'Estonie et de République tchèque étaient éligibles. Les pays du groupe 1 ne bénéficient d'aucun soutien.

Pour établir la liste des pays éligibles au Programme de soutien, Legato utilise l'indice Rainbow et l'indice de développement humain. Nous ne reconnaissons pas la pertinence de ces indices pour l'élaboration d'un programme de soutien financier, car aucun d'entre eux ne tient compte des facteurs qui déterminent la capacité financière des chorales et des délégué·e·s . Il s'agit ici d'indicateurs tels que le coût de la vie, le pouvoir d'achat, le taux de chômage ou les salaires moyens. Par exemple, l'Espagne obtient de bons résultats dans les deux indices utilisés par Legato, mais affiche le taux de chômage le plus élevé de l'Union européenne.

Suite aux plaintes reçues des chorales espagnoles et italiennes, et après l'annulation – pour des raisons financières – de la participation du seul chœur slovène qui s'était inscrit, nous avons décidé de mener une analyse financière détaillée.

Dans le tableau ci-dessous , nous avons ajusté le prix du tarif « Delegate Early » (190 €) en fonction de l'indice du niveau des prix dans les différents pays[1] . On constate

[1] À partir de l'ensemble de données Eurostat « Parités de pouvoir d'achat (PPA), indices du niveau des prix et dépenses réelles pour les agrégats du SEC 2010 » [prc_ppp_ind]

que la participation au festival coûte deux fois plus cher à un délégué espagnol qu'à un délégué estonien, après application des réductions prévues par le programme de soutien. Les pays en jaune sont ceux qui bénéficient actuellement du programme de soutien. Cela semble indiquer que certains pays (l'Italie, l'Espagne et la Slovénie) ont grandement besoin d'aide.

	Corrigé en fonction de l'indice du niveau des prix
Estonie	**101**
Suisse	**103**
Portugal	**111**
Islande	**113**
Tchéquie	**115**
États-Unis	**128**
Irlande	**131**
Croatie	**132**
Danemark	**133**
Norvège	**140**
Royaume-Uni	**144**
Finlande	**149**
Pologne	**150**
Pays-Bas	**155**
Suède	**156**
Belgique	**160**
Autriche	**161**
Allemagne	**173**
France	**177**
Italie	**191**
Espagne	**202**
Slovénie	**209**

Nous avons également évalué le coût de la participation au festival par rapport au revenu disponible ajusté[2] . On constate ici aussi que la participation au festival représente un coût bien plus élevé pour les délégué·e·s italiens, espagnols et slovènes. À l'exception du Portugal, les autres pays participant actuellement au programme « Support » auraient besoin d'un soutien accru.

	% du revenu disponible ajusté
Norvège	4,12 %
Suisse	4,43 %
Danemark	5,81 %
Suède	5,93 %
Portugal	6,11 %
Irlande	6,58 %
Allemagne	6,62 %
Finlande	6,75 %
Pays-Bas	6,79 %
Belgique	7,00 %
France	7,05 %
Autriche	7,12 %

[2] À partir de l'ensemble de données d'Eurostat « Transactions non financières – données annuelles » [nasa_10_nf_tr]

Tchéquie	7,55 %
Estonie	8,61 %
Croatie	8,83 %
Italie	8,93 %
Pologne	9,31 %
Espagne	10,35 %
Slovénie	11,66 %

Même si nous avons reçu peu de messages directs concernant notre politique tarifaire, nous avons le sentiment que plusieurs chorales et délégué·e·s ont estimé que les prix du festival de Bruxelles étaient trop élevés. Ce sentiment doit être replacé dans le contexte des chiffres ci-dessus, qui montrent que le coût de l'inscription au festival n'a pas le même impact sur le budget personnel selon le pays de résidence.

Nous formulons donc les recommandations suivantes à l'intention de Legato :

- Legato devrait informer de manière proactive les chorales concernés de tout changement apporté à la liste des pays éligibles au programme de soutien. Cette liste est établie par Legato, et non par les organisateurs du festival. Cela permettra d'éviter les malentendus et de fournir des informations claires aux chorales avant le début du processus d'inscription.
- Compte tenu du nombre d'annulations et du nombre de chorales qui ne se sont pas inscrites, il semble que le programme de soutien de Legato ne soit pas adapté à la réalité des chorales. Certaines chorales du groupe 1 disposent de budgets très modestes, soit parce qu'elles n'existent que depuis peu, soit parce qu'elles s'adressent à un public queer aux ressources financières limitées. D'autres chorales doivent faire face à des frais de déplacement considérables pour se rendre au festival en raison de la distance à parcourir. Parallèlement au Fonds de solidarité créé par notre association pour le festival de Bruxelles afin de soutenir financièrement les délégué·e·s du groupe 1, nous pensons qu'il serait intéressant de créer un Fonds de solidarité interne à Legato afin d'apporter un soutien financier aux chorales du groupe 1 qui ne peuvent pas assumer les frais d'inscription. Cela renforcerait considérablement la diversité du festival.
- Sur la base des tableaux ci-dessus, nous invitons le Conseil d'administration de Legato à réévaluer les critères sur lesquels repose le Programme de soutien. Ces critères doivent prendre en compte les facteurs qui déterminent la capacité financière des chorales et des délégué·e·s , afin d'établir la liste des pays éligibles.
- Legato devrait jouer un rôle plus actif dans le programme de soutien en mobilisant des ressources pour financer le programme en général, et pour répondre à des demandes spécifiques en particulier. Il semble très important d'accroître la diversité des participant·e·s.

Enfin, nous avons reçu des demandes d'aide de la part de chorales asiatiques et d'un chœur mexicain (pour la prise en charge des frais de transport et/ou la réduction des frais d'inscription). Il est important de rappeler que le festival est entièrement autofinancé. Il est financièrement impossible d'accorder l'aide demandée à ces chorales, au risque de compromettre l'organisation du festival. Le budget du Programme de soutien (financé intégralement par les frais d'inscription des chorales et des délégué·e·s) couvre l'intégralité des frais de déplacement des chorales du groupe 3. Aucun pays non européen ne figure dans ce groupe. Nous

avons informé ces autres chorales de l'existence du Fonds de solidarité (voir ci-dessous) et nous les avons invités à mettre en place leurs propres actions de collecte de fonds afin de réduire leurs frais de déplacement.

Il appartient également au Conseil d'administration de Legato de décider s'il convient ou non d'étendre le Programme de soutien à des pays hors d'Europe, en tenant compte de l'impact sur le budget des futurs festivals.

Fonds de solidarité

Le programme de soutien de Legato ne prend en compte que les différences entre les pays. Or, nous savons qu'il existe de grandes disparités en matière de moyens financiers entre les régions, et surtout entre les groupes sociaux et les individus.

Pour la première fois dans l'histoire de Various Voices, afin de tenir compte de ces nombreuses difficultés, un Fonds de solidarité a été créé pour réduire les frais d'inscription des délégué·e·s du Groupe 1 confrontés à des difficultés financières.

Ce Fonds de solidarité est une initiative de notre équipe de Bruxelles, qui a placé l'inclusivité financière de l'événement au cœur de son action. Il a été financé par des dons versés par les chorales, les délégué·e·s et les spectateurs lors de l'achat de leurs billets, ainsi que par des activités de collecte de fonds.

Au moment de l'inscription, lorsque les tarifs étaient affichés, les délégué·e·s se voyaient offrir la possibilité de bénéficier du Fonds de solidarité si le montant des frais d'inscription représentait un obstacle pour eux. Dans ce cas, la personne était invitée à payer un tarif réduit (au même prix que les délégué·e·s du groupe 2). Notre objectif était d'accorder à chaque délégué·e le même soutien, dans la limite de 95 €.

Nous avons atteint cet objectif : nous avons pu apporter un soutien aux **225** délégué·e·s qui en avaient fait la demande (soit 5,6 % des délégué·e·s). Le montant total de ce soutien s'est élevé à 21 375 €. Le Fonds de solidarité ayant récolté 29 837 €, l'excédent (8 462 €) a été utilisé pour financer des améliorations en matière d'accessibilité (voir le chapitre « Accessibilité »).

Ce montant provient principalement de la générosité des délégué·e·s . Un·e délégué·e sur cinq a fait un don, d'un montant moyen de 22 €. Leurs dons représentent 57 % des recettes du Fonds de solidarité. L'événement de collecte de fonds « Brussels In Harmony », organisé en mars 2026 avec les quatre chorales LGBTQI+ basés à Bruxelles, a permis de récolter 23 % des recettes du Fonds de solidarité. Le reste provient principalement des dons des chorales.

Il convient de noter que les délégué·e·s venant d'Italie ou d'Espagne étaient, en pourcentage du nombre de délégué·e·s de ces pays, ceux qui avaient le plus besoin de l'aide du Fonds de solidarité. 34 % des délégué·e·s italien·ne·s et 31 % des délégué·e·s espagnol·e·s ont sollicité une aide, ce qui confirme que ces deux pays devraient être inclus dans le programme de soutien.

Compte tenu du succès de cette initiative, nous ne pouvons qu'encourager les futures équipes organisatrices à mettre en place leur propre Fonds de solidarité.

Hébergement

La recherche d'un hébergement pour les festivalier·e·s ne faisait pas partie des attributions de notre équipe organisatrice. Cependant, conscients que le coût de l'hébergement pouvait constituer un obstacle à la participation au festival, nous avons cherché à proposer des solutions à travers deux options : des hébergements abordables pour nos festivalier·e·s et l'hébergement chez l'habitant.

En 2024, nous avons officialisé un partenariat avec le Brussels Booking Desk (BBD), qui avait mis en place une plateforme de réservation d'hôtels pour le « Rendez-vous à Bruxelles » à titre expérimental. Le BBD a développé une plateforme plus complète pour le festival afin de permettre des réservations individuelles ou de groupe à des tarifs avantageux. Cependant, cette sélection d'hôtels restait trop onéreuse pour la plupart de nos festivalier·e·s, qui cherchaient souvent eux-mêmes de meilleures offres ou négociaient directement avec les hôtels.

L'évaluation réalisée par le BBD, qui est davantage habitué à gérer des événements de type conférence, est néanmoins positive : **170** réservations ont été effectuées via la plateforme, pour une durée moyenne de 4 nuits, à un prix moyen de 196 € (petit-déjeuner compris). Tous les hôtels réservés se trouvaient à moins de 5 minutes à pied de Bozar. Le BBD a reçu de nombreuses demandes de groupe, mais celles-ci concernaient principalement des auberges de jeunesse, avec lesquelles la plateforme ne travaille pas.

Parallèlement, nous avons décidé de proposer un hébergement chez l'habitant, en donnant la priorité aux membres de la chorale ukrainienne, puis aux délégué·e·s des chorales du Groupe 2 de Legato, et enfin aux autres membres. Nous étions convaincus de notre capacité à trouver un nombre suffisant de familles d'accueil.

Cela s'est finalement avéré bien plus difficile que prévu. Nous avions sans aucun doute sous-estimé la durée du festival (quatre nuits) et la disponibilité des chambres dans une grande ville où la plupart des gens vivent dans de petits appartements. Nous comptions beaucoup sur le soutien du réseau bruxellois d'organisations LGBTQI+, qui s'est malheureusement révélé très peu coopératif (nos appels à volontaires ont été très peu relayés). Finalement, nous avons clôturé les candidatures d'hébergement en décembre 2024 ; à cette date, nous avions reçu près de 50 candidatures et ne disposions que d'une vingtaine de familles d'accueil disponibles.

Le jumelage des invités et des hôtes s'est alors avéré particulièrement difficile compte tenu du nombre de demandes spécifiques (allergies aux animaux, besoins en matière d'accessibilité, souhait de partager une chambre avec une personne en particulier ou, à l'inverse, de ne pas partager de chambre). Au fur et à mesure de ce processus de jumelage, nous avons découvert que de nombreux festivalier·e·s avaient entre-temps trouvé un hébergement par leurs propres moyens. Certain·e·s n'ont jamais répondu à notre premier contact. Une fois le jumelage effectué, certain·e·s festivalier·e·s se sont désistés parce que l'hébergement était trop éloigné du centre-ville ou ont décidé de louer une chambre d'hôtel sans en

informer l'hôte. À la dernière minute, nous avons dû réattribuer un hébergement à une personne dont l'hôte lui avait envoyé des messages à connotation sexuelle…

Au final, le temps consacré à la gestion de ces hébergements est inversement proportionnel à leur impact sur le festival, puisque seules 29 personnes ont effectivement été hébergées.

Bien que cela soit évidemment bénéfique pour ceux qui en profitent, nous invitons vivement la prochaine équipe organisatrice à bien réfléchir avant de proposer un hébergement chez l'habitant, compte tenu du temps et des efforts considérables nécessaires pour trouver et attribuer les logements. Dans les pays où cela est possible, nous recommandons de s'associer à une organisation d'accueil. Dans certains pays (principalement anglophones), des hébergements sont souvent disponibles dans les universités. Ce n'est pas le cas en Belgique.

Transports

Nous avons conclu un partenariat avec Eurostar à l'automne 2025. Le tarif « Conférence » était accessible aux festivalier·e·s dont les coordonnées devaient être saisies manuellement sur le site web d'Eurostar par l'équipe du festival. 762 personnes ont rempli le formulaire dédié et 360 ont effectivement effectué une réservation sur le site web d'Eurostar. Le tarif « Conférence » était disponible aux dates du festival. Malgré nos demandes, nous n'avons reçu aucune statistique de la part d'Eurostar concernant le nombre de réservations effectuées.

Nous avons également conclu un partenariat avec le groupe Lufthansa, dont fait partie Brussels Airlines. Une plateforme de réservation proposant des vols à prix réduit était à la disposition des délégué·e·s à partir de la mi-juillet 2025. Elle n'était pas gérée par l'équipe du festival. Des tarifs réduits étaient proposés aux festivalier·e·s aux dates du festival. Malgré nos demandes, Lufthansa ne nous a fourni aucun chiffre concernant le nombre de réservations effectuées.

Lieux du festival

Lieux en intérieur

Dès le début du projet, nous souhaitions organiser le festival dans le centre-ville de Bruxelles afin de faciliter les déplacements des festivalier·e·s et de garantir que la ville bénéficie de l'impact économique du festival.

Dans notre dossier de candidature, nous avions proposé d'organiser le festival au Square Meeting Centre et au Bozar. Le Square Meeting Centre est ce grand bâtiment carré à la façade vitrée que vous avez sans doute remarqué sur le Mont des Arts, à deux pas du Bozar, auquel il est relié par un tunnel.

Le Bozar dispose de deux grandes salles de concert. Le Square compte trois salles de conférence et une multitude de petites salles qui auraient pu servir de loges, de salles de réunion ou d'espaces de répétition. Un vaste espace était également disponible à l'intérieur pour accueillir le Village du Festival et les soirées. Cette

solution, la plus pratique en termes d'accessibilité et de centralisation de l'événement, nous avait semblé financièrement viable au vu des devis reçus lors du dépôt de notre candidature. Nous nous sommes rendus au Square à plusieurs reprises et avons noué d'excellents contacts avec les responsables.

Nous avons donc eu un choc désagréable lorsque, en janvier 2024, nous avons reçu les devis révisés, qui incluaient des frais de sécurité, des frais de personnel et d'autres dépenses associées qui ne nous avaient pas été communiqués initialement. Le coût du Square (468 000 euros) était plus de deux fois supérieur à celui du Bozar (200 000 euros). Le coût combiné représentait plus de 50 % du budget total du festival.

Parallèlement, notre directrice musicale, Emily Allison, qui s'était rendue sur place, nous a avertis que les salles du Square étaient des salles de conférence, et non des salles de concert. Elles ne sont pas adaptées aux concerts, et encore moins aux concerts de chorale. Le risque était grand que les coûts techniques liés à l'aménagement de ces salles soient prohibitifs, sans aucune garantie d'une expérience optimale pour les chorales.

Un contretemps est ensuite survenu sur un autre front. En décembre 2023, l'Union européenne a rejeté une demande de subvention que nous avions passé des semaines à préparer. Il s'agissait d'une somme importante (400 000 €) destinée à financer un projet visant à créer un outil de sensibilisation à l'inclusion des personnes LGBTQI+ au sein des chorales européennes, en collaboration avec Legato et RainbowHouse Brussels. Cette subvention devait également financer certains événements du festival (notamment la grande scène en plein air pour le spectacle « Let your heart be heard »), ainsi qu'un poste au sein de la RainbowHouse destiné à soutenir la préparation du festival. Ce coup dur nous a amenés à repenser notre budget et nos prévisions en matière de subventions.

C'est pourquoi nous avons décidé de rechercher des alternatives, tout en conservant notre objectif d'organiser le festival en centre-ville, dans des lieux accessibles.

Après avoir contacté ou visité près de 20 lieux différents, notre choix s'est finalement porté sur le Bozar (Salle Henry Le Boeuf – 1 800 places et Salle M – 465 places), le Cirque Royal (1 700 places), la Madeleine (740 places) et l'Auditorium 490 (Musées royaux des Beaux-Arts, 490 places). Nous avons également approuvé la location du C12, la discothèque située sous la Gare centrale, pour accueillir les soirées.

Si cela a augmenté le nombre de lieux, cela a eu pour avantage de maintenir le festival dans le centre-ville, dans des lieux facilement accessibles en quelques minutes. Parallèlement, nous avons également approuvé le principe d'organiser les concerts de 30 minutes dans quatre lieux plutôt que cinq, afin de réduire nos coûts et d'éviter un effet de « salle vide », étant donné que tous les festivalier·e·s n'assistent pas à tous les concerts. Cela a également permis de ramener le coût total des lieux à environ 300 000 €, soit la moitié de ce qu'il nous aurait coûté de louer Square et le Bozar.

Nous avons signé tous les contrats entre juin et novembre 2024. Compte tenu de la difficulté à préfinancer le festival, car nous ne savions pas à l'époque à quel rythme les chorales s'inscriraient, nous avons négocié et obtenu l'accord financier suivant afin d'échelonner les paiements et de maîtriser le budget du festival : 10 % à la signature, 15 % en janvier 2025, 25 % en juin 2025 et 50 % en mai 2026.

En mars 2025, à la demande des directeur·ice·s artistiques et techniques du festival, nous avons décidé de louer ces salles pour une journée supplémentaire (J-1) afin d'y installer le matériel technique. Cet investissement, nécessaire au confort de nos équipes comme de nos chorales, a naturellement alourdi le budget du festival et a été rendu possible par la révision à la hausse de nos prévisions d'inscriptions des délégué·e·s (de 3 500 à 4 000).

Enfin, nous avons loué plusieurs petites salles appartenant à la RainbowHouse à Bruxelles, ainsi que la salle de répétition habituelle de Sing Out Brussels. Ces salles étaient mises à la disposition des chorales souhaitant organiser des répétitions pendant le festival.

Lieux en plein air et plans de secours

Notre dossier de candidature prévoyait également l'organisation de plusieurs concerts en plein air, notamment dans le Quartier européen ou sur la Grand-Place. N'ayant pas pu obtenir les autorisations nécessaires pour ces projets, nous nous sommes tournés vers la place de l'Albertine, au pied du Mont des Arts, où la scène de la Brussels Pride est installée chaque année. Cette place est proche du Bozar et des autres lieux du festival.

L'objectif était d'y présenter le spectacle « Royalties » le vendredi et celui de « Let Your Heart Be Heard » le samedi, une journée étant réservée au montage le jeudi. Étant donné qu'aucun lieu du centre de Bruxelles n'est suffisamment grand pour accueillir 4 000 personnes, nous avons pensé que ce serait une bonne idée de rassembler tous les festivalier·e·s devant cette scène en plein air.

Pour ce projet, compte tenu de son impact sur la visibilité du festival au sein de la ville, nous avons collaboré avec visit.brussels, l'organisme chargé de la promotion du tourisme à Bruxelles. Fin juin 2024, visit.brussels a confirmé que le site en plein air faisait désormais l'objet d'une option de la part de la Ville. Notre directeurice artistique, Simon Paco, a pris contact avec l'équipe de visit.brussels et son consultant technique, Step in Live, afin de définir l'ensemble de nos exigences techniques. Malheureusement, ce consultant a mis du temps à nous fournir des devis. Malgré notre insistance pendant plus d'un an, nous n'avons reçu un devis qu'au début du mois de juin 2025.

Nous avions prévu un budget de 200 000 € pour la scène en plein air au Mont des Arts. Le prix qui nous a été proposé avoisinait les 300 000 €, principalement en raison de l'explosion des coûts de sécurité (qui représentaient un tiers de ce montant). Même en limitant la durée de la scène en plein air à une seule journée au lieu de deux, le prix restait prohibitif, d'autant plus que ce budget ne tenait pas compte d'une série de frais annexes. Nous avons donc pris la décision difficile d'abandonner le projet de scène en plein air.

À moins d'un an du festival, nous avons dû rapidement mettre en œuvre le plan B. Nous avons décidé de déplacer le spectacle prévu le vendredi 26 juin sur la scène en plein air vers le Cirque Royal, pour une double représentation, et de louer La Madeleine un jour supplémentaire (le vendredi) afin d'y programmer des concerts de 30 minutes à la place de ceux prévus au Cirque Royal. Nous avons déplacé l'événement prévu le samedi 27 juin à l'ING Arena, qui est la plus grande salle de concert de Bruxelles. Le lieu est éloigné du centre-ville, mais nous avons pensé qu'il pourrait séduire les festivalier·e·s car il se trouve à deux pas de l'Atomium, l'un des monuments les plus emblématiques de notre ville, et aussi parce que nous nous souvenions de la belle expérience des concerts au bord d'un lac, en dehors de la ville, lors du Various Voices Munich 2018. L'événement de samedi est ainsi devenu le seul où il était possible de réunir tous les festivalier·e·s au même endroit et au même moment. En juillet 2025, nous avons signé le contrat et réglé l'intégralité des frais de location de l'ING Arena. Au final, le coût total des lieux s'est élevé à 387 000 €, alors que le coût cumulé de la location de la Square, du Bozar et de la scène en plein air aurait atteint près d'un million d'euros ! Nous n'aurions pas pu financer cela sans augmenter considérablement les frais d'inscription des festivalier·e·s.

En plus de nous permettre de réaliser des économies, ce lieu a également dissipé certaines de nos inquiétudes : l'accessibilité était garantie (des places assises, ce qui n'était pas possible en extérieur), les risques liés à la météo étaient limités et il était possible de vendre des billets au public, ce qui était essentiel pour nous et incertain en extérieur, car nous ne savions pas si la Ville de Bruxelles nous accorderait l'autorisation de privatiser l'espace public afin d'organiser un événement payant. Maintenant que nous connaissons les circonstances dans lesquelles le festival s'est déroulé, cette décision s'avère clairement avoir été la meilleure, car tout événement en plein air aurait automatiquement dû être annulé en raison de la tempête qui menaçait ce jour-là.

Le projet « Square » ayant été abandonné, nous avons également cherché un autre emplacement pour le Village. Notre premier choix s'était porté sur la Place du Musée (le grand parking situé en face de l'Auditorium 490). Comme pour la scène en plein air, les coûts proposés par visit.brussels et Step in Live représentaient plus du triple de ce que nous avions prévu (70 000 € au lieu de 20 000 €). Nous avons cherché des alternatives à l'espace prévu afin de réduire nos coûts. Visit.brussels a finalement proposé d'accueillir le Village dans ses locaux, en nous laissant utiliser la Cour d'honneur, la Salle des Guichets et diverses autres salles pour héberger nos bénévoles et le bureau du festival. Cette solution présentait l'avantage d'être située au cœur des lieux du festival et d'être nettement moins coûteuse en termes de sécurité, le Village n'ayant pas besoin d'être surveillé la nuit, lorsque le portail de la Cour d'honneur est fermé. Cela a permis de ramener le coût du Village à 40 000 €.

Nous tenons à faire savoir aux futures équipes organisatrices que ces décisions n'ont pas été faciles à prendre. Elles démontrent qu'il existe un fossé important entre nos rêves et la réalité. Elles ont été source de beaucoup de stress et d'incertitude quant à la meilleure ligne de conduite à adopter. Cependant, nous sommes restés fidèles à notre objectif initial : des lieux centraux et des coûts maîtrisés. Il faut savoir s'adapter, prendre des décisions en donnant la priorité aux intérêts des festivalier·e·s, et assumer les choix que l'on a faits.

Le projet « Let Your Heart Be Heard »

Nous étions convaincus de l'importance d'organiser un moment de chant collectif pendant le festival. Cela répondait également à une forte demande exprimée par les chorales participantes. À Dublin en 2014, un chœur du festival, constitué pour l'occasion, avait été formé. À Munich en 2018, nous avions interprété ensemble la *Carmina Burana* de Carl Orff. À Bologne en 2023, nous avons chanté *I Am What I Am* pour clôturer le concert de gala. Nous voulions nous démarquer et proposer quelque chose de nouveau : une œuvre écrite spécialement pour le festival.

Nous avons demandé à Simon Finn, ancien membre de Sing Out Brussels ! et désormais membre des Pink Singers, d'écrire une chanson intitulée « Let Your Heart Be Heard », qui est le slogan du festival de Bruxelles. Nous connaissions déjà le travail de Simon depuis que Sing Out Brussels ! avait réalisé un enregistrement en studio et un clip vidéo de sa composition « In These Heels », une chanson écrite à la suite du massacre homophobe survenu dans une boîte de nuit d'Orlando en 2016.

Simon Finn a participé à une réunion consacrée à l'identité du festival, ce qui l'a aidé à façonner cette chanson pour en faire une pièce chorale positive, ludique et libératrice, destinée non seulement à rassembler physiquement nos chorales, mais aussi à symboliser la joie de chanter ensemble et nos rêves communs.

Nous avons demandé à Philippe Maniez d'arranger la chanson pour chorales. Compositeur, batteur, arrangeur et professeur, Philippe Maniez avait déjà arrangé plusieurs chansons pour Sing Out Brussels !, dont « In These Heels ». Philippe Maniez a écrit l'arrangement dans différents formats (à 4, 8 et 16 voix). Nous avons reçu les partitions et les enregistrements audio des différentes parties vocales.

Ces ressources ont été mises à la disposition des chorales et des festivalier·e·s à partir de mai 2025. Nous avons invité tous les chorales participantes à apprendre la chanson en vue du festival, dans le but de l'interpréter ensemble à la fin du spectacle « Let Your Heart Be Heard » à l'ING Arena. Comme nous souhaitions que le festival soit ouvert à la ville et à ses habitants, nous avons décidé d'impliquer des chorales bruxellois et belges, en les invitant à apprendre la chanson et à chanter avec nous. L'objectif du projet n'était pas uniquement musical. Nous voulions également fournir aux chorales belges de bonnes pratiques et des outils pour promouvoir l'inclusion des personnes LGBTQI+.

Nous avions beaucoup d'ambition, mais, malheureusement, nous n'avons suscité que peu d'intérêt. Était-ce dû à des préjugés vis-à-vis de la nature LGBTQI+ du projet ? À un manque d'intérêt compte tenu des emplois du temps déjà chargés des chorales ? À la chanson elle-même ? À la crainte de faire de l'ombre aux projets d'autres chorales ? À une méconnaissance du festival « Various Voices », largement inconnu en dehors de la communauté chorale LGBTQI+ européenne ? Nous ne le savons pas.

Nous avons tenté à plusieurs reprises d'établir un partenariat avec « A Chœur Joie », la Fédération francophone belge des chorales amateurs, sans succès (nous avons même reçu une réponse teintée d'homophobie). Nous avons eu plus de succès avec Koor & Stem, l'équivalent flamand, dont l'équipe a répondu avec

enthousiasme. Nous avons établi un partenariat avec cette organisation, qui a contribué au financement de nos projets de communication et a joué un rôle actif dans la sensibilisation à notre projet au sein de son réseau.

En septembre 2025, Sing Out Brussels ! a enregistré la chanson en studio et tourné un clip vidéo, avec trois objectifs en tête :

- Impliquer activement les membres de Sing Out Brussels ! dans les préparatifs du festival
- Disposer d'un outil de communication percutant destiné aux festivalier·e·s, au grand public et à tous nos partenaires potentiels.
- Encourager les festivalier·e·s à apprendre cet hymne en vue du festival.

Le projet a été coproduit par les associations à but non lucratif Various Voices Brussels 2026 et Sing Out Brussels!. La directrice musicale du festival, Emily Allison, a supervisé la commande et les corrections de l'arrangement réalisé par Philippe Maniez. Elle a également recruté les musiciens, dirigé la chorale et validé le mixage final. Simon Paco, directeurice artistique du festival, a constitué une petite équipe de bénévoles issus de la chorale pour élaborer le scénario de la vidéo, en collaboration avec La Horde Productions, une société audiovisuelle bruxelloise dirigée par des personnes queer, et a supervisé le tournage et le montage de la vidéo.

La chorale Sing Out Brussels ! a mis à profit ce projet pour favoriser l'intégration de ses nouveaux membres, recrutés au cours de l'été 2025. Chaque candidat·e à l'audition a dû apprendre la chanson « Let Your Heart Be Heard ». Les premières répétitions de la saison ont été consacrées à ce projet, suscitant ainsi un vif enthousiasme autour du festival.

L'enregistrement en studio et le tournage de la vidéo ont eu lieu au cours du même week-end de septembre 2025. La chanson a été enregistrée en un après-midi au Jet Studio à Bruxelles, en présence de l'équipe de tournage. Le lendemain, nous avons tourné la vidéo dans divers lieux emblématiques de la ville (la Grand-Place, la Bourse de Bruxelles, le Parc de Bruxelles, le quartier Saint-Jacques).

La chanson est sortie fin octobre sur toutes les plateformes musicales (Spotify, Apple Music, etc.), où elle est toujours disponible. Le clip a été diffusé mi-novembre et a été largement partagé sur YouTube et sur nos réseaux sociaux.

Nous avons déposé plusieurs demandes de subventions publiques pour ce projet et avons reçu le soutien de la Fédération Wallonie-Bruxelles (Égalité des chances), de la Loterie nationale et de Rainbow Visibilities, un projet commun mené par la Cocof (Communauté française de Bruxelles) et RainbowHouse Brussels. La somme récoltée a couvert l'intégralité des coûts (environ 15 000 €) de ce projet, qui n'a donc rien coûté ni aux deux associations ni aux festivalier·e·s.

Le projet « Let Your Heart Be Heard » s'est poursuivi en 2026, en prélude au festival. Nous avons conclu un partenariat avec Bozar afin d'organiser des répétitions avant le festival, dans le but de faire chanter les Bruxellois·es.

Trois répétitions ont eu lieu en avril, mai et juin 2026 sur la scène de la magnifique salle Henry Le Boeuf. Nous avons mis en place un système d'inscription à ces répétitions, moyennant une participation symbolique de 5 €, car l'objectif n'était

pas ici de générer des bénéfices. Aucune expérience préalable n'était nécessaire. 85 personnes se sont inscrites aux répétitions, chacune d'entre elles réunissant une cinquantaine de participant·e·s, dont des membres de Sing Out Brussels ! qui étaient présents pour apporter leur soutien et aider à l'apprentissage. Les participant·e·s provenaient d'horizons très variés : chorales bruxelloises, communauté LGBTQI+... Certain·e·s n'avaient jamais chanté dans une chorale auparavant et y ont vraiment pris goût.

Au départ, il était prévu que ces personnes interprètent l'hymne depuis le public le 27 juin, mais compte tenu de leur engagement et des liens qui se sont progressivement tissés entre elles, nous les avons invitées à nous rejoindre sur scène à l'ING Arena. Trente personnes ont saisi cette occasion pour interpréter cet hymne puissant en tant qu'alliées, aux côtés de nos chorales LGBTQI+.

Une fois encore, ce projet participatif n'a rien coûté aux festivalier·e·s. Bozar a mis à disposition la salle de répétition et a également rémunéré la directrice musicale, Emily Allison. RainbowHouse Brussels a intégré l'une de nos répétitions au programme de la Brussels Pride Week en mai, ce qui nous a permis d'obtenir un financement pour couvrir les honoraires du pianiste.

Bien que ce projet participatif n'ait touché qu'un nombre limité de personnes, il a largement contribué à nous ouvrir les portes de la couverture médiatique. Nous avons donné plusieurs interviews à la radio au sujet de ce projet grâce à notre stratégie de communication axée sur « la plus grande chorale jamais vue à Bruxelles » (voir la section « communication »).

Parallèlement, une enquête a révélé que les chorales inscrites au festival se montraient peu enthousiastes à l'idée d'apprendre la chanson, pour diverses raisons (difficultés d'apprentissage pour les chorales non SATB, complexité excessive, manque de temps). Notre directeurice artistique et notre directrice musicale ont donc contacté les chorales devant se produire lors du spectacle « Let Your Heart Be Heard » pour les encourager à apprendre la chanson, ce que la plupart d'entre elles ont fait.

Au cours du festival, Emily Allison a animé deux répétitions organisées au Bozar, chacune réunissant une centaine de participant·e·s pour une séance de chant en groupe.

L'hymne a été interprété par Sing Out Brussels ! lors de la cérémonie d'ouverture, puis le 27 juin à l'ING Arena par environ 500 choristes répartis sur la scène et dans les allées latérales.

Ce projet nous a demandé beaucoup de temps et d'énergie. Nous regrettons qu'il n'ait pas suscité davantage d'enthousiasme, ni parmi les chorales bruxelloises ni parmi les inscrits au festival, ce qui contraste avec les demandes de nombreux festivalier·e·s souhaitant avoir l'occasion de chanter en groupe. Nous sommes néanmoins très satisfaits de la qualité avec laquelle ce projet a été mené, de son retentissement médiatique et du rôle qu'il a joué pour renforcer la motivation des membres de Sing Out Brussels ! en vue du festival.

Communication

Identité graphique

Dès le départ, nous avons souhaité doter notre festival d'une identité forte. Un travail considérable a été nécessaire pour définir les valeurs que nous souhaitions promouvoir : interaction, créativité, inclusion, joie, durabilité, ouverture, défense des causes, solidarité et diversité.

Pour développer l'identité visuelle du festival, nous avons décidé de collaborer avec Kidnap Your Designer (KYD), une entreprise gérée par des personnes queer et spécialisée dans les événements culturels. Nous avons pu compter sur l'aide inestimable de leur équipe tout au long de ce processus.

À l'issue d'une séance de brainstorming, KYD a proposé le slogan du festival, « Let Your Heart Be Heard », ainsi qu'une identité visuelle. Nous avons eu un véritable coup de cœur pour le logo et ses icônes, qui mettent en avant l'identité bruxelloise du festival, son caractère international, son rôle de porte-parole de la communauté, son engagement politique, son caractère inclusif, sa force et sa joie.

La police de caractères du logo, avec ses lettres légèrement inclinées, rappelle des notes de musique.

Ce logo et ses icônes se sont révélés être un outil de communication très puissant, que nous avons pu adapter de multiples façons tout au long de la préparation du festival et pendant l'événement lui-même. Nous sommes convaincus que cette identité visuelle a contribué à susciter un soutien et une sympathie pour notre événement.

Site web

À partir de 2022, la mise en place d'un site web pour le festival est devenue notre priorité. Il était essentiel pour nous de disposer de cette sorte de carte de visite : qu'est-ce que Various Voices ? À qui s'adresse-t-il ? Quel est l'objectif du festival ?

Grâce à KYD, nous avons pris contact avec Cobea, une petite agence de développement web bruxelloise, parfaitement adaptée à une organisation à but non lucratif comme la nôtre. Son équipe (Valérie, Lorraine et Jean-Pierre) a travaillé d'arrache-pied pour répondre à nos besoins. L'un de leurs principaux défis consistait à créer un site web répondant à la fois aux besoins des chorales et des délégué·e·s , ainsi qu'à ceux du grand public.

Nous avions également besoin d'un outil convivial et flexible afin de pouvoir mettre à jour le site et ajouter du contenu nous-mêmes. L'ajout d'une rubrique « Actualités », mise à jour chaque mois avec un nouvel article, a contribué à améliorer notre référencement sur les moteurs de recherche.

Dans un premier temps, le site web a été mis en ligne quelques jours avant Various Voices Bologna 2023. À ce stade, il servait uniquement de vitrine et d'outil permettant de collecter des adresses e-mail pour les abonnements à la newsletter.

Lorsque les inscriptions ont été ouvertes en septembre 2024, le site est devenu le lieu où les chorales – puis les délégué·e·s – pouvaient trouver des informations pratiques sur les conditions générales, les dates et les frais d'inscription. Nous y avons mis en ligne tous les documents pertinents (conditions générales, code de conduite, etc.). Nous avons rédigé une foire aux questions (FAQ), que nous avons mise à jour au fur et à mesure que nous recevions de nouvelles questions.

À partir de 2025, nous avons préparé la deuxième phase du site web afin de présenter les chorales participantes et le programme du festival. Nous avons recueilli les informations nécessaires à la création d'une page web pour chaque chœur participant grâce à un questionnaire axé sur la communication envoyé à chacun d'entre eux. Parallèlement, Cobea a développé les pages web requises, en les connectant à l'API de la plateforme Integra afin d'extraire automatiquement les données fournies par les chorales. Ce fut une tâche difficile, car l'API d'Integra est obsolète et conçue exclusivement pour l'application Integra.

En décembre 2024, nous avions rassemblé la plupart des informations et traduit tous les textes en trois langues. Nous avons mis en ligne ces pages consacrées aux chorales le 1er janvier 2026.

L'étape suivante a consisté à finaliser les pages consacrées au programme du festival, en suivant le même principe (le contenu de ces pages a été directement extrait d'Integra). Le programme complet du festival était disponible en ligne à partir du 1er avril 2026.

Une fois les inscriptions des délégué·e·s clôturées, nous avons repensé les autres pages du site web. Jusqu'alors, celui-ci était destiné aux inscriptions au festival et visait à fournir un aperçu général du festival à nos partenaires. À partir d'avril 2026, il s'est davantage orienté vers le grand public, dans le but de présenter le programme et de vendre des billets.

Nous reviendrons plus tard sur l'utilisation du site web pendant le festival. Notre conclusion à ce stade est qu'un site web complet et facile à gérer par l'équipe organisatrice est essentiel pour la communication. Il est également important de garder à l'esprit que cela nécessite beaucoup de travail et de temps, en particulier lorsque le site est trilingue (chaque tâche doit être effectuée trois fois !). Nous ne regrettons pas cette décision, qui visait à démontrer notre engagement en faveur de l'inclusion. L'ajout d'autres langues aurait toutefois imposé une charge de travail disproportionnée.

La campagne de Bologne

« Various Voices Bologna 2023 » a constitué une formidable opportunité pour toucher notre public cible. Nous avons donc organisé une campagne de communication dans le cadre de cet événement. Fidèles à notre engagement en faveur du développement durable, nous souhaitions éviter de produire un simple prospectus jetable. KYD nous a alors proposé l'idée d'une feuille d'autocollants comportant, d'un côté, le logo et ses icônes sous forme d'autocollants, et au verso, des informations sur le festival ainsi qu'un code QR permettant de s'abonner à la newsletter. Nous avons envoyé près de 4 000 autocollants à Bologne, et chaque

festivalier·e en a trouvé un dans son kit de bienvenue. Cet outil promotionnel ludique a été très bien accueilli.

Parallèlement, deux représentants de Bozar ont participé au festival (le directeur musical et le responsable de l'engagement du public). Visit.brussels a envoyé sa représentante en Italie à Bologne. Nous avons tenu un stand commun dans le village du festival. Cependant, le stand n'a suscité que peu d'intérêt, car le festival de Bruxelles semblait encore lointain à ce moment-là. Quoi qu'il en soit, les bases de notre campagne de communication étaient posées !

Réseaux sociaux

Les comptes de Various Voices sur les réseaux sociaux appartiennent à Legato ; les comptes @variousvoiceschoirfestival sont donc transmis d'un festival à l'autre. C'est au moins un domaine dans lequel les nouvelles équipes organisatrices n'ont pas à repartir de zéro ! Nous avons conservé les abonnés des éditions précédentes.

Nous avons repris ces comptes de réseaux sociaux en septembre 2023, une fois que Bologne eut achevé son travail de communication. Au début, nous n'avions pas grand-chose à communiquer, ce qui a ralenti le démarrage. Ce n'est vraiment qu'à l'ouverture des inscriptions, en septembre 2024, que nous avons commencé à structurer notre communication, en utilisant trois modèles différents fournis par KYD pour des publications axées soit sur l'information (un visuel accompagné d'un texte), soit sur une image, soit sur le programme (plusieurs visuels dans un carrousel). Ces visuels étaient, bien sûr, agrémentés de nos pictos.

De septembre 2024 à décembre 2025, nous avons axé notre communication exclusivement sur les chorales et les festivalier·e·s, avec deux publications par mois (trois à partir de septembre 2025) : des informations sur les inscriptions, une présentation des lieux du festival, une présentation de l'équipe du festival et un aperçu des principaux événements du festival. Nous avons publié une story à chaque fois qu'une nouvelle chorale s'inscrivait. Nous avons tagué Legato, la chorale nouvellement inscrite et Sing Out Brussels dans chaque story, ce qui a généré des partages. Ces stories ont été regroupées dans la rubrique « Moments forts » de notre compte Instagram. Elles ont suscité de nombreuses réactions.

Fin 2024, dans le sillage de l'élection de Donald Trump et de la prise de position de Meta sur l'inclusivité, nous avons également débattu de l'opportunité de maintenir notre présence sur les réseaux Facebook et Instagram. Nous avons décidé de rester afin de ne pas contribuer à un manque de représentation de notre communauté sur ces réseaux, et nous avons également communiqué sur la situation. Parallèlement, l'équipe organisatrice est passée de WhatsApp à Signal pour ses communications internes.

En novembre 2025, la promotion du clip « Let Your Heart Be Heard » a occupé une place prépondérante sur nos réseaux sociaux.

De janvier à mi-mai 2026, nous avons mis en avant les 114 chorales participantes sur les réseaux sociaux. Cela a nécessité une planification minutieuse afin de nous assurer d'avoir suffisamment de temps pour présenter chacune d'entre elles avant le début du festival. La préparation de ces publications a pris beaucoup de temps.

Chaque chœur a été tagué dans la publication correspondante, ce qui a généré des partages et nous a permis de gagner de nombreux abonnés.

De mi-mai à mi-juin, nous avons mis en avant les artistes invités se produisant lors des spectacles et des cérémonies. Ces publications ont également été partagées par les artistes eux-mêmes, ce qui a stimulé les ventes de billets et l'engagement sur nos comptes

Parallèlement, nous avons continué à publier des messages pour promouvoir le programme du festival, la vente de billets, le projet « Let Your Heart Be Heard », la boutique du festival, ainsi que pour lancer nos appels à bénévoles et remercier nos partenaires.

Newsletters

À partir de septembre 2023, nous avons commencé à envoyer une newsletter par mois aux quelques personnes qui s'y étaient abonnées après Bologne. Bien que cela ne soit pas conforme au RGPD, nous avons ajouté les coordonnées de toutes les chorales membres de Legato à la liste de diffusion, car c'était le seul moyen dont nous disposions pour les contacter.

Au fil du temps, nous avons envoyé trois newsletters par mois, destinées à trois publics cibles différents : la newsletter des responsables de chorales (à partir de septembre 2024, au début de chaque mois, concernant l'inscription de leur chœur et leurs tâches en tant que responsables), la lettre d'information destinée aux délégué·e·s (à partir de janvier 2025, concernant leur propre inscription et des informations spécifiques aux délégué·e·s), et, de manière plus sporadique, la lettre d'information externe (au fil du temps, celle-ci a été adaptée au grand public). L'ensemble de cette communication a suscité de l'anticipation et de l'enthousiasme, tout en informant clairement chacun de l'avancement des préparatifs du festival.

Dans le cadre de l'enquête post-festival, nous avons reçu des plaintes concernant le nombre de lettres d'information envoyées. Il est vrai que certaines personnes ont reçu les trois lettres d'information, car elles étaient à la fois délégué·e·s , responsables de chœur et abonnés à la lettre d'information destinée au grand public.

Nous estimons toutefois qu'il était utile de répéter régulièrement ces informations et de communiquer directement avec tous les participant·e·s au festival. Lors des éditions précédentes, la communication s'adressait presque exclusivement aux chefs de chœur, rarement aux délégué·e·s , qui arrivaient souvent au festival sans rien savoir de l'organisation de l'événement.

Nous avons le sentiment que les réactions à cette communication reflètent sans aucun doute ce que nous vivons tous au sein de nos chorales : certaines personnes se plaignent d'être submergées d'informations, d'autres se plaignent de ne pas être tenues informées du tout, sans parler de celles qui ne lisent jamais les informations et se plaignent ensuite de ne pas être informées.

Nous laissons aux futures équipes organisatrices le soin de déterminer la meilleure façon de communiquer avec les chorales et les délégué·e·s .

Gestion des e-mails

Plutôt que de créer des adresses e-mail individuelles pour chaque membre de l'équipe organisatrice, nous avons choisi de mettre en place une seule adresse e-mail générale afin de garantir que tout le monde ait accès au même niveau d'information. Nous étions principalement trois à gérer la boîte de réception, et notre objectif a toujours été d'être aussi réactifs que possible.

La plupart des personnes qui nous ont contactés ont reçu une réponse dans les 24 heures, sauf dans les cas où la réponse nécessitait des recherches supplémentaires. Cette réactivité a été très appréciée et nous a valu de nombreux compliments.

Il est important de prendre conscience que la gestion des e-mails prend énormément de temps. Au fil du temps, nous avons d'ailleurs préparé des réponses types aux questions les plus fréquentes. Mais c'est cette réactivité qui permet d'instaurer la confiance.

Rendez-vous à Bruxelles / Festival Hand in Hand

En juin 2024, Sing Out Brussels ! a accueilli le « Rendez-vous à Bruxelles » organisé par Legato. Une vingtaine de personnes ont participé à cet événement, qui a réuni des chefs de chœur venus du Royaume-Uni, d'Allemagne, des Pays-Bas, d'Italie, d'Espagne, de Norvège et d'Islande.

La délégation a visité les principaux lieux du festival, avec notamment une visite des coulisses du Bozar. Notre directeurice artistique, Simon Paco, leur a également présenté notre projet artistique. Le conseil d'administration a fourni toute une série d'informations pratiques. La journée s'est poursuivie par un concert de Sing Out Brussels !, Voces Gaudii (Varsovie) et DynamiQ Voices (Utrecht). Une fabuleuse soirée d'après-concert et un délicieux brunch ont clôturé le week-end. Cette organisation conjointe de Legato, Sing Out Brussels ! et Various Voices Brussels 2026 a permis aux participant·e·s de se faire une idée précise de ce que serait l'expérience du festival et a rendu notre projet beaucoup plus concret.

Celleux qui ont participé à cet événement se souviennent sans doute qu'il s'est déroulé aux dates prévues pour le festival. Il faisait un froid glacial à Bruxelles et le ciel était gris. À l'époque, personne n'aurait pu imaginer que nous serions confrontés à une terrible vague de chaleur deux ans plus tard…

Quelques mois plus tard, nous avons reçu un résumé de l'enquête menée par Legato à la suite de ce « Rendez-vous à Bruxelles ». La plupart des remarques avaient déjà été formulées au cours du week-end et l'équipe du festival en a tenu compte (accessibilité, possibilités de concerts, contenu des spectacles). Nous avons rappelé aux chorales que nous faisions de notre mieux pour organiser un festival qui convienne à tout le monde, mais qu'il ne serait pas possible de satisfaire à 100 % l'ensemble des festivalier·e·s.

Enfin, en août 2024, Sing Out Brussels ! a participé au festival Hand in Hand (festival

dédié aux chorales LGBTQI+ du Royaume-Uni et d'Irlande), en tant que seule chorale continentale invitée. Nous en avons profité pour promouvoir le festival en distribuant nos autocollants et en discutant avec les participant·e·s. Il était évident que notre festival était très attendu.

Boutique du festival

Ce point relève davantage du merchandising que de la communication, mais nous incluons néanmoins la boutique du festival parmi nos outils de communication.

Nous avons longuement discuté, lors des réunions du conseil d'administration, de la production d'un t-shirt du festival. Le débat portait sur la durabilité de ces t-shirts (souvent de mauvaise qualité, fabriqués en Asie…) et sur leur caractère inclusif (des modèles taille unique adaptés aux hommes de corpulence « standard », mais pas aux autres morphologies).

En nous appuyant sur l'expérience de Sing Out Brussels !, qui avait déjà mené des recherches sur ce sujet pour ses propres t-shirts, nous avons décidé d'utiliser la plateforme RedBubble. Cette plateforme adopte une approche durable, car aucun produit n'est fabriqué tant qu'il n'a pas été commandé. Cela signifie qu'il n'y a ni stock ni gaspillage. De plus, RedBubble rémunère équitablement ses artistes et designers. Elle propose une large gamme de motifs pour vêtements et nous a permis de proposer d'autres articles que des t-shirts (pulls, casquettes, mugs, tapis de souris… et même un rideau de douche ou du linge de lit !).

KYD a conçu les motifs, qui ont été automatiquement adaptés à différents produits par RedBubble.

Voici un récapitulatif des performances de la boutique en termes de chiffre d'affaires et d'articles vendus :

- 335 t-shirts (dont 139 avec le logo LYHBH et 144 avec le logo VV26)
- 67 autres articles textiles (pulls, casquettes, chaussettes)
- 114 autocollants et aimants
- 27 articles divers (tapis de souris, coque pour iPhone, sac fourre-tout, carnet, oreiller…)
- 10 mugs

Les consommateurs ont dépensé un total de 7 334 €. Le festival a prélevé une marge de 7 % sur les articles vendus. L'objectif de la boutique n'était pas de réaliser des bénéfices. Elle est toujours ouverte à l'heure actuelle.

Publicité

Outre la promotion du festival auprès de notre public cible (chorales et choristes LGBTQI+), nous avons alloué un budget publicitaire pour promouvoir le festival auprès du grand public en Belgique. L'objectif de ces campagnes publicitaires était double : inciter le public belge à acheter des billets pour l'événement et renforcer la visibilité de celui-ci dans la sphère publique.

Nous avons noué un partenariat avec Tipik (un média appartenant à la RTBF, la radiotélévision publique belge francophone) : ce partenariat avec ce média

national nous a permis de bénéficier de deux campagnes publicitaires à la radio en mars et mai 2026, sans frais supplémentaires pour le festival hormis la production des deux spots publicitaires. Cette campagne a été accompagnée d'un article en ligne, dont la visibilité a été mise en avant sur le site web de la RTBF.

Nous avons également noué un partenariat avec Bruzz, un média néerlandophone basé à Bruxelles. Un spot publicitaire a été diffusé en juin 2026. Nous avons bénéficié d'un tarif réduit pour cette diffusion.

Par ailleurs, nous avons lancé une campagne d'affichage. 25 affiches ont été placées sur des panneaux publicitaires JC Decaux à divers emplacements clés du centre-ville de Bruxelles, juste avant et pendant le festival.

La majeure partie de notre budget publicitaire a été investie dans des bannières placées sur des lampadaires à 25 emplacements particulièrement visibles à travers Bruxelles à partir de la mi-juin 2026. Une dizaine de ces bannières ont été vandalisées la nuit suivant leur installation, mais celles qui sont restées ont assuré une grande visibilité au festival tout au long de l'événement. De nombreux festivalier·e·s ont également pris des photos de ces magnifiques bannières, qui ont apporté une touche de couleur à la ville.

Il est difficile de mesurer l'impact de ces publicités sur la fréquentation du festival. C'est du projet des bannières dont nous sommes les plus fiers. Nous avons reçu de nombreux retours positifs à leur sujet. Leur conception, leur taille et leur visibilité ont largement contribué à conférer de la crédibilité au festival et à renforcer sa notoriété.

Couverture médiatique

Nous avons contacté la presse généraliste à plusieurs reprises pendant les préparatifs du festival. Nous avons d'abord publié un communiqué de presse avec le soutien de visit.brussels lorsque Legato a annoncé que Bruxelles avait été choisie pour accueillir le festival. Une dépêche de l'agence de presse Belga a été reprise par de nombreux médias : La Libre Belgique, La Dernière Heure, Bruzz, Het Laatste Nieuws, Knack, la RTBF et RTL.

À la suite de notre participation au festival de Bologne en 2023, « Les Grenades », le projet féministe et inclusif de la RTBF, a consacré un article au festival de Bruxelles.

En 2024, l'événement « Various Voices Rising », organisé dans le cadre des « Rendez-vous à Bruxelles », nous a valu un reportage sur la chaîne de télévision régionale BX1, ce qui a permis de renforcer la visibilité du festival.

Nous avons publié un nouveau communiqué de presse en janvier 2025, alors que le festival affichait déjà complet avec 120 chorales inscrits : Bruzz, RTBF, DH, BX1, La Libre, Brussels Times.

En 2026, notre communication s'est d'abord concentrée sur le projet participatif « Let Your Heart Be Heard » et sur les répétitions organisées au Bozar en amont du spectacle du 27 juin. Cela nous a valu d'être invités à l'émission matinale de Vivacité

Bruxelles (une chaîne régionale de la RTBF) pour promouvoir le projet. Nous avons également été invités à l'émission matinale sur Tipik (RTBF).

Nous avons noué un partenariat avec le média bruxellois LGBTQI+ Ket, qui a consacré de nombreux articles au festival au fil du temps : 22/02/26, 25/02/26, 04/03/26, 11/03/26, 02/04/26, 17/04/26, 27/04/26, 25/05/26, 29/06/26, 02/06/26, 04/06/26, 14/06/26.

À l'approche du festival, nous étions déçus que les médias grand public ne manifestent pas davantage d'intérêt pour notre projet, malgré un contexte propice à sa visibilité (les défis liés aux droits des personnes LGBTQI+ à l'échelle mondiale, la popularité croissante du chant choral, le caractère unique de l'événement et son immense impact économique sur la ville). Cependant, tout a basculé à la suite des actes de vandalisme qui ont touché une dizaine de nos bannières promotionnelles. Le choc a été tel que nous avons spontanément publié un message en réaction sur Instagram. Cette publication est rapidement devenue virale. Elle a été vue plus de 130 000 fois, a reçu 3 300 « j'aime », a été partagée 500 fois et a généré près de 200 commentaires. Ce buzz considérable a attiré l'attention des médias, qui ont publié de nombreux articles et réalisé des interviews sur le festival dans les jours qui ont suivi : Sudinfo, Bruxelles Today, la RTBF, Bruzz, la VRT, Het Laatste Nieuws, La Libre et La DH.

Si nous avons apprécié la solidarité qui a suivi cet acte de vandalisme homophobe, nous avons regretté qu'il ait fallu cet incident pour que les médias s'intéressent au festival. Nous avons donc publié un nouveau communiqué de presse, exhortant les médias à sortir le festival des rubriques « Faits divers » pour le placer dans les rubriques « Société » ou « Culture ». À la suite de ce communiqué, nous avons été invités à l'émission matinale de Bruzz et de BX1 pour parler du festival en général.

PENDANT LE FESTIVAL

La canicule

On dit que les Belges sont obsédé·e·s par la météo, qui est souvent leur premier sujet de conversation, tant le temps est changeant en Belgique. Pendant le festival, nous avions de bonnes raisons d'en faire notre sujet de conversation principal. La chaleur intense qui a régné tout au long du festival a lourdement pesé sur l'événement.

Les dates du festival n'ont pas été choisies par hasard. En effet, c'étaient les seules dates auxquelles toutes les salles étaient disponibles en même temps, la saison culturelle à Bruxelles se terminant vers le 20 juin. La plupart des salles sont fermées et indisponibles à la location en juillet et en août. Dans ces circonstances, nous disposions d'une fenêtre de temps très étroite pour organiser le festival.

Bien que ces dates coïncident avec le début de l'été, notre principale préoccupation au cours des six années de préparation du festival a été la pluie et le ciel gris. À titre de comparaison, voici les conditions météorologiques prévues pour ces dates de 2020 à 2025 :

- 2025 : entre 22 et 25 °C, avec de la pluie tous les jours

- 2024 : entre 18 et 20 °C, sans pluie, mais avec un ciel gris et une humidité froide
- 2023 : entre 22 et 25 °C, avec de la pluie deux jours sur cinq
- 2022 : entre 18 et 20 °C, sans pluie
- 2021 : entre 18 et 20 °C, avec de la pluie tous les jours
- 2020 : entre 20 et 22 °C, sans pluie

Nous nous étions donc préparés à un temps plutôt printanier et probablement pluvieux. Cela avait d'ailleurs influencé notre décision de limiter le nombre d'événements en plein air proposés. La présence de la climatisation dans les salles n'a jamais été une source d'inquiétude pour nous.

Quelques jours avant le festival, nous avons d'abord été soulagés d'apprendre que le soleil allait enfin briller sur Bruxelles… avant d'être rapidement déçus au vu des températures prévues.

Avec le recul, nous savons aujourd'hui que le festival s'est déroulé pendant la semaine la plus chaude jamais enregistrée en Belgique depuis le début des observations météorologiques dans le pays. Le 26 juin, la température a atteint 35,5°C à Bruxelles, un record pour cette période de l'année. Jamais auparavant une vague de chaleur n'avait frappé aussi tôt, avec, en prime, six nuits tropicales consécutives du 21 au 26 juin (dont deux nuits avec des températures minimales de 24 °C pendant le festival !) et sept jours de chaleur extrême (températures maximales supérieures à 30 °C). L'orage qui s'est abattu dans la nuit du 27 au 28 juin a été tout aussi intense. En à peine 30 minutes, 35,1 mm de pluie sont tombés à Bruxelles – soit la moitié de la quantité de pluie habituellement enregistrée pour tout le mois de juin. Compte tenu de ces conditions, sur l'ensemble de la période, 1747 décès supplémentaires ont été enregistrés en Belgique, ce qui représente un taux de surmortalité de 47,8 %. Dans ces circonstances, nous devons avant tout nous réjouir que le festival se soit déroulé sans incident sanitaire majeur.

La Belgique n'est manifestement pas équipée pour faire face à de telles températures. La climatisation, par exemple, n'est pas très répandue dans les lieux publics ni dans les transports en commun. Si la plupart de nos salles de spectacle étaient climatisées, les systèmes de climatisation n'étaient souvent pas assez puissants pour faire face à de telles températures. Le Cirque Royal a posé un problème majeur, car il n'est pas climatisé et son toit est en métal, ce qui a encore aggravé la situation dans cette salle.

Cependant, l'annulation ou le report du festival n'ont jamais été envisagés. Tous les festivalier·e·s étaient de toute façon déjà sur place. Comme nos événements se déroulent principalement en intérieur, les autorités ne nous ont pas demandé de prendre de telles mesures, alors que le samedi 27 juin, la Ville de Bruxelles a décidé d'évacuer le festival Couleur Café, qui se tenait en plein air à deux pas de notre événement à l'ING Arena, en raison d'un risque d'orage.

Dans ces circonstances exceptionnelles, nous avons veillé à tenir les festivalier·e·s aussi bien informé·e·s que possible et à nous adapter tout en maintenant les activités dans la mesure du possible :

- Communication par le biais de newsletters avant le festival pour informer des conditions météorologiques et donner quelques conseils (apporter une

bouteille d'eau, boire beaucoup, s'habiller légèrement, apporter un ventilateur, etc.)
- Communication par le biais de newsletters pendant le festival pour informer des changements de programme, des adaptations éventuelles et de la situation dans les différents lieux.
- De l'eau du robinet était disponible sur l'ensemble de nos sites, tant pour le public qu'en coulisses.
- Compte tenu de la chaleur étouffante qui régnait au Cirque Royal, nous avons divisé les spectacles en soirée « Treachery of Images » et « Royalties » en deux parties, alors que chaque spectacle devait initialement être présenté deux fois dans son intégralité. Le transfert des spectacles vers un autre lieu n'était ni techniquement ni financièrement envisageable. C'était la meilleure solution que nous ayons pu trouver, dans l'intérêt tant des artistes que du public.

Certaines initiatives ont été prises par nos partenaires. Par exemple, au Village du Festival, visit.brussels a installé une fontaine à eau gratuite et augmenté le nombre de parasols disponibles. Devant l'Hôtel de Ville de Bruxelles, où se déroulaient plusieurs événements du festival, les autorités locales ont installé une fontaine à eau. Vaux Hall Summer, en revanche, n'a fourni aucune ombre aux chorales qui se produisaient, lesquels ont dû chanter face au soleil. Nous avons appris que le personnel de sécurité avait refusé l'accès à certains lieux aux festivalier·e·s munis de leurs bouteilles d'eau, ce qui est évidemment déplorable compte tenu des circonstances.

Cette vague de chaleur a eu un impact sur l'expérience des chorales, des festivalier·e·s et de l'équipe organisatrice : des représentations écourtées, des conditions de concert très difficiles, des problèmes de billetterie de dernière minute à résoudre au Cirque Royal, une gestion de crise très stressante, de l'inconfort, de la fatigue et de l'irritabilité causés par la chaleur, ainsi qu'une faible fréquentation de certains événements et lieux.

Nous souhaitons profiter de cette occasion pour remercier toutes les chorales et tous les festivalier·e·s pour leur flexibilité et leur compréhension face à cette situation tout à fait exceptionnelle, qui échappait bien sûr à notre contrôle.

Dans le cadre de notre processus de candidature pour 2020–2021, nous avions dû anticiper ce que nous ferions en cas de pandémie. C'était une autre époque. Pendant le festival, personne ne nous a posé de questions sur les mesures de santé et de sécurité mises en place. Tout le monde ne parlait que de la canicule. À l'avenir, les processus de candidature devront sans aucun doute prendre en compte les risques liés au climat. Le Festival de Brighton 2030 devant se dérouler à la mi-août, l'équipe organisatrice devra sans doute en tenir compte.

Programme du festival

La programmation

Lors de l'ouverture des inscriptions, nous avons proposé trois possibilités de concerts, à l'instar de « Various Voices Munich 2018 », dont nous nous sommes

largement inspirés : le concert de l'après-midi, le concert de rue et la participation à un spectacle ou à une cérémonie. Le concert de l'après-midi était obligatoire. Pour les deux autres concerts, les responsables des chorales devaient indiquer leur intérêt sur le formulaire d'inscription. 27 chorales n'ont pas manifesté d'intérêt pour ces représentations.

À partir de septembre 2025, en réponse à la forte demande des chorales, nous avons ajouté trois autres possibilités de concerts, grâce à notre partenariat avec la Ville de Bruxelles : des visites guidées chantées à l'Hôtel de Ville, un concert à l'Hôtel de Ville ou un concert dans le cadre de Vaux Hall Summer. Un formulaire envoyé aux chorales leur a permis de manifester leur intérêt pour un ou plusieurs concerts. 61 chorales ont manifesté leur intérêt pour ces représentations. Nous avons pu les programmer toutes dans le cadre de ce programme. Afin de répondre à certaines exigences spécifiques de l'Hôtel de Ville (petites chorales), nous avons contacté de manière proactive un certain nombre de groupes vocaux qui répondaient aux critères en termes d'effectif.

Lors de l'élaboration du programme, nous avons pris en compte de nombreuses contraintes :

- Des chef·fe·s de chœur partagé·e·s. Un·e même chef·fe de chœur peut diriger plusieurs chorales, qui ne peuvent donc pas être programmés en même temps.
- Choristes partagé·e·s. Un·e même choriste peut appartenir à plusieurs chorales (mention spéciale à l'European Queer Choir, qui se compose exclusivement de choristes chantant également dans au moins une autre chorale).
- Taille des chorales (il est impossible de programmer de très grands chorales dans de petites salles)
- Exigences en matière d'accessibilité (les membres de chorales ayant des besoins en matière d'accessibilité ont été programmé·e·s pour se produire sur des scènes sans escaliers).
- Les dates d'arrivée ou de départ des chorales (certain·e·s participant·e·s au festival ne sont arrivés à Bruxelles que le jeudi ou le vendredi).

Afin d'organiser le festival tout en tenant compte de ces contraintes et des demandes de concerts des chorales, nous avons développé notre propre application de planification, capable de détecter les conflits. Sans cette application, nous n'y serions probablement jamais parvenus ! Dans la grande majorité des cas, nous avons pu satisfaire toutes les demandes.

Cependant, nous avons revu manuellement ce planning automatisé, en modifiant les lieux ou les horaires de quelques chorales afin de garantir la diversité du programme (par exemple, pour éviter que trois chorales SSAA – déjà peu nombreuses – ne se produisent consécutivement dans le même lieu, ou simultanément dans trois lieux différents). Au final, nous avons pu envoyer le programme du festival à chaque chœur en janvier 2026, alors même que nous avions fixé la fin mars comme date limite.

Fin mai, l'équipe du festival a envoyé aux chorales une note d'information pour chaque lieu, contenant des renseignements sur l'accès aux lieux, les horaires, la salle de spectacle et ses spécifications techniques (microphones, dimensions de la scène, emplacement des estrades surélevées), les loges, l'accessibilité, etc. Notre

directeurice artistique a envoyé un document similaire, ventilé par spectacle ou cérémonie, aux chorales participantes.

Nous avons programmé 374 événements, dont 267 concerts (les autres événements étant des répétitions, des balances, des ateliers et des activités conviviales) :

- Spectacles et cérémonies : 9 sessions, 58 chorales sur scène
- Concerts de l'après-midi : 114 concerts
- Vaux-Hall Summer : 15 concerts
- Visites guidées chantées à l'Hôtel de Ville : 40 représentations pour 32 chorales
- Concerts gratuits à la Salle des Milices : 17 concerts
- Concerts de rue : 28 concerts le mercredi et 44 le samedi

En nombre de représentations :

- 1 chœur s'est produit cinq fois
- 26 chorales se sont produites quatre fois
- 45 chorales se sont produites trois fois
- 30 chorales se sont produites deux fois
- 12 chorales se sont produites une seule fois

Nous invitons les futures équipes organisatrices à prendre en compte les nombreuses contraintes et demandes formulées par les chorales. Il est essentiel de regrouper toutes ces demandes dans un document unique afin de faciliter leur tri en vue de l'élaboration du programme (qu'il soit établi de manière virtuelle ou manuelle). L'élaboration du programme est une tâche colossale qui suscite beaucoup d'attente et d'enthousiasme parmi les chorales participantes.

Équipe technique

En 2024, nous avons nommé Antoine Denis au poste de directeur technique du festival. Antoine Denis dirige Audeo, une société qui intervient sur plus de 300 événements par an. Il nous a semblé particulièrement important et utile de disposer d'un interlocuteur unique pour l'ensemble de nos principales salles (Bozar, Cirque Royal, Madeleine, Auditorium 490).

Les autres salles (concerts en partenariat) n'étaient pas gérées par Audeo. À l'ING Arena, nous avons dû choisir l'un des sous-traitants désignés par la salle. Antoine Denis s'est chargé de toutes les communications avec ce sous-traitant.

La mise en place des systèmes de sonorisation des salles a été coordonnée par Antoine Denis en collaboration avec l'ingénieur du son Vincent De Bast, engagé par le festival en raison de sa spécialisation dans la sonorisation chorale et de sa collaboration régulière avec Sing Out Brussels !. La contribution de Vincent a été essentielle pour permettre à nos chorales de briller sur scène. Vincent était omniprésent pendant le festival et a même donné un coup de main pour la sonorisation au Vaux Hall, bien qu'il n'ait pas été affecté à cette salle.

Pour l'éclairage, nous avons travaillé avec Sébastien Mercial, qui a conçu les plans d'éclairage des spectacles et des cérémonies.

En mars 2025, Antoine Denis nous a fourni des devis techniques pour chaque salle, incluant le matériel et le personnel. Ces devis, qui étaient très élevés, ont été réduits de 20 % à notre demande.

Le plan technique de chaque site (son et éclairage) a été finalisé en avril 2026. Entre-temps, les devis fournis en 2025 avaient presque doublé, principalement en raison de l'allongement des heures de travail des techniciens, mais aussi de certaines circonstances imprévues (par exemple, Bozar a voulu nous obliger à louer son système de sonorisation, qui n'avait pas encore été installé lors de la signature de notre contrat – cela ne nous a finalement pas été facturé). À l'ING Arena, le sous-traitant n'a envoyé le devis définitif qu'une semaine avant le festival ! Nous avons dû mener des discussions tendues dans les derniers jours précédant le festival afin de réduire les coûts.

Nous souhaitons profiter de cette occasion pour remercier Antoine Denis et Vincent De Bast pour leur travail acharné et leur flexibilité. Leur tâche n'était pas aisée, car ils ne connaissaient pas bien l'événement et n'étaient pas habitués à travailler avec des producteurs non professionnels (l'équipe du festival).

Nous tenons à conseiller aux futures équipes organisatrices qu'il est essentiel de faire appel à des professionnels spécialisés dans la sonorisation des chorales pour leur festival, car il s'agit d'un domaine à part entière. Il est tout aussi crucial d'établir des relations professionnelles efficaces avec ces spécialistes, dont dépend en grande partie le succès du festival. Nous considérons cette collaboration comme une expérience extrêmement positive.

Gestion de la billetterie

Notre équipe tenait expressément à ouvrir le festival au grand public. Nous ne voulions pas d'un festival replié sur lui-même, où des chorales LGBTQI+ ne se produiraient que devant un public composé d'autres chorales LGBTQI+. « Various Voices » n'a de sens que si son message est largement diffusé.

La vente de billets était également nécessaire pour augmenter nos recettes, car les dépenses du festival ne cessaient d'augmenter. Cependant, nous devions tenir compte du fait qu'il fallait garantir une place à nos festivalier·e·s dans les salles. Dès le début, l'un de nos principaux défis a été de trouver une salle de concert pouvant accueillir entre 3 500 et 4 000 personnes. Cela n'était possible qu'à l'ING Arena. La capacité d'accueil de Bozar et du Cirque Royal, même avec deux représentations, n'est pas suffisante pour accueillir 4 000 personnes. Nous avons finalement décidé d'ouvrir tous les événements au grand public. Nous avons misé sur le fait que tous les festivalier·e·s n'assisteraient pas à chaque spectacle, et nous avions raison.

Pour les concerts de l'après-midi, nous avons expliqué le concept du festival aux responsables des salles : les festivalier·e·s se déplacent d'une salle à l'autre. Nous voulions éviter d'avoir à attribuer des places numérotées. Toutes les salles ont compris notre demande. Pour le grand public, nous avons vendu des « Afternoon Passes », qui donnaient accès à toutes les salles.

Pour les spectacles et les cérémonies, la situation était différente. Bozar et le Cirque Royal ont tous deux insisté pour que les places soient numérotées afin de faciliter

la gestion des foules. Après de longues négociations, ces deux salles – qui imposent généralement leurs propres systèmes de billetterie – ont accepté de nous laisser utiliser le nôtre (Billetweb) pour éviter aux festivalier·e·s d'avoir à jongler entre plusieurs systèmes. De plus, Billetweb propose des frais de gestion très compétitifs. Tout s'est très bien passé avec le Bozar, mais pas avec le Cirque Royal. Nous avons eu un différend avec la responsable à la suite d'un malentendu concernant le système de billetterie. La résolution de ce différend nous a pris beaucoup de temps au cours des semaines précédant le festival.

Lorsque nous avons réservé l'ING Arena pour le spectacle du samedi soir, nous avons également demandé à pouvoir utiliser notre propre système de billetterie. Malgré tous nos efforts, cette demande a été refusée par la direction, qui a facturé des frais élevés par billet vendu ou offert. Le fait d'avoir deux systèmes de billetterie distincts a posé des difficultés tant aux festivalier·e·s qu'à nous-mêmes.

Pour le Bozar et le Cirque Royal, nous avons longuement réfléchi à la meilleure approche : réserver à l'avance des places pour chaque chœur ou permettre à chaque choriste de réserver sa propre place (tout en autorisant les réservations multiples afin que les ami·e·s puissent s'asseoir ensemble). Nous avons opté pour la deuxième option. Nous savions déjà que de nombreux choristes ne seraient pas présent·e·s pendant toute la durée du festival et nous voulions éviter de laisser des places vides. De plus, tous ces spectacles se déroulaient à deux horaires différents, et nous souhaitions donner aux choristes la possibilité de choisir l'horaire qui leur convenait le mieux. Nous avons donc misé sur la responsabilité individuelle. Cette décision a été contestée par plusieurs chorales, mais nous la maintenons.

En règle générale, l'émission d'un billet implique des frais de réservation à la charge de l'organisateur. À l'issue de négociations, notre partenaire de billetterie, Billetweb, a compris la nature unique de notre festival et a permis aux festivalier·e·s de réserver leurs places gratuitement.

À l'ING Arena, en revanche, où les places n'étaient pas numérotées, la salle elle-même a envoyé des billets à tous les festivalier·e·s, en facturant des frais.

Nous avons ouvert la vente des billets pour les spectacles au Bozar et au Cirque Royal en février 2026, en accordant un accès prioritaire aux festivalier·e·s jusqu'à fin mars. La vente au grand public a ensuite débuté. À l'ING Arena, la vente a commencé en novembre 2025 et les billets ont été envoyés aux festivalier·e·s fin mai.

La gestion du processus de billetterie a nécessité un travail considérable et des contacts individuels avec les festivalier·e·s, malgré la FAQ que nous avions publiée (billets perdus, difficultés de réservation, artistes devant se produire sur scène qui ne comprenaient pas pourquoi ils ne pouvaient pas réserver de place, changements de places).

Nous invitons vivement les futures équipes organisatrices à garder ces difficultés à l'esprit si elles souhaitent mettre en place des événements similaires. La solution la plus simple consiste bien sûr à disposer d'un système de billetterie unique pour tous les événements, mais cette décision revient aux responsables des salles. Idéalement, les salles devraient également être suffisamment spacieuses pour accueillir tous les festivalier·e·s en même temps à chaque spectacle, évitant ainsi le recours à des réservations individuelles à l'avance. Cependant, compte tenu de la croissance continue de Various Voices, cela représente un défi. Lorsqu'il y a le choix entre plusieurs spectacles, nous continuons de considérer que le système de réservation individuelle à l'avance est le plus efficace.

Les concerts de l'après-midi : le cœur du festival

Various Voices Brussels 2026 a une nouvelle fois prouvé que les concerts de l'après-midi sont véritablement le cœur et l'âme du festival ! Quelle joie d'assister aux prestations de tant de chorales talentueuses, donnant le meilleur d'elles-mêmes devant un public à la fois averti et enthousiaste.

L'ambiance dans les salles (et dans les couloirs menant à celles-ci) était magique et extraordinaire. Comme expliqué plus haut, le programme bien pensé a permis au public de découvrir de nouvelles chorales ou de renouer avec celles qu'il connaissait déjà, tout en proposant une grande variété d'ensembles SSAA, SATB, TTBB et autres, de tailles diverses. Les concerts de l'après-midi ont attiré un public nombreux ; la plupart des salles étaient pleines. Certain·e·s concerts ont attiré un public plus clairsemé, selon la salle et le programme.

Nous avons mobilisé d'importantes ressources techniques pour garantir une sonorisation adéquate des chorales, afin qu'ils puissent tous briller sur scène. Nous tenons à profiter de cette occasion pour remercier Antoine Denis, directeur technique, et Vincent De Bast, ingénieur du son, qui ont travaillé dans des conditions très difficiles.

Dans l'ensemble, le planning a été respecté, avec un délai suffisant entre les prestations de chaque chœur. Nous avons veillé tout particulièrement à ce que les horaires soient corrects lorsque les chorales nous ont communiqué leurs programmes ! Nous n'avons eu connaissance que d'un seul incident au Cirque Royal samedi après-midi, où certains concerts ont commencé plus tôt que prévu, entraînant un retard dans le programme, ce que nous regrettons profondément.

Nous avions décidé de répartir les concerts de l'après-midi sur trois jours au lieu de cinq, en tenant compte du fait que de nombreuses chorales ne seraient pas disponibles les mercredis après-midi et les dimanches. La gestion des soundchecks s'est avérée être un véritable défi. Avec dix chorales programmées chaque jour dans chaque salle, ces répétitions devaient inévitablement être effectuées à la hâte, car elles ne pouvaient avoir lieu que pendant un créneau de trois heures le matin.

La principale difficulté dans l'organisation de ces concerts a été le manque de bénévoles à des moments clés, alors même que leur rôle est crucial pour la gestion du temps (voir la section « Bénévolat »). Il faut également souligner la difficulté pour les personnes à mobilité réduite de se déplacer d'une salle à l'autre. Notre service

de vélos-taxis a bien fonctionné mais n'a pas pu répondre à toute la demande. La solution idéale est, bien sûr, d'organiser tous les concerts dans un seul bâtiment, ce qui n'était pas possible à Bruxelles.

Ce sont là des points importants que nous devons transmettre aux futures équipes organisatrices : augmenter le nombre de chorales participantes peut compliquer le processus de programmation, et cela devient difficile à gérer en cinq jours. Prendre en compte toutes les contraintes et demandes des chorales constitue également un défi majeur. Il est par ailleurs essentiel d'être très précis quant au timing des représentations. Le moindre contretemps peut gâcher tout un après-midi. Enfin, notre conclusion est la même que notre introduction : ces concerts sont le cœur du festival. Et nos chorales sont les vedettes de l'événement !

Spectacles et cérémonies

Dès le début de notre projet, nous avons souhaité créer plusieurs spectacles, réunissant des chorales autour d'un thème central. Nous n'avons rien inventé de nouveau. Comme à Bologne, Munich et Dublin, ces spectacles ont été pour nous l'occasion de mettre en valeur la culture locale en invitant des artistes locaux à partager la scène avec les chorales, mais aussi de mettre en avant ces dernières tout en favorisant les liens entre elles.

Nous avons prévu une cérémonie d'ouverture et une cérémonie de clôture, ainsi que trois spectacles. Leurs thèmes ont été choisis à l'issue d'une séance de brainstorming organisée au sein de la chorale Sing Out Brussels! pendant le confinement de 2021. Ces thèmes, en accord avec l'identité belge, bruxelloise et européenne du festival, étaient le surréalisme (*La Trahison des images*, jouant sur le genre et les apparences), la royauté et le projet européen.

La création artistique étant un métier à part entière, nous avons d'abord contacté Sébastien Jurczys, avec qui nous avions travaillé sur le dossier de candidature. En 2022, Sébastien ayant déménagé à l'étranger, nous avons nommé Simon Paco au poste de directeurice artistique. Nous avions déjà collaboré avec Simon sur plusieurs productions de Sing Out Brussels ! et avions trouvé cette expérience très enrichissante. Comme Simon n'avait jamais travaillé sur Various Voices auparavant, nous lui avons d'abord fourni un briefing détaillé pour lui expliquer en quoi consistait le festival, la nécessité de mettre en valeur les chorales et la nature unique de nos chorales (des groupes amateurs très bien organisés, mais pas des artistes professionnels).

La première tâche de Simon a consisté à mener des recherches afin de définir l'identité de chaque spectacle et son message. Il a notamment introduit le thème du « cabaret » lors de la cérémonie d'ouverture. Simon a présenté une première ébauche de sa vision à notre équipe et aux membres clés de Sing Out Brussels!, ce qui lui a permis d'affiner le concept. L'une de nos priorités était la diversité des artistes invité·es. Nous souhaitions représenter toutes les lettres de l'acronyme LGBTQI+ sur scène. À la suite de ces remarques, Simon a finalisé son dossier artistique en 2024. Ce document a ensuite été transmis aux responsables des chorales.

Dans le questionnaire d'inscription, les chorales pouvaient déjà manifester leur intérêt pour participer à ces représentations. La proposition artistique comprenait un questionnaire leur permettant de préciser leur proposition (le spectacle auquel la chorale souhaitait participer, le morceau proposé et toute collaboration éventuelle avec une autre chorale). Simon Paco a reçu 83 propositions, ce qui témoigne de l'enthousiasme des chorales à l'idée de participer à ces événements. Parallèlement, Simon a lancé un appel à candidatures auprès d'artistes queer souhaitant participer à nos spectacles en tant qu'invité·e·s.

En septembre 2025, Simon a présenté une première ébauche du programme, précisant que les chorales inscrites à un seul spectacle auraient la priorité pour celui-ci. Toutes les chorales candidates ont été intégrées à au moins un spectacle. Compte tenu du nombre de demandes, il a été possible de présenter deux fois le même spectacle chaque soir, ce qui a facilité l'organisation des répétitions. Environ 15 chorales ont participé à chaque spectacle.

Au cours des mois suivants, Simon a contacté chaque chœur pour expliquer le concept des spectacles, clarifier leurs propositions et obtenir des informations complémentaires (paroles des chansons, copies des partitions, enregistrements vidéo ou audio). La directrice musicale Emily Allison a été consultée afin de garantir un bon équilibre des spectacles (type de chorales, type de répertoire, etc.). Nous avons décidé que la qualité musicale ne serait pas un critère de sélection, car Various Voices n'est pas un concours et chaque chœur devait avoir la même chance de briller. Malgré plusieurs rappels, certaines chorales n'ont jamais répondu et ont donc été retirées de la liste des chorales candidates. Le programme des spectacles et des cérémonies a été finalisé en décembre 2025.

En janvier 2026, Simon a engagé les animatrices Stéphanie Coerten (réputée notamment pour son rôle d'animatrice au Concours international de musique Reine Élisabeth) et La Veuve (une artiste également très versée dans l'art de la présentation d'événements). En mars 2026, Simon nous a présenté pour la première fois une liste d'artistes invité·e·s à se produire sur scène. Cependant, de nombreux noms restaient encore à confirmer.

C'est à partir de ce moment-là que les choses ont commencé à dérailler. Simon était confronté à des problèmes de santé et était, parallèlement, occupé par d'autres projets professionnels. Sa présence à nos réunions est devenue moins régulière. Iel avait promis de nous fournir la liste des artistes invité·e·s définitivement confirmé·e·s, mais cette liste n'est jamais arrivée. Iel avait également promis de nous communiquer les ordres de passage pour chaque spectacle, mais cela n'a pas été le cas non plus. Nous n'avions aucune visibilité sur ces programmes car Simon travaillait sur son propre document et avait refusé de saisir les informations sur Integra, la plateforme que nous utilisions pour la programmation du festival.

Quelques semaines avant Various Voices, Simon a remarqué que certains spectacles étaient trop longs. Alors que certaines chorales devaient interpréter deux chansons au cours d'un même spectacle, il leur a demandé d'en supprimer une. Cela a suscité de vives réactions de la part de certaines chorales, dont les messages n'étaient pas toujours courtois. Nous avons soutenu Simon et appelé au respect de son travail. Nous avons également réitéré notre demande de nous envoyer les programmes des spectacles.

Nous les avons finalement reçus deux semaines avant le festival. Nous avons également reçu une très longue liste d'artistes invité·e·s (23 artistes et 7 DJ !). Ces artistes, répartis sur les cinq spectacles, ont mis en valeur la diversité de la communauté LGBTQI+ (chaque lettre de l'acronyme était représentée) à travers diverses formes d'art : chant en direct, drag queens, drag kings, stand-up, numéros de cirque, burlesque et art de la performance.

Simon avait passé des semaines à courir après plusieurs d'entre elleux pour obtenir leur confirmation. Aucun contrat n'avait encore été signé, nous avons donc dû entamer les négociations avec leurs agents bien trop tard pour faire approuver nos contrats – des contrats qui n'étaient pas toujours conformes aux contrats professionnels standard habituellement signés par ces artistes.

De plus, en passant enfin en revue l'ordre de passage, nous nous sommes rendu compte que les deux spectacles prévus au Cirque Royal dépassaient de 15 minutes le temps imparti initialement fixé par Simon et approuvé par la salle. À ce stade, il n'était plus possible de retirer des chorales du programme. Nous avons donc demandé que les artistes invité·e·s soient retiré·e·s. Simon a préféré les déplacer vers d'autres spectacles. Cela a créé un énorme déséquilibre, car certains spectacles comptaient désormais beaucoup trop d'artistes au programme, en particulier la cérémonie d'ouverture et le spectacle à l'ING Arena, ainsi qu'un déséquilibre dans les types de numéros présentés dans chaque spectacle. Nous aurions dû, à ce moment-là, insister pour annuler ou ne pas signer certains contrats, mais Simon n'était absolument pas disposé à l'entendre. Nous avions l'impression qu'iel se souciait avant tout de préserver sa réputation sur la scène artistique bruxelloise, plutôt que de donner la priorité aux intérêts du festival. Compte tenu de la soumission très tardive, nous n'avons pas non plus eu le temps de vérifier avec précision le timing des représentations. Il était de toute façon trop tard.

Puis le festival a commencé. Et bien des choses ne se sont pas déroulées comme prévu :

- Le temps de répétition était trop court compte tenu du nombre de chorales et d'artistes au programme
- Simon avait sous-estimé le temps nécessaire aux chorales pour entrer et sortir de scène, ainsi que la durée des applaudissements… Cela a entraîné d'importants dépassements d'horaires, notamment lors de la cérémonie d'ouverture et à l'ING Arena, où le nombre d'artistes au programme était bien trop élevé.
- Compte tenu de la chaleur, les conditions de travail étaient infernales, surtout au Cirque Royal. Simon a donc proposé de scinder chaque spectacle en deux parties. C'était la meilleure option. Mais bien que les chorales se soient montrés compréhensives, cela a provoqué beaucoup de frustration et un véritable chaos au niveau de la billetterie, alors que presque tous les spectacles affichaient complet.
- À l'ING Arena, où nous travaillions avec un sous-traitant imposé par la salle, d'énormes problèmes sont survenus (la scène n'a pas été montée à temps, ce qui a entraîné des retards lors des répétitions du samedi ; le matériel fourni au trapéziste, qui devait voler dans les airs, n'était pas adapté, et l'artiste a dû réaliser son numéro au sol ; le sous-traitant a fait preuve d'un manque de respect général envers nos équipes…)

Dans ces circonstances, Simon a tenté de sauver la situation du mieux possible, notamment en raccourcissant les discours des MC's et en demandant aux chorales de ne pas saluer… Les moments destinés à faire chanter le public ont été supprimés. Mais cela a engendré beaucoup de frustration et de tension en coulisses. Lors de la cérémonie d'ouverture, il a été suggéré de supprimer l'interprétation de l'hymne du festival, ce qui était non négociable pour l'équipe organisatrice. À l'ING Arena, notre équipe était soumise à un stress intense car le spectacle a duré 45 minutes de plus que prévu. L'interprétation de l'hymne du festival, à la fin de la soirée, s'est vraiment faite dans la précipitation. Nous craignions que le public ne rate le dernier métro. Le personnel de sécurité était particulièrement à cran en raison du dépassement d'horaire. La salle s'était de plus considérablement vidée au fil de la soirée.

Le passage des artistes invité·e·s d'un spectacle à l'autre a également gravement nui à la cohérence des représentations. Le thème général n'était plus vraiment identifiable. Cela a également nui à la représentativité de la communauté LGBTQI+, avec, par exemple, un nombre bien plus important de drag queens que prévu initialement à l'ING Arena. Certaines performances artistiques ont également suscité des réactions. Nous regrettons que certaines personnes aient mal compris ce qu'est l'art burlesque et aient perçu une sexualisation dans le travail d'artistes qui, au contraire, s'approprient leur corps comme un outil de pouvoir. D'autres n'ont pas apprécié le message politique de certains numéros. Nous n'avions pas pu visionner ces numéros à l'avance (et dans certains cas, nous ne les avons même pas vus car nous étions en coulisses). Bien que nous respections évidemment la liberté artistique, nous estimons qu'en tant que producteurices de ces spectacles, nous aurions dû avoir le droit d'en examiner le contenu.

Enfin, la fréquentation des spectacles s'est avérée décevante, même si la quasi-totalité d'entre eux étaient annoncés comme complets. Voici les chiffres relatifs aux spectacles pour lesquels les festivalier·e·s avaient réservé leurs places :

- La cérémonie d'ouverture a enregistré la plus forte fréquentation. 77 % du public attendu s'est présenté à chaque séance.
- Pour *Treachery of Images*, le lendemain au Cirque Royal, la fréquentation était de 58 % pour la première représentation et de 64 % pour la seconde.
- Pour « Royalties », vendredi, la fréquentation a été encore plus faible : 32 % pour la première représentation et 33 % pour la seconde.
- Lors de la cérémonie de clôture, 52 % du public attendu s'est présenté à la première séance, et 62 % à la seconde.

À l'ING Arena, les festivalier·e·s n'avaient pas choisi leurs places mais avaient tous reçu leurs billets par e-mail. Nous attendions un peu plus de 4 000 personnes (festivalier·e·s et spectateurs payants). À peine 42 % du public attendu s'est présenté. 74 % des spectateurs payants étaient présents, mais à peine 39 % des festivalier·e·s.

La chaleur a sans aucun doute joué un rôle majeur dans cette faible fréquentation. Les personnes qui ont été déçues par les premiers spectacles ne se sont probablement pas présentées aux suivants. Et l'ING Arena a sans doute souffert de son éloignement du centre-ville.

Nous tenons à saluer le travail de préparation de Simon, ainsi que le travail accompli pendant le festival dans des conditions extrêmement difficiles. Nous

souhaitons également adresser nos remerciements les plus chaleureux à son équipe d'assistant·e·s : Manon de Terwangne, Clémence de Terwangne et Alex Sartoretti. Nous sommes très fier·e·s d'avoir réussi à mettre en scène cinq spectacles complets et de grande envergure, proposant une grande diversité artistique. Nous sommes également impressionné·e·s par la qualité des prestations des chorales, qui se sont illustrées sur les plus belles scènes de Bruxelles. Enfin, nous nous réjouissons du nombre de chorales participantes et de celles qui ont adhéré à l'esprit de collaboration (chaque spectacle comprenait au moins un morceau interprété collectivement par plusieurs chorales).

Cependant, nous restons très frustré·e·s par la manière dont ces spectacles ont été menés. Nous n'avons pas trouvé ce que nous espérions en termes de rythme, de cohérence, de thème fédérateur ou de fil conducteur fourni par les MC's. Nous estimons avoir accordé trop de confiance à notre directeurice artistique et ne pas avoir suffisamment pris la mesure de l'étendue de notre rôle en tant que producteurices de spectacles.

C'est un message que nous souhaitons transmettre aux futures équipes organisatrices : n'oubliez jamais que vous seul·e·s connaissez l'esprit et la mission de Various Voices. Il est de votre devoir de veiller à ce que cet esprit soit correctement respecté. Toutes les décisions doivent être approuvées par le conseil d'administration, y compris les décisions artistiques.

Nous tenons également à souligner que nous avons organisé cinq spectacles de grande envergure répartis sur trois lieux différents, ce qui a rendu l'organisation extrêmement complexe. Faut-il que tous les spectacles se déroulent dans un seul lieu ? Organiser un seul spectacle de grande envergure ? Répartir la tâche entre plusieurs directeurs artistiques ? Ce sont là des pistes qui méritent d'être explorées. Il aurait sans aucun doute également été utile de séparer les tâches entre les responsabilités purement créatives et celles purement opérationnelles (exigences techniques, contrats, etc.). Compte tenu de l'ampleur du festival, la charge de travail était clairement trop importante pour une seule personne. Nous recommanderions également de mettre en place des solutions de remplacement pour tous les postes clés (directeur artistique, directeur musical, etc.). S'en remettre entièrement à une seule personne comporte un risque trop important.

Il faut également réfléchir attentivement à l'énergie et au budget que vous souhaitez consacrer à ces spectacles. La soirée à l'ING Arena représente un budget colossal (c'est de loin l'événement le plus coûteux du festival). L'un de ses principaux objectifs était de rassembler tous les festivalier·e·s en un seul lieu. Or, moins de la moitié d'entre eux se sont présentés. Cela en valait-il la peine ?

Enfin, dans un monde idéal, l'équipe créative de Sing Out Brussels ! aurait dû être impliquée dans la préparation de ces spectacles. Malheureusement, cette équipe était déjà fortement mobilisée par les grands spectacles organisés chaque année par la chorale. Cela peut également expliquer l'écart entre nos attentes en tant que choristes et le résultat final. Si vous en avez l'occasion, impliquez vos membres dans la conception des représentations. Et si un·e directeur·ice artistique est recruté·e, il est essentiel de rappeler constamment les règles fondamentales de Various Voices : les chorales doivent être placés au centre, et les artistes doivent les mettre en valeur et, idéalement, interagir avec elles. Ces conclusions, tirées par notre équipe dès le lendemain du festival, ont également trouvé un large écho auprès des festivalier·e·s dans l'enquête post-festival (voir le chapitre correspondant) et auprès de Simon lui-même dans un document résumant les conseils qu'iel souhaite transmettre aux futur·e·s directeurices artistiques, que nous pouvons mettre à la disposition des équipes concernées.

Concerts de rue

Les concerts de rue ont été les plus faciles à organiser. Au cours de l'été 2025, nous avons identifié des emplacements clés dans le centre-ville de Bruxelles où ces concerts pourraient avoir lieu, avec l'aide de notre directrice musicale, qui a écarté certain·e·s lieux jugés trop bruyants. Nous avons ensuite demandé l'autorisation à la Ville de Bruxelles, qui nous a été accordée sans aucune difficulté fin 2025.

En ce qui concerne les horaires, nous avons décidé d'organiser les concerts de rue le mercredi après-midi, pour marquer le début du festival et susciter l'intérêt pour l'événement, ainsi que le samedi matin, afin de promouvoir notre spectacle en soirée à l'ING Arena. Nous étions également déterminés à éviter que les concerts de rue ne fassent concurrence aux concerts de l'après-midi, car cela aurait inévitablement conduit les spectateurs à quitter les salles.

Nous avons clairement indiqué dès la phase d'inscription que ces concerts se dérouleraient avec un dispositif minimal (pas de scène, pas d'amplification, pas de matériel), en raison d'un manque de moyens financiers. Certaines chorales qui ne chantent pas a cappella se sont néanmoins produites dans les rues de Bruxelles, en apportant leur propre matériel.

En raison de la chaleur, les chorales ont dû s'adapter, soit en choisissant un endroit ombragé pour chanter, soit en raccourcissant la durée de leur prestation. Au moins un chœur a choisi d'annuler son concert de rue.

Nous savons que de nombreuses chorales adorent les concerts de rue ! Ceux-ci ont grandement contribué à la visibilité du festival dans la ville. Nous ne pouvons bien sûr qu'encourager les futurs festivals à organiser des événements similaires. Cela ne coûte rien et apporte tant de joie !

Concerts dans le cadre de partenariats

Lors du « Rendez-Vous à Bruxelles » en 2024, plusieurs responsables de chorales nous ont clairement fait savoir qu'il n'y avait pas suffisamment d'opportunités de concerts proposées, notamment parce que certaines chorales chantent avec un

accompagnement au piano et ne peuvent donc pas se produire lors de concerts de rue.

Sachant que notre budget ne nous permettait pas de louer des salles de concert supplémentaires, nous avons donc cherché à établir des partenariats. Nous sommes ravis et fiers d'avoir atteint notre objectif en proposant aux chorales qui le souhaitaient trois occasions supplémentaires de se produire. Elles ont pu se porter candidates via un formulaire d'inscription envoyé aux responsables de chorale début octobre 2025, dont la date limite était fixée au 30 novembre 2025.

Nous avons finalisé le programme en proposant au moins une option à toutes les chorales qui en avaient fait la demande, tout en tenant compte des souhaits de chacune et de leurs contraintes respectives, telles que les horaires de représentation ou les exigences techniques. Les chorales qui n'ont pas répondu au formulaire d'inscription n'ont bien sûr pas été incluses dans le programme.

Grâce à ces concerts, nous avons non seulement offert aux chorales une nouvelle occasion de briller, mais nous avons également ouvert le festival à la ville, à ses habitants et à ses visiteurices, car ces événements ne faisaient pas partie du Pass du Festival et étaient pour la plupart gratuits. Nous encourageons vivement la future équipe organisatrice à nouer des partenariats similaires dans sa propre ville.

Visites guidées de l'Hôtel de Ville

Grâce à nos liens étroits avec l'équipe du Service bruxellois de l'égalité des chances, nous avons pris contact avec BME (Brussels Major Events), qui organise des visites guidées de l'Hôtel de Ville de Bruxelles. Tout au long de l'année, des visites guidées thématiques sont proposées (avec des spectacles de danse ou de cirque).

Le BME n'avait encore jamais tenté cette expérience avec des chorales et a répondu avec enthousiasme à notre proposition. L'Hôtel de Ville est ouvert aux visiteurices les mercredis, vendredis, samedis et dimanches après-midi. Ces visites étaient ponctuées de courts concerts de 15 minutes, avec une installation rudimentaire (sans micro ni éclairage), dans trois salles (la Salle gothique, la Salle du Conseil et le Bureau du Maire), chacune pouvant accueillir des chorales de tailles différentes au sein de ce prestigieux édifice. Un piano était disponible dans la Salle gothique.

Notre mission consistait à remplir tous les créneaux horaires alloués à ces représentations. Nous tenons à profiter de cette occasion pour remercier les chorales qui ont accepté de se produire deux fois, ou qui ont accepté de se produire tôt le mercredi et tard le dimanche afin de combler les créneaux restants. Le festival a reçu une compensation financière de 2000 € pour son travail de programmation, tandis que la BME a pris en charge les frais d'accordage du piano, la fourniture de boissons et de collations, ainsi que la réalisation d'une vidéo rétrospective spécialement dédiée aux visites guidées. Des photographes du BME ont également immortalisé les moments forts.

Nos bénévoles étaient chargés d'accueillir les chorales, tandis que le personnel du BME s'occupait d'accueillir le grand public. L'organisation a été un peu chaotique le premier jour, et l'équipe du festival a dû intervenir pour clarifier les dispositions

concernant les loges, l'accès aux visites guidées et la circulation à l'intérieur du bâtiment. C'était une première tant pour notre équipe que pour le BME, mais nous avons su gérer ces problèmes de manière constructive et tout s'est déroulé sans encombre par la suite.

Ces visites étaient payantes, à un tarif légèrement supérieur à celui habituellement pratiqué pour les visites guidées, compte tenu du programme musical proposé. Cette information avait été clairement communiquée aux festivalier·e·s via notre site web et nos newsletters. Cependant, certain·e·s festivalier·e·s qui n'étaient pas au courant de cette information ont réagi très vivement et ont formulé des réclamations déplacées à l'encontre du personnel du BME ou de nos bénévoles, ce que nous regrettons profondément.

Pendant le festival, l'Hôtel de Ville a accueilli 508 visiteurs, alors que la capacité totale sur les quatre jours était de 1 530 visiteurs. Plus que le prix, nous pensons que c'est la chaleur extrême qui a découragé les visiteurs. Néanmoins, nous considérons cette collaboration de manière très positive, car elle a permis à de nombreuses chorales de se produire dans ce lieu historique.

Concerts gratuits à l'Hôtel de Ville

Les jeudis, vendredis et samedis, de 11 h à 13 h 30, le festival a organisé des concerts à la Salle des Milices, mise gratuitement à disposition par la Ville de Bruxelles. Cette salle est située au rez-de-chaussée de l'Hôtel de Ville de Bruxelles, avec un accès direct depuis la Grand-Place.

L'objectif était d'organiser des concerts gratuits ouverts à tous, en particulier aux touristes flânant sur la Grand-Place de Bruxelles. L'événement étant gratuit et la salle de petite taille (120 places), aucune installation technique n'avait été prévue.

Nous n'avons pas compté le nombre de spectateurs, mais on nous a dit que la salle était toujours pleine et que la file d'attente à l'entrée était parfois assez longue ! Malgré un problème avec l'agent de sécurité, qui est arrivé en retard vendredi, et un environnement parfois bruyant, l'événement a donc été un grand succès pour nous, permettant au public de profiter de l'ambiance du festival en dehors de nos principales salles de concert.

Vaux Hall Summer

Visit.brussels nous a mis en relation avec le service de la culture de la Ville de Bruxelles, organisateur du Vaux Hall Summer, un festival gratuit qui anime chaque été ce magnifique lieu de la Belle Époque situé dans le Parc royal de Bruxelles.

Le festival était seul responsable de la programmation sur ce site. L'équipe de Vaux Hall Summer était chargée d'accueillir les chorales et d'installer le matériel technique. Les bars étaient également gérés par Vaux Hall Summer. Des concerts ont eu lieu tous les soirs du festival, de 18 h 30 à 20 h 30.

Le coup d'envoi, mercredi, a été un peu chaotique, notamment en ce qui concerne l'accueil des personnes à mobilité réduite et les problèmes techniques qui ont nécessité l'intervention de l'ingénieur du son du festival. Il est également

regrettable que Vaux Hall Summer n'ait pas prévu de solution d'urgence pour protéger les chorales du soleil en début de soirée.

Néanmoins, l'expérience s'est avérée très positive pour les deux parties, avec une forte affluence (480 personnes le mercredi, 800 le jeudi, 850 le vendredi, 390 le samedi, alors que le site peut accueillir jusqu'à 1 000 personnes) et, surtout, une excellente ambiance chaque soir. Vaux Hall Summer a véritablement su refléter l'atmosphère et l'esprit du festival.

Esprit communautaire – Programme social

Parallèlement à un programme musical déjà très chargé, nous avons jugé important de proposer un programme social conçu pour encourager les festivalier·e·s à faire connaissance. Compte tenu de l'ampleur du festival, il est en effet difficile pour de nombreux festivalier·e·s de sortir de leur zone de confort pour faire connaissance avec des personnes extérieures à leur propre chorale.

L'enquête réalisée après le festival montre qu'il existe une réelle demande pour ce type d'événements, même si leur succès a été variable pendant le festival. Nous encourageons néanmoins les futures équipes organisatrices à mettre en place un programme incluant de telles activités sociales, en fonction de leurs propres préférences.

Le Village du Festival

Le Village était le lieu de rencontre des festivalier·e·s, où ils pouvaient se retrouver pour boire un verre, discuter ou participer à des activités socioculturelles. Il était installé au BIP (Brussels Info Point), dans les locaux de notre partenaire visit.brussels, au cœur du Quartier Royal où se trouvaient la plupart de nos lieux de spectacle.

Il comprenait la Cour d'honneur du BIP (un espace en plein air avec des bars, des food trucks, des chaises et des tables), la « Salle des Guichets » au rez-de-chaussée du BIP, qui pouvait servir de lieu de repli en cas de pluie et accueillir des activités socioculturelles, une salle de détente pour les bénévoles et une salle de travail pour l'équipe du festival et les photographes/vidéastes.

Le Village a été ouvert pendant quatre jours : le mercredi 24 juin de midi à 23 h, le jeudi 25 juin de 10 h à 23 h, le vendredi 26 juin de 10 h à 23 h et le samedi 27 juin de 10 h à 18 h.

Les recettes du bar ont été déduites du loyer dû pour les emplacements. Quant aux deux food trucks, nous avions convenu d'un chiffre d'affaires minimum avec les exploitants, qui n'a pas été atteint par la friterie. Le festival a donc dû combler le manque à gagner.

Le Village a pleinement rempli son rôle de lieu de rencontre. Il aurait sans doute pu accueillir davantage de monde. La chaleur a probablement limité la fréquentation, car l'espace est très ouvert. Cependant, nous souhaitons transmettre le message suivant à la prochaine équipe organisatrice : il est essentiel de disposer d'un point d'ancrage pouvant servir à la fois de lieu de rencontre et de centre de travail. Idéalement, celui-ci devrait être situé à proximité des principaux sites du festival.

Visites guidées

Au cours du festival, 11 visites guidées thématiques LGBTQI+ ou féministes ont été organisées. Elles étaient animées par des associations spécialisées : le Musée de la Ville de Bruxelles, L-tour et L'Architecture qui dégenre.

Ces visites n'étaient pas comprises dans le Pass Festival. Nous proposions une inscription à un tarif forfaitaire de 11 €, cette somme étant intégralement destinée à la rémunération des guides. Au départ, 16 visites étaient proposées. Nous en avons annulé cinq en raison d'un nombre insuffisant d'inscrit·e·s. Les personnes concernées ont été remboursées ou réorientées vers une autre visite guidée.

Au total, 269 festivalier·e·s se sont inscrits à une visite guidée. Ce fut un franc succès ! Nous n'avons pas comptabilisé le nombre de participant·e·s, mais nous savons que toutes les visites ont eu lieu et que nous avons reçu des retours positifs de la part des guides.

Nous encourageons vivement les futurs festivals à organiser ce type de visite thématique, qui suscite un vif intérêt et répond à une réelle demande.

Répétitions de « Let Your Heart Be Heard »

Ces répétitions ont été organisées dans le cadre du projet « Let Your Heart Be Heard », dont nous avons déjà longuement parlé plus haut. Pendant le festival, nous avons organisé deux séances de chant en groupe, le jeudi et le vendredi matin. Ces répétitions se sont déroulées dans les salles Terarken de Bozar et ont été animées par notre directrice musicale, Emily Allison. Chaque répétition a rassemblé entre 100 et 200 participant·e·s, qui ont pu apprendre ou perfectionner leur interprétation de l'hymne du festival.

Ateliers

Nous avons organisé cinq ateliers le matin pendant le festival. Ces ateliers étaient inclus dans le Pass Festival.

Compte tenu de la capacité d'accueil limitée des salles d'ateliers, nous avons demandé aux festivalier·e·s de s'inscrire. C'est pourquoi, avant le festival, nous avons annulé un sixième atelier initialement prévu sur l'accessibilité financière du festival, en raison d'un manque d'inscriptions.

Parmi les cinq ateliers, deux se sont très bien déroulés : « Pourquoi une chorale a-t-elle besoin d'une stratégie ? » et l'atelier sur l'inclusion des personnes trans et non binaires dans nos chorales. Le nombre de participant·e·s était inférieur à celui des personnes inscrites, mais les animateurices ont apprécié la qualité des discussions.

À notre connaissance, les autres ateliers (les droits LGBTQI+ en Europe, le sentiment d'appartenance européenne et l'atelier historique sur les chorales) ont connu un taux de participation assez faible. Certains comptaient déjà un petit nombre de participant·e·s inscrits (moins de 20), mais dans certains cas, seules quelques personnes y ont pris part.

À leur demande, nous avons également réservé un peu de temps à l'heure du déjeuner pour deux interventions : l'une de Yonatan Volfin, qui mène des recherches sur le sentiment d'appartenance au sein des chorales LGBTQI+, et une lecture par Jules Balen tirée de son livre *A Queerly Joyful Noise: Choral Musicking for Social Justice*. Ces deux sessions, ouvertes à toustes sans inscription préalable, ont également attiré un public restreint.

C'est l'un des paradoxes mis en évidence par l'enquête réalisée après le festival : de nombreux festivalier·e·s souhaitent manifestement participer à des discussions et de rencontrer d'autres personnes sur ces sujets, qui leur tiennent à cœur en tant que choristes LGBTQI+, mais très peu ont effectivement pris part à ces ateliers.

La chaleur, un manque d'intérêt, un programme déjà très chargé et le fait que ces ateliers étaient peut-être trop spécialisés sont autant d'explications possibles à cette faible participation. Le calibre des intervenants n'est certainement pas en cause. Il était toutefois très gênant d'avoir invité le directeur d'ILGA-Europe, qui a fait une présentation sur l'état des droits LGBTQI+ en Europe devant un public d'à peine trois personnes…

Il appartiendra aux futures équipes organisatrices de décider s'il est opportun ou non de proposer des ateliers lors du festival qu'elles organiseront.

Activités sociales

En ce qui concerne les activités de loisirs, nous avons proposé une activité chaque soir en parallèle des doubles spectacles organisés au Bozar ou au Cirque Royal les mercredi, jeudi et vendredi : une soirée karaoké, un atelier de danse et un quiz. Nous tenons à remercier les bénévoles qui ont animé ces activités.

Ces activités gratuites (incluses dans le Pass Festival) ont rencontré un succès mitigé, sans doute pour des raisons similaires à celles qui ont affecté les ateliers (la chaleur, un programme déjà bien chargé). L'enquête post-festival confirme toutefois la nécessité d'organiser ce type d'activités pour encourager les festivalier·e·s d'horizons divers à se rencontrer et à échanger.

À la demande de Legato, nous avons également coordonné l'organisation d'un apéritif pour les responsables de chorales. Cet événement de réseautage s'est déroulé dans la Salle des Guichets du BIP jeudi à l'heure du déjeuner.

Enfin, un délégué nous a contactés pour proposer de coordonner l'organisation d'activités destinées aux personnes souhaitant rester sobres pendant le festival. Il a créé un groupe WhatsApp, que nous avons relayé via notre newsletter. Une centaine de personnes ont rejoint le groupe. Pendant le festival, nous avons mis une salle à disposition pour une réunion de rétablissement en 12 étapes, destinée aux personnes en rétablissement ou à celles qui souhaitaient en savoir plus.

Soirées

Nous avions prévu dès le départ d'organiser des soirées dansantes tous les soirs. Au départ, nous aurions aimé organiser ces soirées dans les salles mêmes, mais cela n'a pas été autorisé, car celles-ci fermaient à 23 h (c'est d'ailleurs pour cette raison que nous n'avons pas pu proposer d'autres activités au Village après cette heure-là, même si cela avait également été notre intention initiale, étant donné que tout le monde n'apprécie pas forcément les soirées dansantes). Nous avons finalement opté pour le C12, une discothèque située en centre-ville, à proximité de nos salles de concert. Le C12 dispose de deux salles (C12 et C11) pouvant offrir deux ambiances différentes.

À Bruxelles, le C12 est réputé pour sa politique d'inclusion. Des soirées queer y sont régulièrement organisées. Le personnel est spécialement formé pour accueillir la communauté LGBTQI+ et le lieu est accessible aux personnes à mobilité réduite. Le C12 dispose de sa propre équipe d'assistance qui intervient en cas d'incident et aide les personnes à mobilité réduite à se rendre aux toilettes qui leur sont réservées.

L'organisation des soirées dansantes a été confiée à notre directeurice artistique. Iel a engagé plusieurs DJ issu·e·s de la scène queer bruxelloise pour animer ces soirées. Son projet initial était d'organiser des soirées en accord avec le thème du spectacle de chaque soirée, réunissant ainsi des artistes et adaptant l'ambiance et le décor chaque soir. Cependant, pour des raisons budgétaires, cela s'est avéré irréalisable.

Parallèlement, nous avons multiplié les tentatives pour établir un partenariat avec Brussels Rainbow Village, l'organisation qui regroupe toutes les entreprises LGBQTI+ – en particulier les bars – du quartier Saint-Jacques. Nous avons envoyé un grand nombre d'e-mails, réussi à obtenir un rendez-vous et à susciter un certain intérêt, et nous avons assuré le suivi à de nombreuses reprises… Mais cela n'a jamais abouti. Parmi les explications possibles, on peut citer la proximité de la Brussels Pride, qui s'est déroulée un mois avant le festival et a mobilisé une grande partie de leur énergie, ainsi que, peut-être, une certaine condescendance à l'égard d'un festival de chorales.

Pendant le festival, cependant, les soirées nocturnes ont attiré peu de monde, ce que nous attribuons à deux raisons principales : la chaleur, qui a poussé les festivalier·e·s à préférer l'ambiance des bars du quartier gay, et l'ambiance au C12, qui n'a pas répondu aux attentes des festivalier·e·s (un éclairage trop sombre et une musique techno qui ne correspondait pas aux goûts du public du festival). De plus, alors que plusieurs festivalier·e·s ont salué le caractère inclusif du lieu, d'autres se sont plaints de ne pas s'y sentir les bienvenu·e·s, en particulier les femmes (sans doute en raison de l'éclairage et de l'ambiance très masculine qui régnait lors de ces événements).

Les soirées au C12 étaient normalement réservées aux festivalier·e·s munis de leur badge, mais compte tenu de la faible affluence, nous avons décidé vendredi que toute personne accompagnant un· festivalier·e muni d'un badge pouvait y entrer.

Celleux qui y ont assisté ont certainement apprécié leur soirée, mais nous avons néanmoins plusieurs regrets concernant la programmation et l'organisation de ces événements, dont nous avons fait part à notre directeurice artistique. Il y a clairement eu un manque de briefing des DJ concernant le public cible et le type de musique souhaitée (à l'exception notable de la soirée de vendredi). On a également manqué de prendre en compte l'éclairage des lieux pour que les événements correspondent mieux à l'ambiance chaleureuse et accueillante du festival. Enfin, le fait de disposer de deux salles au C12 aurait pu permettre de créer deux ambiances différentes. Cela n'a pas été le cas.

Compte tenu de la très forte affluence dans les bars du centre-ville, nous avons vraiment regretté que le partenariat avec Brussels Rainbow Village n'ait pas pu aboutir comme nous l'aurions souhaité. Cela aurait permis aux bars d'être mieux préparés à l'afflux de visiteurs. L'ambiance rue du Marché au Charbon pendant le festival était incroyable (avec même quelques chants spontanés !) et cela a également grandement contribué à la visibilité et à la réputation du festival.

À plus long terme, les prochaines équipes organisatrices du festival devront se demander s'il est nécessaire d'organiser une soirée tous les jours. Le programme du festival est très chargé et l'âge moyen des participant·e·s est de 50 ans. Une seule soirée principale suffirait probablement, à condition que des partenariats soient mis en place avec d'autres lieux ou événements LGBTQI+ les autres jours.

Inclusivité

« Various Voices » reste un festival largement dominé par les hommes gays. Les femmes, les personnes transgenres et non binaires sont moins nombreuses et donc moins visibles. Les membres de Sing Out Brussels ! l'avaient déjà constaté lors de l'enquête interne que nous avons menée après Bologne.

Dans ce contexte, voici quelques exemples d'initiatives mises en place pour favoriser un sentiment d'appartenance et de bien-être chez tous les participant·e·s :

- Une démarche proactive auprès des chorales composées majoritairement de femmes, de personnes transgenres ou non binaires, afin de les encourager à s'inscrire au festival
- Définition de critères pour la liste d'attente afin de donner la priorité à l'inscription de ces chorales.
- Demande du prénom préféré au moment de l'inscription (c'est ce prénom qui figurait sur le badge)
- Demande des pronoms préférés lors de l'inscription
- Possibilité de faire figurer ses pronoms sur le badge, dans un espace prévu à cet effet et sans pré-impression, car les pronoms peuvent évoluer au fil du temps
- Mise en place d'un petit « Village » intimiste à l'ambiance détendue, à proximité des lieux du festival
- Des toilettes non genrées (avec des icônes spécifiques sur les affiches apposées sur les portes lorsque celles-ci étaient genrées)
- Utilisation de différentes langues dans notre communication (site web trilingue)

- Choix d'un lieu inclusif disposant d'une équipe d'accompagnement pour les soirées
- Un jeu de lettres sur les badges pour encourager les choristes à entrer en contact les uns avec les autres
- La possibilité pour les chorales d'interpréter une chanson avec d'autres chorales lors des spectacles et des cérémonies (cela s'est produit au moins une fois à chaque spectacle)
- Un large choix d'activités sociales permettant aux participant·e·s de se rencontrer et de nouer des liens.
- Diversité des artistes invité·e·s (toutes les lettres de l'acronyme LGBTQI+ étaient représentées sur scène pendant le festival).
- Une attention particulière portée à la programmation pour garantir une visibilité à tous les types de chorales (petits chorales sur de grandes scènes, etc.) et pour éviter, par exemple, que plusieurs chorales SSAA ne chantent en même temps dans des lieux différents.
- Organisation d'un atelier sur l'inclusion des personnes trans et non binaires dans nos chorales, animé par des personnes ayant une expérience vécue.
- Partenariat avec Plan Sacha pour prévenir les violences sexuelles et basées sur le genre

Dans l'ensemble, l'ambiance pendant le festival était excellente, et plusieurs participant·e·s nous ont fait part de leur satisfaction quant au caractère inclusif de l'événement. Bien sûr, tout n'était pas parfait : de nombreuses personnes ne se sentaient pas à l'aise dans des espaces à prédominance masculine ou se sentaient en insécurité dans les lieux publics. L'inclusivité est, bien sûr, un processus continu qui dépendra aussi fortement de l'évolution du profil des délégué·e·s à l'avenir.

Accessibilité

La Belgique accuse un retard considérable en matière d'accessibilité : aucune loi n'oblige les gestionnaires de sites à rendre leurs installations accessibles. Les associations belges représentant les personnes en situation de handicap, ainsi que les cabinets de conseil en accessibilité, travaillent sur cette question avec les responsables politiques actuel·le·s et les services gouvernementaux depuis près de 20 ans, mais ils n'ont pas encore réussi à faire adopter une telle législation. La Belgique est, de surcroît, un pays doté d'une structure institutionnelle complexe. Les normes d'accessibilité varient selon que l'on se trouve à Bruxelles, en Flandre ou en Wallonie. Enfin, Bruxelles est une ville historique (avec de nombreuses rues pavées et des trottoirs étroits et irréguliers) et est assez vallonnée.

Nous avons très tôt pris conscience de l'importance de prendre en compte les besoins en matière d'accessibilité des chorales participant·e·s. Mais nous avons également réalisé que notre petite équipe de bénévoles, disposant d'un budget limité, ne serait pas en mesure de résoudre à elle seule tous les problèmes auxquels la sphère politique n'a pas encore apporté de solution.

Le questionnaire d'inscription des chorales comportait une question sur les besoins en matière d'accessibilité au sein de leur groupe. Il est ressorti que **32 %** des chorales inscrits comptaient des membres ayant des besoins particuliers (fauteuil roulant / impossibilité de monter des escaliers / besoin de s'asseoir sur

scène / personnes aveugles / personnes neurodivergentes / besoin d'un espace calme).

Le questionnaire d'inscription des délégué·e·s comportait une question sur les besoins en matière d'accessibilité. Nous avons constaté que **3 %** des délégué·e·s inscrits avaient des besoins en matière d'accessibilité.

Nous avons estimé qu'il était nécessaire de faire appel à des professionnels pour garantir à ces délégué·e·s la meilleure expérience possible. Nous avons collaboré avec Access-i, une organisation belge spécialisée dans l'accompagnement des structures souhaitant rendre leurs activités accessibles. Access-i a mandaté Esenca qui a réalisé, au cours de l'automne 2025, une analyse de nos lieux d'accueil intérieurs et extérieurs, ainsi que des itinéraires les reliant. Les groupes cibles étaient les personnes à mobilité réduite, les personnes malvoyantes et malentendantes, ainsi que les personnes neurodivergentes.

Access-i a formulé des recommandations qui nous ont permis soit de programmer les chorales ayant des besoins en matière d'accessibilité dans des lieux adaptés, soit d'adapter les lieux pour les rendre accessibles.

Pour financer les aménagements nécessaires aux lieux, nous avons sollicité l'aide de Cap 48, une initiative caritative coordonnée par la RTBF visant à soutenir les personnes en situation de handicap. Nous avons déposé une demande de subvention en juillet 2025 et participé à la campagne de collecte de fonds de l'organisation en septembre 2025. Nous avons reçu un soutien financier de 10 000 €. Nous avons également décidé d'affecter l'excédent du Fonds de solidarité (environ 8 000 €) aux dépenses liées à l'accessibilité, portant ainsi le budget total à près de 20 000 €.

Cette somme nous a permis de financer :

- L'audit réalisé par Access-i et la création du site web dédié
- La location de vélos-taxis pour aider les festivalier·e·s à se déplacer d'un site à l'autre. Nous ne pouvions utiliser ce service que pendant un nombre d'heures limité chaque jour et l'avons donc réservé aux concerts de l'après-midi.
- À l'ING Arena, la construction d'un ascenseur et d'une rampe pour permettre aux personnes en fauteuil roulant d'accéder à la scène, ainsi que la construction d'un double escalier pour réduire le temps nécessaire aux artistes pour accéder à la scène.
- La location d'un minibus pour transporter les personnes à mobilité réduite de la station de métro Heysel à l'ING Arena.
- L'installation d'une boucle d'induction à l'ING Arena.
- La location quotidienne de casques antibruit.

Quelques semaines avant le festival, nous avons envoyé aux organisateurs de la chorale une fiche d'information pour chaque site, comprenant des renseignements sur l'accessibilité (accès pour le public, accès aux coulisses, accès aux scènes).

Access-i a mis en place un site web dédié offrant un aperçu de la situation sur chaque site. Nous l'avons intégré à la dernière newsletter envoyée aux délégué·e·s. Le lien vers ce site web dédié figurait sur le site web du festival. Le badge du festival

mentionnait également que ces informations y étaient disponibles. Le site web d'Access-i proposait un plan indiquant les itinéraires les plus accessibles, tout en précisant clairement que les déplacements seraient difficiles en raison des nombreuses pentes sur les routes. Compte tenu de la grande diversité de nos sites, il n'était pas possible d'anticiper les itinéraires et les choix de déplacement de chaque participant lors des transferts d'un site à l'autre. De plus, le budget du festival ne permettait pas de procéder à des modifications temporaires de la voirie. À en juger par les commentaires reçus après le festival, il est fort probable que les personnes concernées n'aient pas eu connaissance de l'existence de ce site web.

Au cours du festival, plusieurs problèmes sont survenus :

- À La Madeleine, des techniciens ont déplacé de leur propre chef une rampe d'accès qui avait pourtant été convenue, empêchant ainsi deux choristes en fauteuil roulant de se produire.
- Les lieux accueillant des concerts en partenariat (l'Hôtel de Ville et le Vaux Hall) n'ont pas fait l'objet d'un audit par Access-i. À l'Hôtel de Ville de Bruxelles, une artiste neurodivergente accompagné d'un chien d'assistance s'est vu refuser l'entrée dans un premier temps en raison de l'absence d'une politique municipale claire. Au Vaux Hall, certaines personnes en fauteuil roulant ont eu des difficultés à accéder au site.
- Ailleurs, un espace de répétition désigné comme accessible est devenu inutilisable pendant toute la durée du festival lorsque son ascenseur est tombé en panne le premier jour sans avoir été réparé.
- Dans certaines salles, le personnel était chargé d'aider les personnes à mobilité réduite. Lorsque cette aide n'était pas prévue par les théâtres, nos bénévoles se sont chargés de cette tâche. Cependant, iels ne disposaient pas toujours des informations nécessaires pour offrir la meilleure assistance possible aux personnes concernées.
- Plusieurs festivalier·e·s nous ont également signalé qu'iels avaient eu des difficultés à se déplacer dans la ville.

Heureusement, d'autres festivalier·e·s ont vécu une meilleure expérience et ont pu accéder sans difficulté aux scènes et salles de spectacle désignées.

Quant aux vélos-taxis, ils ont transporté 112 personnes et effectué 62 trajets.

Tout au long de la préparation du festival, nous avons été surpris par le manque de sensibilisation des responsables des lieux concernant l'accessibilité de leurs sites – non seulement pour le public, mais aussi pour les artistes ! L'équipe du festival n'étant pas propriétaire des lieux, notre marge de manœuvre était limitée. Il reste toutefois étonnant que ce soit nous qui ayons dû financer les aménagements nécessaires à l'ING Arena, par exemple, plutôt que la direction du lieu elle-même !

Malgré tous nos efforts, de nombreuses personnes à mobilité réduite ont vécu des expériences difficiles (voire parfois traumatisantes !) pendant le festival. C'est inacceptable dans une ville qui est la capitale de l'Union européenne. Fin août, nous avons adressé une lettre à la Ville de Bruxelles et aux ministres concernés afin de les sensibiliser aux difficultés rencontrées pendant le festival et de réclamer un plan d'action. À ce jour, cette lettre est restée sans réponse.

Nous exhortons les équipes organisatrices des futurs festivals à prendre en compte les besoins en matière d'accessibilité dès le début, comme nous l'avons fait, et à

communiquer rapidement et en toute transparence sur les difficultés auxquelles les festivalier·e·s pourraient être confrontés, tant à l'intérieur des lieux de spectacle que dans les espaces publics, tout en précisant clairement la capacité de l'équipe organisatrice à répondre à ces problèmes. L'accessibilité devrait également devenir un critère de sélection dans le processus de désignation des chorales organisateurs, tout en gardant à l'esprit que tous les pays européens ne disposent pas de politiques aussi développées et équivalentes dans ce domaine.

Sécurité

Après avoir tiré les leçons des retours reçus des membres de Sing Out Brussels ! à la suite du festival de Bologne (en particulier des femmes et des personnes trans ou non binaires), nous avons estimé qu'il était nécessaire de travailler avec une équipe professionnelle afin de créer les conditions permettant au festival de se dérouler de la manière la plus sereine possible.

Nous avons donc signé un accord avec Plan Sacha, une organisation belge francophone spécialisée dans la prévention des violences sexuelles et de genre lors des festivals.

Cette collaboration comprend une journée de formation pour l'équipe du festival dans les locaux de Plan Sacha. Les responsables des bénévoles ont également été formés. Ces sessions de formation ont eu lieu au printemps 2026.

L'équipe du festival avait déjà rédigé le code de conduite du festival en 2024, que tous les festivalier·e·s ont signé lors de leur inscription. À l'issue de la formation, Plan Sacha a apporté son soutien à notre équipe en fournissant un protocole précisant comment réagir, qui contacter et comment prendre des décisions en fonction du type d'incident susceptible de se produire.

Sur les conseils de Plan Sacha, plusieurs bénévoles ont enregistré un message rappelant le code de conduite aux participant·e·s, qui était diffusé très régulièrement en fond sonore dans nos salles de spectacle. Ce message, disponible en quatre langues, a eu un impact significatif.

À leur arrivée à Bruxelles, les festivalier·e·s ont reçu, dans leur kit de bienvenue, un bracelet sur lequel figuraient les coordonnées de Plan Sacha. Ce partenariat était également mentionné sur le badge.

Various Voices était, bien sûr, un festival totalement inconnu de Plan Sacha, dont l'équipe a eu un peu de mal à en saisir toute la complexité (la diversité de la programmation et des lieux). Plan Sacha considère toutefois cette collaboration de manière très positive ; elle a été clairement remarquée et bien accueillie par les festivalier·e·s.

Pendant le festival, des « zones de sécurité » ont été mises en place sur l'ensemble du site. La coopération avec les responsables des lieux a été bonne, et les bénévoles de Plan Sacha ont été bien accueillis. Tous les lieux du festival étaient surveillés par du personnel de sécurité, qu'il s'agisse du personnel propre au lieu ou d'agent·e·s d'entreprises privées engagées par le festival. Plan Sacha a pris l'initiative de

contacter ces équipes afin de les sensibiliser à la nature spécifique de notre événement.

À l'issue de l'événement, Plan Sacha ne publie pas de statistiques, car celles-ci pourraient être mal interprétées. De nombreuses interventions ont concerné des personnes qui avaient besoin d'un espace calme ou qui étaient en proie à de l'anxiété. Parmi les principaux problèmes survenus sur les sites du festival, on peut citer les difficultés d'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite (voir la section « Accessibilité » du présent rapport), un incident entre un agent de sécurité et des festivalier·e·s lors d'un spectacle en soirée au Cirque Royal (violence physique et insultes homophobes), ainsi que des cas de voyeurisme et d'exhibitionnisme au Vaux Hall.

En dehors des sites du festival, plusieurs festivalier·e·s ont été victimes d'agressions physiques ou verbales. Dans la nuit de jeudi à vendredi, trois personnes ont été agressées à deux pas du quartier gay qu'elles venaient de quitter. Dimanche, à la Gare Centrale, des festivalier·e·s ont été la cible d'insultes homophobes et se sont fait asperger de liquides.

Il est important de noter que la sécurité dans les espaces publics ne relevait pas directement de la responsabilité de notre équipe. Nos contacts avec la police se sont limités exclusivement aux événements du festival se déroulant dans des espaces publics – à savoir les concerts de rue – qui faisaient l'objet d'une surveillance discrète.

Le recours aux services de police à plus grande échelle a fait l'objet d'un débat lors de la préparation du festival. L'enquête menée après le festival a montré que certaines personnes au sein de la communauté réclament une présence policière accrue pour se sentir en sécurité. À l'inverse, d'autres membres de la communauté associent la police à des violences à leur encontre. Nous n'avons donc pas pu parvenir à un accord unanime au sein de l'équipe pour renforcer la présence policière autour de l'événement.

Toutefois, à la suite de l'acte de vandalisme commis à l'encontre de nos bannières publicitaires à la mi-juin, nous avons contacté le bourgmestre de Bruxelles et le chef de la police locale pour demander qu'une attention particulière soit accordée au festival. Nous n'avons jamais reçu de réponse. Pendant le festival, les victimes de l'agression homophobe ont eu le sentiment que la police ignorait l'existence du festival et que leur plainte n'était pas prise au sérieux. Après le festival, elles n'ont reçu aucune information concernant le suivi de leur plainte. Conjointement, Legato et Various Voices Brussels 2026 ont adressé une lettre aux autorités communales, régionales et fédérales pour exprimer leur inquiétude face au manque d'attention accordée à la sécurité pendant le festival, ainsi qu'aux lacunes dans l'accompagnement des victimes et le suivi de leurs plaintes. Un plan interfédéral LGBTQI+ est actuellement en cours d'élaboration en Belgique et devra répondre à ces préoccupations.

En matière de soins de santé, les premiers secours ont généralement été assurés par le personnel de sécurité. À l'ING Arena, la Croix-Rouge était présente. Au Cirque Royal, des médecins étaient de garde pendant chaque spectacle. Le festival avait acheté des trousses de premiers secours, qui n'ont pas été utilisées. La consigne était d'orienter les personnes confrontées à des problèmes médicaux vers le 112 ou

la Maison Arc-en-Ciel de la Santé (affiliée à RainbowHouse) et les victimes de violences vers RainbowHouse, qui dispose d'équipes formées pour accompagner les victimes. Cependant, nos bénévoles n'ont pas été suffisamment informé·e·s à ce sujet.

Nous conseillons aux futures équipes organisatrices de faire appel à un service similaire à Plan Sacha dans leur pays, afin de sensibiliser l'équipe, de mener un travail de prévention et d'apporter un soutien aux festivalier·e·s. Nous recommandons également de contacter de manière proactive la police locale, même si aucun événement n'est prévu dans les espaces publics et même si cela entraîne des tensions internes. Nous recommandons par ailleurs de fournir aux bénévoles une documentation complète sur les ressources sanitaires disponibles. Concernant tous ces points, il est toutefois important de reconnaître qu'il s'agit de prévention des risques. Le risque zéro n'existe pas, et il n'est ni possible ni souhaitable de placer chaque festivier sous protection constante.

Développement durable

La durabilité a été l'une de nos principales préoccupations dès le début du projet.

Les transports ont bien sûr fait l'objet d'une attention particulière. Nous avons donc souhaité encourager les déplacements en train. Nous avons interrogé les festivalier·e·s sur leurs projets de voyage dans le formulaire d'inscription et avons réitéré la question dans l'enquête post-festival. Nous estimons que 58 % des délégué·e·s ont voyagé en train et 31 % en avion

Nous avons mis en place une petite équipe de bénévoles chargée de veiller à la durabilité du festival. Cette équipe a notamment élaboré un tableau présentant les différentes options pour se rendre à Bruxelles en train depuis les villes d'origine de toutes les chorales participantes. Notre partenariat avec Eurostar a bien sûr joué un rôle important dans ce contexte.

Cette équipe nous a également conseillé de solliciter la subvention « Eco-Coaching » lancée par la Loterie nationale. Grâce à cette subvention, nous avons signé un contrat avec Tapio, qui a mené à bien cet accompagnement écologique dans le respect du budget défini.

Le défi auquel nous avons été confrontés ici résidait dans le fait que le festival est un événement ponctuel pour notre organisation ; il n'est donc pas possible de suivre l'évolution de nos émissions d'une année sur l'autre. Tapio a donc principalement formulé des recommandations visant à réduire notre empreinte carbone dans la période précédant le festival.

Voici quelques exemples des mesures de développement durable que nous avons mises en place :

- Un badge durable en carton, avec un cordon en PET recyclé
- Un stylo en ABS recyclé
- Un drapeau en polyester recyclé, remis à chaque chorale. Notre objectif est que les chorales continuent à utiliser ce drapeau après le festival (le logo du festival n'y apparaît que très petit). Il est muni d'une fente permettant d'y insérer un mât, ce qui permet de l'utiliser lors d'événements de la Pride, par

exemple. Nous avons remarqué cet été que plusieurs chorales l'avaient déjà utilisé à cette fin.
- Des marquages au sol réalisés à la peinture à la craie lavable
- Le choix de collaborer avec Redbubble pour la boutique du festival afin d'éviter le gaspillage (les articles ne sont produits que sur commande, et les artistes reçoivent un salaire équitable).
- Choix de travailler avec des entreprises locales pour la restauration proposée au Village du Festival, comme les bières du Brussels Beer Project.
- Utilisation de gobelets réutilisables dans le Village du Festival
- Utilisation de vélos-taxis pour transporter les festivalier·e·s d'un site à l'autre.
- Choix de travailler avec une traiteur végétarienne pour les bénévoles et les équipes techniques.
- Collaboration avec des entreprises locales pour les besoins techniques, logistiques et de communication
- Promotion d'artistes locaux

L'empreinte carbone est en cours de calcul.

Bénévolat

La demande de bénévoles pour un festival de cette envergure est énorme. Il ne s'agit pas seulement de trouver des bénévoles disponibles pendant le festival, mais aussi avant celui-ci, pour aider à l'organisation de l'événement !

En 2024, nous avons organisé une séance de réflexion au sein de notre équipe afin de définir la compensation offerte aux personnes qui s'engagent bénévolement pour le festival, tant avant que pendant l'événement. Nous avons décidé que toute personne se portant volontaire et étant également membre d'une chorale participante paierait ses frais d'inscription au festival. C'est le cas des membres des conseils d'administration de Various Voices Brussels 2026 et de Legato.

Les membres de la chorale Sing Out Brussels! n'ont pas été encouragé·e·s à se porter volontaires pendant le festival, en raison de leur emploi du temps chargé durant cette période. Notre priorité était de recruter des bénévoles externes.

Pour cette mission, nous avons jugé nécessaire de faire appel aux services d'une personne dont le métier consiste à gérer des bénévoles. Nous avons d'abord recruté Margot Ruelle, qui possède une expérience dans la gestion de bénévoles pour d'autres festivals de musique. Le contrat prévoyait qu'elle soit rémunérée spécifiquement pour cette mission consistant à recruter des bénévoles, à définir et planifier les tâches, ainsi qu'à gérer les bénévoles pendant le festival. À la demande de Margot, nous avons également investi dans une application dédiée à la gestion des bénévoles, Weezcreew. Margot a pris ses fonctions en septembre 2025, en mettant en ligne un formulaire de candidature et en établissant les premiers contacts avec les établissements scolaires. En novembre, cependant, Margot a demandé la résiliation du contrat en raison d'une offre professionnelle plus intéressante. En décembre 2025, nous avons signé un contrat avec deux autres personnes, qui ont repris les tâches de Margot Ruelle et se sont partagé la rémunération convenue : Salomé Denos, qui dispose d'un bon réseau associatif et a été recommandée par Margot, et Gaël Larregaray, qui était chargé du recrutement des bénévoles pour la Brussels Pride 2025.

Compte tenu de l'ampleur du festival, de la diversité des lieux et des longues journées de travail, iels ont estimé que 400 bénévoles seraient nécessaires. Leur mission consistait à définir les types de tâches à accomplir : accueil du public, accueil des chorales, gestion de la signalétique, etc. Contrairement aux festivals plus traditionnels, il n'y avait pas de parkings à organiser ni de service de bar assuré par des bénévoles. Les appels à candidatures ont été lancés dès février 2026. Le recrutement s'est poursuivi jusqu'à la veille du festival. Malheureusement, les résultats n'ont pas été à la hauteur des attentes : environ 150 bénévoles ont été recruté·e·s.

Nous regrettons le manque de soutien de la part du réseau communautaire LGBTQI+ bruxellois pour faire connaître nos appels à candidatures. Nous pensons également que le recrutement a souffert du manque de notoriété de l'événement.

Une journée d'intégration des bénévoles a été organisée une semaine avant le festival, afin de permettre à chacun·e de faire connaissance et de recevoir un premier briefing.

Cependant, la communication n'a pas toujours été optimale. Ce n'est que quelques jours avant le festival que nous avons découvert que des postes clés n'avaient pas été pourvus, comme l'accueil des chorales lors des soundchecks du matin. Il n'y avait pas non plus suffisamment de bénévoles pour les concerts de rue. Nous avons dû réorganiser tous les plannings. Pendant le festival, nous avons dû faire face à de nombreuses absences : des bénévoles ne se sont pas présenté·e·s à leur service sans en informer personne. Cela a causé de nombreux problèmes, notamment en début de journée. Le manque de bénévoles a également compliqué la gestion des imprévus. De plus, notre équipe a formulé des demandes supplémentaires qui n'avaient pas été anticipées ou qui n'avaient pas été communiquées assez clairement. Cette situation a entraîné de nombreuses réorganisations de dernière minute, ce qui s'est traduit par une charge mentale importante et un stress qui auraient pu être évités grâce à davantage de réunions préparatoires et à une campagne de recrutement plus intensive.

Il est également important de reconnaître que les bénévoles sont responsables de la quasi-totalité du bon déroulement du festival. Hormis les équipes de sécurité et le personnel technique, il y avait très peu de personnel rémunéré pour soutenir les opérations. Cette réalité a constitué un défi considérable pour les bénévoles, qui avaient sous-estimé le niveau de responsabilité qu'iels auraient à assumer. Cela a été particulièrement le cas dans les zones d'accueil, où les bénévoles n'avaient pas été suffisamment briefé·e·s pour répondre aux questions. Certaines exigences ont été sous-estimées dès la phase de préparation. Cela est tout à fait compréhensible, étant donné qu'il s'agissait d'un événement d'une ampleur que l'équipe organisatrice n'avait jamais connue auparavant. Néanmoins, il aurait été utile d'apporter davantage de soutien à la coordination des bénévoles.

Au cours de ces moments difficiles, nous avons pu compter sur le soutien des membres de Sing Out Brussels !, qui se sont porté·e·s volontaires pour intervenir et donner un coup de main. Les responsables des bénévoles ont également fait preuve d'une efficacité remarquable. D'une manière générale, toutes les équipes – facilement reconnaissables grâce à leurs t-shirts jaunes – ont travaillé dans la bonne humeur malgré des conditions difficiles.

Nous tenons à remercier toustes nos bénévoles. Leur enthousiasme, leur engagement et leur motivation ont grandement contribué au succès du festival. Les applaudissements qu'iels ont reçus lorsqu'iels sont montés sur scène lors de la cérémonie de clôture étaient vraiment mérités. Une after-party a été organisée le 5 septembre 2026 en leur honneur.

Voici nos recommandations pour améliorer les choses en vue de Brighton :

- Il est essentiel de travailler avec des professionnel·le·s motivés. Nous n'y serions jamais parvenus sans l'aide de Gaël et Salomé. Iels ont fait un travail incroyable pendant le festival, s'affairant sans relâche pour résoudre les problèmes et allant bien au-delà de ce que nous leur avions demandé.
- Organisez au moins une journée de travail avec les coordinateurices des bénévoles pour leur expliquer comment se déroule une journée type pendant le festival et définir précisément les attentes.
- Organiser au moins une journée de travail avec les chef·fe·s d'équipe (accueil du public, accueil des artistes, etc.) pour un briefing clair.
- Choisissez un outil ou une application permettant aux coordinateurices de bénévoles de présenter leur plan de tâches au comité d'organisation afin d'identifier d'éventuelles lacunes (ce qui n'était pas possible avec Weezcrew).
- Consacrez beaucoup d'énergie au recrutement et recrutez bien plus de bénévoles que les besoins définis, compte tenu du nombre de désistements.
- N'excluez pas le bénévolat des membres de la chorale. Cela nous a vraiment sauvé la mise pendant le festival.
- Précisez directement avec les bénévoles la compensation prévue. Il y a eu de nombreux malentendus à ce sujet à Bruxelles, car des informations erronées avaient été fournies par les coordinateurices des bénévoles.
- L'équipe organisatrice ne peut pas gérer à elle seule l'ensemble du festival pendant l'événement. Nous n'étions que cinq, et nous courions dans tous les sens pendant l'événement, d'un lieu à l'autre, pour tenter de résoudre les problèmes. Il est essentiel de nommer un·e responsable de production pour chaque lieu, qui soit parfaitement informé·e et capable de prendre des décisions de manière autonome.

Communication pendant le festival

Badge du festival

Pour le badge du festival, nous nous sommes fixés la tâche impossible de créer un objet à la fois utile, pratique, ludique, durable et accessible. Sa création est sans aucun doute l'une de nos plus grandes fiertés.

Le badge a été conçu par Kidnap Your Designer. Il comprenait :

- un livret en papier, conçu pour être lu sans avoir à retirer le badge
- un cordon fabriqué à partir d'un matériau réutilisable, doté d'un système de double fermeture pour empêcher le badge de se retourner
- une feuille d'autocollants reflétant l'identité de chaque festivalier·e, tout en laissant une certaine flexibilité (il était possible d'utiliser la feuille entière ou seulement certains autocollants pour plus de confidentialité)

- un stylo à bille fabriqué à partir de matériaux réutilisables, pour ajouter des informations sur certains autocollants (pronoms, horaires des concerts).

Le livret du badge contenait toute une série d'informations pratiques :
- un plan stylisé, en complément de Google Maps
- Des informations pratiques (Village, centre d'accueil, accessibilité, possibilité de consulter le texte du badge en français et en néerlandais)
- La charte du festival et les coordonnées de Plan Sacha
- Le programme quotidien du festival
- Un jeu pour favoriser les interactions entre les chorales (trouver des lettres pour former une phrase)

Quelques jours avant le festival, nous avons mobilisé une quinzaine de bénévoles pour constituer des kits de bienvenue personnalisés, contenant un badge, un cordon, une feuille d'autocollants, un stylo Various Voices, un dépliant du festival Brighton 2030 et un bracelet Plan Sacha. Il a fallu deux jours de travail pour préparer plus de 4 000 kits de bienvenue ! Ce fut un travail à la chaîne réalisé dans une ambiance formidable.

En plus d'être un complément physique au site web, le badge a également servi de moyen d'identification, de reconnaissance et d'interaction pour les festivalier·e·s à travers la ville. Nous avons consacré beaucoup de temps à sa conception et nous sommes absolument ravi·e·s du résultat !

Signalétique

Les lieux du festival étant répartis sur plusieurs sites dans la ville, nous avons jugé important d'investir dans une signalétique permettant aux festivalier·e·s de s'orienter facilement.

Fidèles à notre engagement en faveur du développement durable, nous étions déterminé·e·s à éviter à tout prix l'utilisation de bâches en plastique ou de matériaux non réutilisables/non recyclables. Nous avons donc eu recours à divers outils et matériaux :
- Des marquages à la craie au sol, reprenant le logo du festival et des flèches indiquant les différents lieux. Ces marquages s'effacent sous la pluie. Ils ont été réalisés par nos bénévoles la veille du festival. Cependant, ils n'étaient pas aussi visibles au sol que nous l'aurions souhaité.
- Du ruban adhésif aux couleurs du festival, principalement utilisé pour la signalétique intérieure
- Des silhouettes grandeur nature représentant les icônes du festival. Ces silhouettes pouvaient servir à afficher des affiches ou simplement à indiquer le chemin vers des lieux clés ou à renforcer la visibilité du festival lors des concerts de rue.
- De petites affiches, présentant diverses informations (le programme du jour, les noms des lieux, les icônes du festival) ou servant à signaler un changement d'affectation d'un espace (toilettes non genrées). Cependant, ces affiches ont été sous-utilisées car nous n'avions pas suffisamment de bénévoles pour les poser et les changer au quotidien.

Quelle que soit la signalétique utilisée par les futures équipes organisatrices, l'essentiel est de disposer d'une équipe suffisamment importante de bénévoles, bien briefé·e·s et spécifiquement chargé·e·s de poser la signalétique et d'effectuer des contrôles quotidiens (surveillance et remplacement des panneaux).

Photographes

Tout au long du processus de préparation du festival, l'un de nos plus grands défis a été de montrer en quoi consistait le festival. Nous disposions de très peu d'archives photographiques des éditions précédentes, et celles dont nous disposions étaient souvent d'une qualité si médiocre qu'elles ne pouvaient pas être utilisées. Cela a posé des difficultés particulières lors de la préparation de nos demandes de subventions, de la recherche de sponsors ou de l'illustration de notre site web. Nous avons donc souhaité laisser un héritage significatif pour les futures éditions du festival.

Début 2025, nous avons lancé un appel à candidatures et reçu une dizaine de candidatures de photographes. Plusieurs venaient de l'étranger (France, Espagne, Pologne…). Nous les avons rencontré3e·s individuellement lors d'entretiens en ligne en août et septembre 2025. Nous avons défini la rémunération sur la base de créneaux horaires, en proposant à chaque photographe de couvrir cinq créneaux. Conformément aux règles que nous nous étions fixées, nous avons refusé de rémunérer les festivalier·e·s dans ce cadre.

Nous avons été très agréablement surpris·e·s par l'enthousiasme des candidats. Nous avons signé un contrat avec neuf photographes début 2026. Deux autres photographes ont travaillé à titre bénévole.

Afin de compenser en partie le coût des photographes, nous avons décidé de vendre les photos aux chorales participants. Chaque chœur pouvait ainsi recevoir un album photo de qualité professionnelle de ses concerts et utiliser les clichés pour sa propre communication (réseaux sociaux, site web…). Le prix de l'album photo était de 200 € pour les commandes passées avant le festival. Finalement, nous n'avons jamais appliqué le tarif de 300 € (pour les commandes passées après le festival), compte tenu de notre situation financière saine. 52 chorales ont acheté l'album photo de leur(s) concert(s). Cela nous a permis de couvrir environ les deux tiers des frais liés aux photographes.

Toutes les photos du festival seront transmises à Legato, qui a contribué à financer le tiers restant de cet héritage par une contribution de 5 000 €. Legato pourra ainsi transmettre ces souvenirs forts des émotions suscitées par le festival Various Voices aux futures équipes organisatrices.

Site web

Le site web a servi de complément au badge, en fournissant des informations sur le programme du festival et les chorales participantes.

Nous avions discuté avec Cobea de la possibilité de créer une application dédiée au festival, mais Cobea nous a déconseillé cette option : la production d'une application est coûteuse et son impact aurait été limité, étant donné que le Festival

de Bruxelles est un événement ponctuel de cinq jours et qu'elle n'aurait probablement été téléchargée que par une petite partie des festivalier·e·s. Cobea a donc conçu des pages web interactives.

La page consacrée aux chorales permettait aux utilisateurs de trier les chorales par pays, par type (SSSA, SATB, etc.) et par répertoire musical. La page de chaque chœur présentait des informations biographiques, des photos, des vidéos, les dates et horaires de leurs représentations pendant le festival, ainsi que le répertoire qui serait interprété lors du concert de l'après-midi.

La page « Programme » permettait aux utilisateurs de trier les événements par type, par lieu ou par date. Un programme simplifié y figurait également, accompagné de liens vers des fichiers PDF classés par date. Ce programme était particulièrement complexe, comportant un grand nombre de liens vers d'autres pages (pour chaque lieu, pour chaque type d'événement, etc.). Le site étant trilingue, cela a nécessité un travail considérable.

Le site web restait également un outil utile pour obtenir des informations générales sur l'événement (la page « Informations pratiques », la page « Billets/Boutique »).

Les statistiques de Google Analytics montrent que le trafic sur le site, qui était relativement faible au cours des mois précédant le festival, a augmenté régulièrement à partir du 1er juin, pour atteindre son pic le 21 juin 2026. Pendant le festival, les pages les plus consultées ont été, sans surprise, celles consacrées au programme (6 000 pages vues par jour), suivies par celles consacrées aux chorales (3 500 pages vues par jour). Le temps moyen passé sur le site web était d'environ 3 minutes, ce qui témoigne d'un engagement actif de la part des festivalier·e·s. Si les pages en anglais ont été les plus consultées, les pages en français et en néerlandais ont également été consultées, ce qui démontre qu'il existait une demande pour celles-ci. Une fois le festival terminé, le trafic sur le site web a naturellement chuté. Cette analyse montre que le site web interactif a atteint son objectif.

Réseaux sociaux

Tout au long de la période de préparation du festival, une seule personne était chargée de gérer les réseaux sociaux du festival. À l'approche du festival, il est apparu clairement que cette tâche devrait absolument être répartie entre plusieurs personnes pendant le festival lui-même.

L'équipe « Joy Team Communication » de la chorale organisatrice, Sing Out Brussels!, a proposé son aide. Cinq bénévoles se sont relayé·e·s pour gérer les réseaux sociaux.

L'essentiel de leur travail consistait à gérer les stories publiées sur Instagram (il y en avait jusqu'à une par minute !), ce qui a généré du contenu organique, un nombre élevé de visites et de nouveaux abonnés. De plus, chaque matin, la Joy Team recevait une sélection de photos préparées par nos photographes, ce qui lui permettait de publier un post quotidien présentant les meilleurs moments de la veille. Ces posts ont rencontré un vif succès, avec entre 500 et 800 « j'aime » par jour et entre 40 et 90 partages par jour, selon le post.

Après le festival, la communication s'est poursuivie de manière organique, puisque nous avons republié toutes les publications des chorales et des festivalier·e·s. Après avoir envoyé les photos aux chorales qui les avaient achetées, nous avons constaté un regain d'activité sur nos réseaux sociaux lorsque les chorales ont publié les photos et que nous les avons partagées.

Notre communication a eu un impact positif sur le nombre d'abonnés des comptes du festival. La page Facebook du festival de chorales « Various Voices » comptait 4 235 abonnés en juin 2025. Elle en comptait 4 426 le 16 juin 2026 et 4 619 le 28 juin. Sur Instagram, une longue bataille a opposé le compte de notre chorale, Sing Out Brussels !, à celui du festival. Tous deux comptaient environ 2 000 abonnés en 2023. Depuis lors, le festival a largement dépassé la chorale. Fin août 2026, le compte du festival comptait 4660 abonnés, contre 3161 pour la chorale. La publication concernant les banderoles vandalisées a eu un impact considérable : 292 personnes ont commencé à nous suivre grâce à cette publication. Les publications diffusées pendant le festival ont également attiré de nombreux abonnés, avec des pics pouvant atteindre 50 nouveaux abonnés par jour.

Une fois que la vidéo rétrospective et le rapport final auront été publiés, nous confierons la gestion de nos réseaux sociaux à l'équipe de Brighton.

Centre d'accueil

Le centre d'accueil du festival était situé dans l'auditorium 490. C'est là que, le mercredi 24 juin, nous avons accueilli les responsables des chorales venu·e·s récupérer les dossiers de bienvenue destinés à tous leurs membres. Cet espace servait également de point d'information, où au moins un bénévole était toujours présent·e.

Malheureusement, si les membres de l'équipe organisatrice qui s'y relayaient connaissaient parfaitement tous les détails de l'organisation du festival, ce n'était pas le cas de nos bénévoles, qui se montraient souvent quelque peu désemparé·e·s face à la grande diversité des questions posées. Comme mentionné plus haut, une formation plus complète aurait été nécessaire. Avec le recul, nous aurions également dû mettre en place un Centre d'accueil à l'Hôtel de Ville, compte tenu du nombre d'événements qui y étaient organisés.

Nous estimons qu'il est essentiel que les futures équipes organisatrices prévoient la mise en place d'un point d'accueil à proximité des principaux lieux du festival. Même si toutes les informations sont disponibles sur le site web ou sur le badge, il est important de disposer d'un contact humain, en particulier en cas de situation de crise.

Couverture médiatique

Pendant le festival, la couverture médiatique a principalement été assurée par le média LGBTQI+ bruxellois Ket, avec lequel nous avions conclu un partenariat. Ket a publié chaque jour un article sur le festival : le 24/06, le 25/06, le 26/06 et le 27/06

Nous regrettons de n'avoir bénéficié d'aucune attention de la part des médias grand public, en particulier de la télévision, qui n'ont manifestement pas su reconnaître l'importance et l'impact de notre événement, surtout compte tenu du climat international actuel, qui n'est pas particulièrement favorable à notre communauté LGBTQI+. Nous avons toutefois tenté à plusieurs reprises d'attirer leur attention sur l'événement, estimant même que le festival aurait pu faire l'objet d'un documentaire.

Dans ce contexte, un média néerlandais a toutefois consacré un article à notre événement.

Il convient de noter que, lors de la préparation du festival, nous étions en contact avec deux personnes désireuses de réaliser un documentaire à ce sujet (l'une au Royaume-Uni, l'autre en Belgique) ; cependant, à l'approche du festival, nous n'avons plus eu de nouvelles d'elles et ces projets n'ont pas abouti.

Communication de crise

Pendant le festival, nous avons dû faire face à deux situations de crise : la canicule et les violences homophobes dirigées contre nos festivalier·e·s. Dans ces moments difficiles, notre équipe est restée disponible et soudée, même si nous n'avons pas toujours respecté nos directives relatives à la communication non-violente.

Voici les mesures de communication de crise mises en œuvre en réponse à la canicule :

- Une lettre d'information a été envoyée aux responsables de chorale le dimanche 21 juin afin de les informer des conditions météorologiques et de leur donner quelques conseils (apporter une bouteille d'eau, boire beaucoup, s'habiller légèrement, apporter un ventilateur, etc.)
- Une newsletter de suivi a été envoyée aux délégué·e·s le mardi 23 juin.
- Des annonces ont été faites par notre équipe artistique concernant la division des spectacles au Cirque Royal en deux parties, et des annonces ont été faites sur scène par nos MC's.
- Une lettre d'information a été envoyée samedi avec des informations sur les conditions à l'ING Arena et conseillant aux chorales devant donner des concerts de rue de rechercher l'ombre et d'adapter la durée de leur prestation si nécessaire, voire d'annuler leur représentation. La plupart d'entre elles ont toutefois maintenu leurs représentations. Au moins un chœur, comptant un nombre particulièrement élevé de membres âgées, a décidé d'annuler.

Voici les mesures de communication de crise prises en réponse aux violences homophobes :

- Prise de contact proactive avec les victimes dès que leur identité a été connue de notre équipe
- Publication d'un message sur les réseaux sociaux condamnant les violences, appelant les autorités à agir et invitant les festivalier·e·s à contacter Plan Sacha en cas de problème.
- Après le festival, une lettre a été envoyée pour demander un suivi de l'affaire concernant les victimes et des précisions sur les mesures mises en place pour éviter que cela ne se reproduise.

Ce qui nous a le plus manqué pendant ces moments de crise, c'était un groupe WhatsApp pour partager des informations brèves et rapides. La newsletter est un outil trop lourd. Nous avions décidé de ne pas créer de groupe WhatsApp pour les délégué·e·s , car gérer un groupe de 4 000 personnes nous semblait un cauchemar. À tout le moins, un groupe comprenant un représentant par chorale aurait été nécessaire pour assurer la transmission rapide des informations, car chaque chœur disposait sans aucun doute de son propre groupe WhatsApp.

Aftermovie

Notre collaboration avec La Horde Productions pour le tournage de notre clip « Let Your Heart Be Heard » a été très appréciée. Nous avons décidé de poursuivre notre collaboration avec cette société afin de produire un aftermovie de grande qualité sur le festival.

L'objectif est de laisser un souvenir marquant, d'offrir aux festivalier·e·s un souvenir et de donner à l'équipe de Brighton un outil pour promouvoir le festival.

Notre budget ne nous a pas permis de financer l'enregistrement de tous les concerts du festival. Nous avons toutefois financé l'enregistrement du spectacle à l'ING Arena, et les vidéos qui en résulteront seront publiées sur la chaîne YouTube du festival.

APRÈS LE FESTIVAL

Budget du festival

Aperçu général

Le budget du festival s'élevait à **1,2 million d'euros**.

Dès le début du projet, nous avons maîtrisé notre budget. Notre association a procédé à un ajustement budgétaire tous les trois mois. Un suivi budgétaire rigoureux était nécessaire pour assurer la bonne gestion de ce projet, qui était principalement financé par les festivalier·e·s.

Dès le début, nous avions élaboré différents modèles budgétaires en fonction de diverses prévisions concernant le nombre de festivalier·e·s inscrits.

Notre priorité était de nous assurer de disposer de fonds suffisants pour régler les factures essentielles avant ou immédiatement après le festival (location des salles, frais techniques et artistiques, accueil des festivalier·e·s, etc.). Un certain nombre d'investissements n'ont pas été approuvés tant que nous n'étions pas certain·e·s de notre capacité à les financer. Il s'agissait par exemple des coûts liés à la communication du festival (campagne d'affichage dans les espaces publics, aftermovie, photographes).

Nous avons travaillé avec un comptable chargé du suivi financier et fiscal de notre projet. Cette collaboration s'est avérée essentielle compte tenu des sommes d'argent que nous devions gérer.

Le budget a considérablement évolué au fil des mois. En fonction du nombre d'inscriptions (qui s'est avéré soit inférieur, soit supérieur aux prévisions, selon la catégorie) ou de l'obtention ou non de financements, nous avons dû prendre des décisions difficiles ou, à l'inverse, débloquer des fonds pour divers projets.

Dès le début du projet et jusqu'à l'ouverture du festival, nous avons constitué une réserve équivalente à 10 % du budget du festival (100 000 €). Cette réserve avait pour but de nous permettre de faire face à d'éventuels imprévus pendant le festival.

Nous avons ainsi pu démarrer le festival avec un budget équilibré.

Préfinancement

Chaque festival part de zéro. Dans ce contexte, obtenir un préfinancement constitue un défi majeur. Avant l'ouverture des inscriptions, nous ne disposions d'aucune source de revenus.

Nous avons reçu deux contributions essentielles pour nous aider à lancer nos activités :

- Un prêt de 30 000 € accordé par Legato. Ce prêt nous a permis de financer nos activités au cours des deux premières années : les frais de création de l'association, les honoraires de notre comptable, la création de notre site web et le premier versement pour l'achat de la plateforme d'inscription Integra. Ce prêt a été remboursé à Legato fin 2025.
- Des dons de Sing Out Brussels !. Contrairement à l'association « Various Voices Brussels 2026 », la chorale a organisé des activités chaque année, générant ainsi des recettes. Nous avons conclu un accord selon lequel les deux tiers de ces recettes seraient reversés au festival. En quatre ans, la chorale a ainsi fait don de près de 67 000 € au festival. Ce soutien a été essentiel pour financer les acomptes initiaux destinés aux salles de concert, avant même l'ouverture des inscriptions.

Nous encourageons les chorales organisatrices suivantes à mettre en place un mécanisme similaire pour préfinancer les activités du festival avant l'ouverture des inscriptions. Une fois les inscriptions ouvertes, nous n'avons plus jamais rencontré de problèmes de trésorerie.

Recettes

Le tableau ci-dessous présente les principales sources de revenus du festival. Veuillez noter que nous présentons ici un budget simplifié. Nous fournirons un budget détaillé à Legato et à l'équipe de Brighton.

Les frais d'inscription des délégué·e·s représentent 75 % des recettes du festival. Il s'agit d'un montant considérable qui démontre à quel point la contribution des participant·e·s est essentielle au financement d'un tel projet. Les frais d'inscription

au festival se sont élevés à 796 119 €. Les autres recettes provenant des délégué·e·s proviennent des réservations pour les visites guidées organisées pendant le festival (11 € par visite), pour un total de 2 959 €. Cette somme a servi à rémunérer les guides.

La deuxième source principale de revenus du festival était constituée par **les subventions publiques** (105 814 €), représentant environ 10 % des recettes du festival. La Belgique est un pays complexe, avec de nombreux niveaux de pouvoir et autant de sources potentielles de subventions publiques. Cependant, lever des fonds n'a pas été si facile. La plupart des autorités ne financent que les projets se déroulant l'année même de l'événement (nous avons donc dû attendre la fin de l'année 2025 pour déposer la plupart de nos demandes spécifiques au festival). De plus, compte tenu de la situation budgétaire difficile à laquelle sont confrontés les différents gouvernements belges, la plupart d'entre eux ont réduit les subventions qu'ils accordent. Voici la répartition des subventions reçues :

- Koor&Stem : 2 500 € dans le cadre de notre partenariat avec cette fédération flamande de chorales amateurs.
- Rayonnement de la Fédération Wallonie-Bruxelles : 18 000 € pour le festival.
- Loterie nationale – Éco-coaching : 5 000 €. Ce montant est spécifiquement affecté au financement du projet d'éco-coaching mené par Tapio afin d'assurer la durabilité du festival.
- Ville de Bruxelles (Égalité des chances) : 1 950 € – Dans le cadre du programme « Rendez-Vous à Bruxelles » (2024)
- Égalité des chances (Fédération Wallonie-Bruxelles) : 6 000 € pour le clip « Let Your Heart Be Heard » (2025)
- Loterie nationale : 10 000 € pour le clip « Let Your Heart Be Heard »
- Rainbow Visibilities (Francophones de Bruxelles) : 2 250 € pour le clip « Let Your Heart Be Heard ».
- Ville de Bruxelles (Culture) : réduction de 6 000 € sur la location de la Madeleine (ce montant a été déduit de la facture de la Madeleine).
- Loterie nationale : 10 000 € pour le festival
- Flandre : 29 000 €, dans le cadre du soutien régional aux projets artistiques amateurs internationaux.
- Ville de Bruxelles (Culture) : 10 000 € pour le festival
- Cap 48 : 10 000 € pour les besoins en matière d'accessibilité.
- RainbowHouse Brussels : 1 950 € pour les répétitions de « Let Your Heart Be Heard » pendant la semaine de la Pride.

La troisième source de revenus provenait de **la vente de billets au public** (7 % de nos recettes – 80 748,00 euros). Nous avons proposé chaque événement (concerts de l'après-midi, spectacles et cérémonies) au même prix : le tarif de base était de 30 €. Un tarif réduit de 20 € était proposé aux personnes remplissant certaines conditions, ainsi qu'un tarif « supporter » de 40 €. Comme il y avait huit événements, l'achat de l'ensemble des événements correspondait au prix du Pass Festival au tarif normal (240 €), sans accès aux soirées, au Village et aux activités socioculturelles. Au cours des derniers mois, ce Pass Festival complet était disponible au tarif de dernière minute (290 €). Nous avons vendu 77 Pass Festival complets, 1 050 billets pour les spectacles et cérémonies au Bozar ou au Cirque Royal, 621 Pass Après-midi et 534 billets pour le spectacle à l'ING Arena.

La quatrième source de revenus provenait **des frais d'inscription des chorales**, pour un total de 62 255 €, auxquels s'ajoutent les recettes issues de la location de salles de répétition (3 900 €) et de la vente d'albums photos (10 400 €). Au total, cela représente 6 % des recettes du festival. Nous avons mis à disposition trois espaces de répétition, avec un système de location à l'heure similaire à celui de Bologne. Nous avons appliqué les mêmes tarifs, en tenant compte de l'inflation. Tous les créneaux horaires ont été réservés. De plus, afin de couvrir les frais liés à la présence d'une dizaine de photographes engagés pour couvrir le festival, nous avons proposé à chaque chœur d'acheter des photos libres de droits de son ou de ses concerts. Cinquante-deux chorales ont acheté ces photos. Le festival ne réalise aucun bénéfice sur cette opération, car cet argent a servi à rémunérer les photographes.

Le reste (2 %) comprend :

- Les recettes du Fonds de solidarité (dons des chorales et des délégué·e·s , et recettes de l'événement de collecte de fonds « Brussels In Harmony »). Toutefois, il ne s'agit pas à proprement parler de recettes, car la majeure partie de cette somme a servi à compenser les tarifs réduits proposés aux bénéficiaires, le solde nous permettant de financer des améliorations en matière d'accessibilité.
- Les cotisations des membres. Pour organiser le festival, nous avons créé une association sans but lucratif (ASBL), distincte de notre chorale Sing Out Brussels !. Nous avons invité les membres de Sing Out Brussels ! à rejoindre l'ASBL Various Voices Brussels 2026 en versant une cotisation symbolique d'au moins 10 €. Cela leur a donné le droit de vote lors de nos assemblées générales annuelles et un accès ponctuel à des informations exclusives sur les préparatifs du festival.
- Recettes de la boutique du festival. Pour chaque vente sur Redbubble, nous avons prélevé une marge de 7 %, qui nous a été versée après déduction des commissions de la plateforme. Notre objectif n'a jamais été de réaliser des bénéfices grâce à cette boutique.
- La rémunération versée pour l'organisation de visites guidées de l'hôtel de ville de Bruxelles.
- Les intérêts générés par l'argent que nous avons placé sur un compte de dépôt à terme en 2025 afin d'éviter toute dépréciation.

Remarque concernant le sponsoring

La recherche de sponsors a été confiée à notre partenaire visit.brussels. Nous avons connu plusieurs changements de interlocuteur au sein de cette structure, ce qui a retardé le début du travail de prospection. En 2024, leur équipe a enfin constitué un dossier et défini la rémunération proposée aux sponsors. L'équipe de visit.brussels avait également pris contact avec l'équipe de Various Voices Munich 2018 afin de recueillir des retours sur leur expérience.

Leur travail de prospection n'a pas porté ses fruits, car notre événement s'adressait principalement à un public international, et sans doute parce que la marque Various Voices est très peu connue en dehors du monde des chorales LGBTQI+. Nous pensons également que la proximité de la Brussels Pride, qui a fêté son 30e anniversaire en 2026, n'a pas joué en notre faveur. Il en va de même pour le climat

international, qui a incité les grandes entreprises à prendre leurs distances par rapport aux politiques de diversité et d'inclusion.

De notre côté, nous avons tenté d'établir des contacts avec Brussels Rainbow Village, une organisation qui rassemble des entreprises LGBTQI+ à Bruxelles. Ses responsables ont relayé notre appel auprès de leurs membres en vue de partenariats commerciaux. Nous n'avons reçu aucune réponse. Notre équipe a également contacté de manière proactive certaines entreprises, sans succès.

Comme nous comptions sur des revenus de parrainage, nous avons donc dû ramener ce budget à zéro. Cela nous a toutefois évité des débats compliqués sur le « pinkwashing » ou le « greenwashing » de sponsors potentiels.

Nous avons donc principalement conclu des partenariats donnant lieu à des réductions : Pianos Maene (location de pianos ou de claviers électriques), Tipik (une double campagne publicitaire sur cette station de radio de la RTBF en échange de billets gratuits), Bruzz (une réduction sur le coût d'une campagne publicitaire sur cette station de radio régionale bruxelloise en échange d'une visibilité pour le festival).

Dépenses

Le graphique ci-dessous présente les principaux postes de dépenses du festival. NB : Afin de préserver la confidentialité de nos fournisseurs, nous présentons ici un budget simplifié. Nous fournirons un budget détaillé à Legato et à l'équipe de Brighton.

La première catégorie de dépenses concerne la **location des salles de spectacle** (388 000 €, soit 36 % des dépenses). Outre les frais de location, ce poste comprend également les frais annexes (services de sécurité, nettoyage, location de chaises supplémentaires, etc.).

La deuxième grande catégorie de dépenses concerne **les coûts techniques** (location de matériel, rémunération de notre directeur technique et de notre ingénieur du son, ainsi que les frais liés aux techniciens son et lumière pendant le festival). Le montant total s'élève à 188 000 € (17 % de nos dépenses).

La troisième grande catégorie de dépenses concerne **les coûts artistiques**. Elle comprend la rémunération de notre directeurice artistique, de notre directrice musical, des différents artistes se produisant pendant le festival, les droits d'auteur, la location de pianos et les coûts du projet « Let Your Heart Be Heart » (enregistrement en studio, clip vidéo, répétitions au Bozar). Cela représente 13 % de nos dépenses (137 000 €).

La quatrième catégorie de dépenses concerne **les frais de communication** (9 % de nos dépenses – 93 000 €). Elle comprend les coûts de création et de maintenance du site web, les coûts de production de supports visuels, les coûts des campagnes de communication, les rémunérations des photographes et vidéastes, ainsi que divers abonnements à des outils de communication (pour la newsletter ou les réseaux sociaux).

La cinquième catégorie de dépenses concerne **les frais logistiques** (10 % de nos dépenses – 95 000 €). Cela comprend notamment l'aménagement du Village et les paiements aux fournisseurs, la restauration des équipes techniques et des bénévoles pendant le festival, la production des badges et de la signalétique du festival, ainsi que les coûts liés à l'accessibilité des lieux.

La sixième catégorie de dépenses concerne **les coûts** liés à **la billetterie et** à **la plateforme d'inscription** (4 % de nos dépenses – 45 000 €). Elle comprend le coût d'achat de la plateforme d'inscription Integra, les frais facturés par notre prestataire de paiement Stripe et les frais de billetterie.

Les 11 % restants (100 000 €) comprennent **des frais divers** : frais bancaires, assurances, frais administratifs de l'association, honoraires du comptable, rémunération de l'équipe de coordination des bénévoles, redevance versée à Legato et coûts du programme de soutien (achat de billets d'avion et de train pour la chorale ukrainienne).

Résultats financiers

Au moment de la rédaction du présent rapport, les comptes du festival ne sont pas encore finalisés. Notre association ne devrait pas être dissoute avant le début de l'année 2027.

Toutefois, les résultats financiers du festival sont très positifs. Comme expliqué plus haut, nous avions mis de côté environ 10 % du budget du festival (100 000 €) pour faire face à d'éventuels imprévus pendant l'événement. Nous avons finalement mené à bien le festival sans avoir à puiser dans cette réserve. De plus, la vente des billets pour les événements du festival s'est poursuivie jusqu'au dernier jour de celui-ci, générant ainsi des recettes supplémentaires et imprévues.

Nous avons ainsi pu faire un don de 67 000 € à Sing Out Brussels !, un montant équivalent à la somme que la chorale avait versée pour préfinancer le festival.

Le solde restant s'élève à environ 50 000 € (le montant exact sera déterminé une fois les dernières factures réglées). Ce solde sera réparti entre Legato (à qui, conformément aux termes du contrat, nous sommes tenus de verser au moins 25 % des recettes du festival), le festival Various Voices Brighton 2030 et Sing Out Brussels !.

L'équipe du festival

L'équipe du festival était composée, par ordre alphabétique, de Stefano Abruzzini, Walid Aissaoui, Marina Belotti, Christophe Cordier et Damien Wauters. Oui, ce ne sont que cinq personnes qui ont travaillé sans relâche en tant que bénévoles pour organiser ce festival ! Tout ce que vous venez de lire a été rendu possible grâce à elleux.

Deux personnes ont participé à l'ensemble du projet, depuis le dépôt de la candidature jusqu'au dernier jour du festival : Marina Belotti et Christophe Cordier, qui ont assuré conjointement la coordination générale de l'événement.

À partir du festival de Bologne en 2023, l'équipe du festival s'est réunie une fois par mois, pendant environ quatre heures, pour préparer l'événement. Au cours des six mois précédant le festival, la fréquence est passée à deux réunions par mois (dont une en ligne). Des journées de travail ponctuelles ont également été organisées. Il est toutefois impossible d'estimer la quantité de travail effectuée entre ces différentes réunions.

Il est important de prendre conscience que la charge de travail liée à l'organisation du festival est énorme et sans commune mesure avec le bénévolat effectué au sein de nos chorales. Au sein de l'équipe, deux personnes ont pris leur retraite pendant la phase de préparation du festival et une autre a pu adapter ses horaires de travail pour se libérer du temps. Cela leur a permis de se consacrer presque à plein temps au festival. Sans cela, nous n'y serions probablement jamais parvenus. À mesure que Various Voices continue de se développer, cela soulève naturellement des questions quant à l'avenir du festival. Nous y reviendrons dans la conclusion de ce rapport.

Le recrutement de l'équipe s'est avéré être un véritable défi. Notre chorale, Sing Out Brussels!, offre déjà de nombreuses possibilités de bénévolat ponctuel ou régulier (conseil d'administration, sous-groupes thématiques : artistique, communication, ancrage local, stratégie). Au sein de ce groupe de 80 personnes, la plupart de celles qui avaient le profil adéquat pour soutenir l'organisation du festival étaient souvent déjà mobilisées par d'autres engagements bénévoles.

L'ampleur du projet a également constitué un obstacle. Beaucoup de personnes hésitaient à s'engager, craignant (à juste titre !) la charge de travail. Le délai avant l'événement a également été un facteur dissuasif : il est plus motivant de participer à la préparation d'un spectacle qui aura lieu dans six mois que de préparer un festival prévu dans quatre ans.

Notre équipe a compté jusqu'à sept personnes, chacune apportant au projet ses points de vue, ses centres d'intérêt et son expertise. Cela a relativement bien fonctionné pendant les deux années où nos réunions consistaient principalement en des séances de brainstorming visant à définir l'identité du festival. Une fois que nous sommes entrés dans le vif du sujet et que la charge de travail a commencé à augmenter, parallèlement aux risques financiers encourus, la répartition des tâches au sein de l'équipe est devenue de plus en plus déséquilibrée, tandis que des divergences d'opinion sont également apparues quant à la manière dont le projet était géré. Cela a entraîné des tensions et le départ de plusieurs membres. L'équipe restante a continué à organiser le festival, en restant soudée et en travaillant ensemble de manière très constructive.

Nous aimerions partager ici notre expérience et transmettre ces messages aux futures équipes organisatrices :

- Organiser le festival n'est pas un passe-temps. C'est un véritable travail. Un travail à temps partiel au départ, mais qui devient un travail à temps plein à mesure que le festival approche.
- Le poids des responsabilités qui pèse sur l'équipe organisatrice est très lourd – bien plus lourd que celui lié à la gestion d'une chorale. L'ampleur du projet, le nombre de personnes participant à l'événement, le nombre et la taille des salles louées, les professionnels avec lesquels il faut travailler, ainsi que

l'énorme budget sont autant de sources de stress.

- Pour constituer l'équipe, il faut recruter des bénévoles prêt·e·s à travailler, et pas seulement à donner leur avis. Il est essentiel d'identifier, dès le départ, les responsables de domaines spécifiques (salles de spectacle, financement, accessibilité, développement durable, inscriptions, programmation, etc.) et de répartir les rôles dès le début. Dans un monde idéal, chaque responsable devrait avoir un·e remplaçant·e en cas de problème (et il y a toujours des problèmes).
- Recrutez beaucoup de monde, même en dehors de vos chorales. Alors que nous arrivons à la fin de la rédaction de ce rapport, il nous semble incroyable que nous ayons réussi à accomplir tout cela à cinq. Si nous avons pu gérer les préparatifs, les choses se sont avérées bien plus compliquées pendant le festival. Nous n'étions pas assez nombreux pour faire face à toutes les crises et à tous les problèmes à résoudre, qu'ils soient d'ordre technique ou relationnel. Idéalement, nous aurions dû disposer d'effectifs suffisants pour désigner à tout moment un·e interlocuteur·e dédié·e à chaque lieu du festival.
- Des tensions ne manqueront pas de surgir au sein de l'équipe : certaines personnes se déroberont à leurs responsabilités, d'autres en assumeront trop, des bénévoles demanderont à être rémunéré·e·s, et des visions divergentes s'affronteront. Personne n'en sort indemne. Organiser Various Voices signifie nouer de nombreuses relations merveilleuses, mais aussi voir des amitiés se briser.
- Vous passerez parfois des heures à débattre d'un sujet qui vous semble important, tout en négligeant une autre question qui ne vous paraît pas problématique. Et vous découvrirez pendant le festival que vous auriez dû faire le contraire…
- C'est un projet LGBTQI+ que toutes les chorales attendent avec impatience depuis quatre ans. Leurs attentes vis-à-vis de l'événement sont énormes. Chaque délégué·e souhaite légitimement être reconnu·e et respecté·e pour ce qu'iel est. Leurs attentes sont parfois inconciliables. Il est donc impossible que 100 % des délégué·e·s soient satisfait·es à 100 % de l'organisation du festival. Étant donné que l'équipe organisatrice est elle-même participante, chaque critique est très difficile à accepter. Organiser le festival, c'est recevoir beaucoup d'amour et de gratitude, mais c'est aussi être voué à décevoir.
- Ne vous attendez pas à profiter du festival comme n'importe quel·le autre participant·e. Même si vous pensez, comme nous, que tout est prêt et que rien ne peut aller de travers, vous devrez inévitablement faire face à des crises et à des imprévus.
- Après le festival, vous aurez sans doute besoin d'un peu de temps pour redescendre sur terre. Un peu de temps aussi pour vous concentrer sur les bons souvenirs, et pas seulement sur ce qui n'a pas fonctionné. Soyez indulgent envers vous-même : ce que vous avez accompli est incroyable !

Évaluation du festival et impact économique

Le questionnaire de fin de festival a été envoyé via notre newsletter deux jours après la fin du festival. Un rappel a été envoyé quelques jours plus tard. Nous avons clôturé l'enquête deux semaines après la fin du festival. Son objectif principal est

de fournir des recommandations à Legato et à l'équipe de Brighton en vue des futurs festivals.

Nous avons reçu 1 161 réponses, ce qui représente environ 30 % des participant·e·s. Cet échantillon est toutefois représentatif du profil des participant·e·s en termes de diversité d'âge, d'origine et de statut professionnel.

Vous trouverez ici un résumé des principaux résultats de cette enquête. Les réponses détaillées et les différents tableaux sont disponibles via ce lien : . Les questions ouvertes ayant parfois généré plus de 700 réponses, nous avons eu recours à l'intelligence artificielle pour identifier les principaux domaines à prendre en compte.

Pour 40 % des personnes interrogées, il s'agissait de leur première participation au festival Various Voices. Ces personnes sont naturellement plus jeunes et ce pourcentage est plus élevé chez les délégué·e·s venant d'Espagne, d'Italie et des États-Unis. La moitié d'entre elleux ont déclaré n'avoir jamais participé auparavant à un événement LGBTQI+ international, que ce soit à titre personnel ou avec leur chorale. Celleux qui avaient déjà pris part à de tels événements ont principalement mentionné les marches des fiertés, le festival Hand in Hand ou d'autres festivals nationaux ou régionaux similaires en Europe et aux États-Unis, ainsi que les Gay Games ou les Euro Games.

Le festival a permis à 38 % des personnes interrogées de rencontrer plus de nouvelles personnes qu'elles ne l'avaient espéré. 40 % ont rencontré de nouvelles personnes, mais moins qu'elles ne l'avaient espéré. Pour la grande majorité des personnes interrogées, le festival a également joué un rôle majeur dans leur sentiment d'appartenance à la communauté LGBTQI+ ou dans leur sentiment d'être représentées en tant que personnes LGBTQI+.

Dans la question ouverte suivante (« Quelle différence le festival a-t-il fait pour vous ? »), 40 % des personnes interrogées ont exprimé de la joie, du bonheur, un renouveau émotionnel ou un impact émotionnel positif tout aussi fort. Environ 25% ont évoqué la communauté ou un sentiment d'appartenance. Environ 20 à 25 % ont évoqué une inspiration artistique, musicale ou liée à la scène. Environ 18 % ont évoqué la visibilité, la politique, la fierté ou le militantisme. Environ 10 à 15 % ont évoqué les liens internationaux et/ou le renforcement de leur propre chorale. Environ 12 % ont exprimé un élément explicitement négatif ou critique.

Ce qui a le plus marqué les personnes interrogées, c'est la possibilité d'assister à des concerts d'autres chorales (86 % ont choisi cette option), la chance de chanter sur scène avec leur propre chorale (62 % ont choisi cette option) et le fait de passer du temps avec leurs amis (57 % ont choisi cette option). Il est intéressant de noter ici que les personnes interrogées ont privilégié le fait d'avoir assisté aux concerts d'autres chorales plutôt que de mentionner leurs propres représentations.

Une question portait sur le sentiment de sécurité au sein des lieux du festival. La grande majorité des festivalier·e·s se sont senti·e·s en sécurité soit tout le temps (53 % des personnes interrogées), soit la plupart du temps (38 % des personnes interrogées). Les personnes interrogées considèrent le festival comme une « bulle de sécurité » et ont apprécié l'aide apportée par les bénévoles et l'équipe de Plan Sacha. Cependant, 5 % ont déclaré se sentir très en insécurité. Ce pourcentage est

légèrement plus élevé chez les délégué·e·s d'Italie et d'Espagne (9 %) et plus faible chez les délégué·e·s de France, d'Allemagne et des Pays-Bas (1 %). Ces personnes sont généralement celles-là mêmes qui ont exprimé une insatisfaction générale à l'égard du festival. Elles ont principalement évoqué un manque de sécurité dans les espaces publics, en particulier la nuit, et ont réclamé une présence policière renforcée ou des agents de sécurité privés. Les réponses ont également mis en avant la chaleur (climatisation, accès à l'eau), les problèmes d'accessibilité, la signalisation et les transports entre les sites, ainsi qu'un souhait de voir une plus grande diversité LGBTQI+ parmi les participant·e·s et dans la programmation du festival.

L'enquête a également évalué l'impact économique du festival.

En ce qui concerne l'hébergement :

- 50 % des personnes interrogées ont séjourné 4 nuits à Bruxelles, 23 % 5 nuits et 22 % plus de 5 nuits. Les délégué·e·s des USA étaient les plus nombreux dans cette dernière catégorie. À l'inverse, les délégué·e·s d'Italie et d'Espagne étaient les plus susceptibles de n'être restés que 2 ou 3 nuits, ce qui fait écho à l'observation formulée plus haut dans ce rapport concernant le coût élevé du festival pour les choristes de ces pays, qui ne bénéficient toutefois pas du programme de soutien.
- 60 % des personnes interrogées ont séjourné à l'hôtel. 26 % ont opté pour un hébergement partagé, tel qu'un Airbnb. 10 % ont séjourné dans une auberge de jeunesse, mais ce pourcentage s'élevait à 30 % chez les personnes interrogées polonaises, tchèques et estoniennes.
- Les participant·e·s ont dépensé en moyenne 118 € par nuit pour leur hébergement. On observe ici des différences significatives entre les différents groupes de pays.

En ce qui concerne les transports :

- 58 % des personnes interrogées ont voyagé en train et 31 % en avion, ce qui correspond aux intentions exprimées lors de l'inscription. Sans surprise, le train a été le moyen de transport privilégié par les personnes venant des pays voisins (Allemagne, Pays-Bas, France, Royaume-Uni).
- Le coût moyen du transport s'élevait à 287 € par personne. On observe bien sûr des différences significatives en fonction de la distance parcourue (les participant·e·s des États-Unis et de Scandinavie ont dépensé davantage ; celleux de France, des Pays-Bas et d'Allemagne ont dépensé moins).

Les autres dépenses sur place (nourriture et boissons, bars, transports, musées, shopping, etc.) se sont élevées en moyenne à 427 € par délégué. Il convient de noter que, parmi les activités de loisirs des délégué·e·s en dehors du programme du festival, les Américain·e·s ont privilégié les activités culturelles (musées, etc.), tandis que les Italien·ne·s, les Espagnol·e·s, les Britanniques et les Irlandais·es ont préféré les activités de la communauté LGBTQI+ (bars, discothèques, etc.).

En excluant les délégué·e·s belges de ce calcul, on peut donc estimer le montant total moyen dépensé par un·e délégué·e étranger·e à 1257 €, somme à ajouter aux frais d'inscription – par exemple, 190 € au tarif « Early Bird » –, ce qui porte le total à 1 447 € par personne.

Avec 4 040 délégué·e·s , l'impact économique du festival peut donc être estimé à plus de 5 millions d'euros, soit cinq fois le budget du festival.

Cela illustre également l'investissement important que représente le festival pour les membres des chorales, un événement qui n'est manifestement pas accessible à tous les budgets sans soutien financier. En effet, 30 % des personnes interrogées ont bénéficié d'un soutien financier de la part de leur chœur. Ce pourcentage s'élève à 70 % parmi les personnes interrogées originaires des pays d'Europe de l'Est, d'Italie et d'Espagne, ainsi que parmi les moins de 35 ans. Il est inférieur à 5 % pour les délégué·e·s des USA. Il convient de noter qu'au moment de l'inscription, 56 % des chorales avaient déclaré disposer d'un programme de soutien interne pour leurs membres. Il convient également de noter que 690 personnes (17 % des délégué·e·s) ont bénéficié d'un soutien direct de la part du festival (programme de soutien, fonds de solidarité ou paiements échelonnés).

L'un des principaux objectifs de l'enquête était de déterminer si Various Voices Brussels 2026 avait répondu aux attentes des festivalier·e·s dans trois domaines : l'esprit communautaire, l'organisation générale et la programmation artistique.

C'est clairement le cas en ce qui concerne l'esprit communautaire. Pour 57 % des personnes interrogées, le festival a répondu à leurs attentes. Pour 31 % d'entre elles, il les a même dépassées. En revanche, 12 % ont exprimé de la déception à cet égard. Dans la perspective du festival de Brighton 2030, les personnes interrogées ont formulé les recommandations suivantes : davantage d'occasions de rencontrer d'autres chorales et de tisser des liens avec eux, davantage d'occasions de chanter ensemble, et une attention accrue portée à l'inclusivité, à la diversité et à l'accessibilité du festival. Tous ces points avaient été pris en compte à Bruxelles, mais il y a évidemment toujours matière à amélioration.

L'organisation générale du festival a également reçu une bonne note. Pour 53 % des personnes interrogées, le festival a répondu à leurs attentes. Pour 29 % d'entre elles, il a même dépassé leurs attentes. Les personnes interrogées ont formulé de nombreux commentaires positifs. Toutefois, 18 % se sont dites déçues à cet égard. En ce qui concerne le festival de Brighton, les recommandations portent principalement sur la communication (des newsletters plus courtes et plus efficaces), le chauffage et la climatisation, le renforcement de l'équipe de bénévoles (en termes d'effectifs et de formation), le programme du festival (moins chargé, avec plus de temps pour les balances), un système de billetterie plus simple, ainsi qu'une attention particulière portée à l'accessibilité et à l'inclusivité, etc.

Le programme artistique est le sujet le plus controversé. Pour 50 % des personnes interrogées, le festival a répondu à leurs attentes. Pour 22 %, il les a même dépassées. Cependant, 28 % ont exprimé de la déception à cet égard – soit près d'une personne interrogée sur trois. Le message clé transmis à l'équipe de Brighton rejoint les conclusions tirées par notre équipe. L'objectif est de recentrer les spectacles sur les chorales et, par conséquent, de mettre moins l'accent sur les artistes invité·e·s. Les recommandations portent également sur l'accessibilité des lieux, les conditions techniques, la qualité des prestations, la cohérence des spectacles et la représentation de l'ensemble de la communauté LGBTQI+. La dimension politique du festival est un point central sur lequel des

recommandations contradictoires ont été formulées. Pour certain·e·s , le festival devrait être plus politique. D'autres estiment qu'il devrait l'être moins.

Un festival de cinq jours semble convenir aux délégué·e·s . 84 % des personnes interrogées sont satisfaites de la durée actuelle du festival. 9 % la trouvent trop longue et préféreraient un programme condensé sur trois jours. Seuls 7 % souhaiteraient un festival plus long.

En ce qui concerne les possibilités de concerts, la majorité des personnes interrogées qui n'ont donné qu'un ou deux concerts aimeraient en donner davantage. Il convient de noter ici que ce nombre limité de concerts était le choix des responsables de leur chorale, un fait dont les personnes interrogées n'ont peut-être pas conscience. Trois ou quatre concerts semblent donc constituer un nombre approprié. Nous avons vu précédemment que la plupart des chorales (71 sur 114) ont saisi cette opportunité.

En ce qui concerne leurs attentes vis-à-vis du festival de Brighton, les délégué·e·s ont donné la priorité à la possibilité de donner des concerts avec leur chorale, à disposer de suffisamment de temps pour assister aux concerts d'autres chorales et à l'occasion de rencontrer de nouvelles personnes.

L'enquête a également évalué la notoriété de Legato, la fédération européenne des chorales LGBTQI+. 75 % des personnes interrogées avaient déjà entendu parler de Legato avant leur arrivée à Bruxelles. Legato est principalement associée à Various Voices : 56 % des personnes interrogées savent que Legato supervise le festival Various Voices (en accordant des licences et en aidant les villes hôtes à organiser le festival). Les autres activités de Legato sont moins bien connues. La Legato Academy (qui s'adresse certes principalement aux responsables de chorales) est très peu connue. 47 % des festivalier·e·s n'en avaient jamais entendu parler. Les attentes des festivalier·e·s vis-à-vis de Legato portent notamment sur : le renforcement des liens entre les chorales, l'organisation de festivals plus réguliers, les activités de formation, le développement d'une culture musicale LGBTQI+, les initiatives liées à l'inclusion, à la diversité et à l'accessibilité, ainsi que le développement du rôle politique et de plaidoyer de Legato.

Les résultats détaillés de l'enquête seront bien sûr transmis à Legato et à l'équipe de Brighton.

Conclusion

Notre aventure s'achève ici. C'est avec une grande fierté et un sentiment d'épuisement total que nous clôturons aujourd'hui le chapitre « Various Voices Brussels 2026 ».

L'organisation de cet événement d'envergure a constitué un véritable défi pour notre petite équipe. Ce fut également une expérience très enrichissante, qui nous a permis d'acquérir de nouvelles compétences. L'enthousiasme des festivalier·e·s et les retours positifs que nous avons reçus constituent de belles récompenses. En même temps, ce n'est pas une mince affaire. Par ailleurs, il est difficile de faire face à la déception exprimée par certain·e·s . Comme nous l'avions prévu, il n'était pas possible de satisfaire à 100 % tous les festivalier·e·s.

En août 2026, nous avons participé à l'événement « Queer Voices Unite » dans le cadre de l'Amsterdam World Pride. Ce mini-festival a réuni huit chorales internationales. Nous avons adoré cette expérience, car nous n'avions aucune responsabilité ! Mais nous avons également réalisé à quel point il était plus simple d'organiser un événement de cette envergure (une seule salle de concert, seulement une poignée de bénévoles nécessaires…) et de mettre en place des activités permettant aux chorales de se rencontrer. Cela explique d'autant plus pourquoi tant de participant·e·s à notre enquête ont exprimé le souhait de prendre part à davantage de petits événements de ce type.

Various Voices se trouve peut-être à la croisée des chemins. Dans leur dossier de candidature pour Various Voices 2030, certaines chorales ont proposé d'accueillir jusqu'à 160 chorales et 5000 délégué·e·s . Jusqu'où le festival peut-il encore s'agrandir ? Et surtout : peut-il continuer à se développer tout en étant organisé de cette manière ? Comme vous l'avez lu dans ce rapport, le nombre de problèmes à résoudre lors de l'organisation de Various Voices est énorme. Il faut penser à tout, anticiper tous les scénarios de crise possibles et essayer de concilier les attentes d'une multitude de personnes d'horizons, d'âges et d'identités différents… Et maintenant que nous avons l'expérience nécessaire pour y parvenir, que nous savons ce que nous aimerions conserver et ce que nous ferions différemment, une nouvelle équipe doit repartir de zéro, dans une nouvelle ville, avec des lieux différents, des partenaires différents, des contraintes différentes…

La situation en Europe n'est pas la même qu'aux États-Unis, mais là-bas, l'organisation du festival Gala Choruses est gérée par des professionnels rémunérés. Si un jour Legato pouvait disposer d'au moins un collaborateur rémunéré pour travailler sur le festival (par exemple pour gérer les inscriptions des chorales et des délégué·e·s), ce serait fantastique. Pour notre part, nous restons à la disposition de Legato et de l'équipe de Brighton 2030 pour leur passer le relais et partager notre savoir-faire.

Nous avons hâte de participer à Various Voices Brighton 2030, simplement pour profiter du plaisir de chanter, du plaisir d'applaudir, du plaisir de retrouver des amis et d'en rencontrer de nouveaux, et du plaisir de se sentir membre d'une vaste communauté de choristes LGBTQI+ unis par une passion commune et les mêmes aspirations pour un monde où chacun·e d'entre nous a sa place. Tel est l'esprit de Various Voices. Nous sommes ravi·e·s et fier·e·s d'avoir joué un rôle dans son histoire.

Stefano, Walid, Marina, Christophe et Damien
Équipe du festival – Various Voices Bruxelles 2026